
Université Toulouse Jean-Jaurès

Master Mondes Anciens

M2 Archéologie-Histoire de l'art

L'occupation des campagnes par les élites gallo-romaines dans la cité rutène.

Le secteur de *Segodunum*

Volume 1 : Texte

Mémoire de Master 2 présenté par Charlène Routaboul sous la direction de
Martine Joly

Présenté le 21 juin 2018 devant un jury composé de :

Mme Joly Martine, professeur en archéologie à l'Université Toulouse Jean-Jaurès
Mme Dardenay Alexandra, maître de conférences en histoire de l'art antique et
archéologie à l'Université Toulouse Jean-Jaurès.

Mme Laharie Marie-Laure, Ingénieure d'études en archéologie et architecture de
conception scientifique au CNRS.

Université Toulouse Jean-Jaurès
Master Mondes Anciens
M2 Archéologie-Histoire de l'art

L'occupation des campagnes par les élites gallo-romaines dans la cité rutène.

Le secteur de *Segodunum*

Volume 1 : Texte

Mémoire de Master 2 présenté par Charlène Routaboul sous la direction de
Martine Joly

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice, Mme Martine Joly pour son accompagnement et ses conseils tout au long de cette année. Je remercie également M. Aurélien Pierre, conservateur du musée Fenaille à Rodez ainsi que sa collaboratrice Céline Costes, M. Daniel Péliissier, M. Philippe Gruat, directeur du département archéologique de l'Aveyron et M. Stéphane Jordan, assistant territorial de conservation au musée archéologique de Montrozier pour leur aide apportée tout au long de ces deux ans. Mes pensées se tournent ensuite vers mes proches qui m'ont soutenu et aidé pour la réalisation de ce mémoire.

Sommaire

Introduction	8
Catalogue :	24
1/ Environnement et implantation des <i>villae</i>	40
A/ La topographie des zones d'implantations	43
B/ Les voies de communication terrestres :	47
C/ L'occupation environnante : 11h	49
II / Catégorisation des <i>villae</i>	66
A/ Les <i>villae</i> à péristyle organisateur et à plan « ramassé ».....	69
B/ Les <i>villae</i> organisées selon la galerie-portique en façade :	75
C/ Le cas d'Argentelle :	82
D/ Les éléments-clés des demeures :	89
1/ Les vestibules et cours d'apparat	89
2/ Les salles de réception	91
3/ Les thermes	97
III / Les éléments décoratifs des demeures	106
A / La mosaïque :	108
B / Les autres éléments de décor :.....	115
Conclusion :	120
Index des lieux	126
Bibliographie :.....	130

Introduction

Le sujet des *villae* a été très tôt étudié par l'archéologie et a fait l'objet de nombreuses recherches en Gaule. Depuis le XVIII^{ème} siècle, la tradition historiographique française accorde à la villa un rôle central dans la mise en valeur et l'organisation des campagnes gallo-romaines¹. Cependant, depuis quelques années, la place et le rôle de ces demeures ont été revues à la baisse par bon nombre de chercheurs. L'archéologie a en effet révélé en même temps que les *villae* un certain nombre de fermes indigènes qui, ajoutées au développement de la recherche préventive dans les plaines du nord et de l'ouest, ont renversé la perspective sur l'origine de la villa. L'association AGER (Association du monde rural gallo-romain) créée en 1991 promeut la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire rurale de la Gaule romaine. Elle organise tous les deux ans un colloque afin de valoriser la recherche en la matière. Son deuxième colloque en 1994 intitulé « De la ferme indigène à la villa romaine » a démontré que de nombreuses *villae* succèdent à des établissements agricoles laténiens et qu'une filiation directe entre ferme indigène et villa existe². Cette filiation nous invite à nous pencher sur ces environnements propices à des occupations continues qui durent au travers les siècles. Par ailleurs, il existe également de grands établissements gallo-romains caractérisés par leur organisation, leur ampleur et l'absence d'occupation antérieure. Ces formes architecturales romaines seraient pour G. Woolf, professeur à la « School of Advanced Study, University of London », le moyen de renforcer le pouvoir des élites foncières sur les campagnes, en affichant les apparences de la romanité³. Depuis, d'autres arguments sont venus relativiser la place de la villa dans les campagnes gallo-romaines. L'archéologie préventive a mis en évidence la diversité des formes d'habitats présents sur le territoire et le colloque AGER de 2007, « Les formes de l'habitat rural gallo-romain » a montré que les catégories (*villae*, fermes, agglomérations) sont figées, rendant atypiques de nombreuses exploitations qualifiées de fermes⁴.

Le terme de *villa* doit donc être utilisé prudemment pour définir un établissement rural. Ce mot polysémique, a désigné et continue aujourd'hui encore de désigner des formes d'habitats de type et de nature différents. A l'époque tardo-républicaine et impériale, « *villa* » désigne d'après Tite-Live et Tacite, les habitations de propriétaires petits ou moyens⁵. Durant la fin de l'antiquité, grâce à l'épigraphie, on sait que le terme évoque une subdivision

¹ Leveau, Gros et Tremont 1999 et Ouzoulias 2006.

² Bayard, Collart (dir.) 1996, p. 5.

³ Woolf 1998, p. 148-157.

⁴ Leveau et *alii.* 2009.

⁵ Antoine (dir.) 1999, p. 288.

administrative de la *civitas*⁶. Dans la littérature antique, on retrouve différentes définitions de la *villa*. Dans les textes juridiques comme le *Digeste*, la *villa* englobe toutes les constructions implantées sur une propriété foncière⁷. Varron considère lui, qu'une villa est une grande ferme qui présente un minimum de « dignité architecturale »⁸. A la fin de la république et durant le Haut Empire, les auteurs latins retiennent pour la villa, deux composantes : la *pars urbana* (partie résidentielle du propriétaire) et la *pars rustica* (la ferme : bâtiments et espaces en lien avec l'activité agricole). Concernant Vitruve, dans ses descriptions, il renvoie les parties les plus raffinées de l'établissement aux chapitres relatifs à la maison de ville. La seule différence qu'il décrit entre la résidence urbaine et celle de la campagne, est l'inversion de la disposition de l'*atrium* et du *péristyle*⁹. Puis, Columelle, au milieu du Ier siècle, formalise la dualité *urbana* / *rustica* et introduit une troisième partie : la *pars fructuaria*¹⁰. L'ajout de cette troisième partie montre l'importante attention portée à la partie agricole. Aujourd'hui, d'un point de vue morphologique, elle est définie comme un ensemble de bâtiments destinés aux activités agricoles et d'une partie résidentielle plus ou moins importante et luxueuse, construite « en dur » et dévolue à l'accueil du propriétaire¹¹. Le colloque de Rennes « Campagnes de l'Ouest, Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire » en 1999, a eu pour but d'explorer les différentes méthodes utilisés par les historiens qui travaillent actuellement sur l'histoire sociale du monde rural. Ph. Leveau, P. Gros et F. Trément considèrent que le mot *villa* est utilisé par les archéologues pour définir un type précis d'établissement identifié par des prospections, des fouilles ou des prises de vues aériennes. Ils le réservent pour désigner un bâtiment à plan régulier, composé de nombreuses pièces, organisé autour de cours et jardins et possédant généralement des thermes. Associée à ces espaces, la *villa* comprend aussi un ensemble de constructions « caractéristiques d'une mise en valeur des sols obéissant aux principes de rentabilité définis par les agronomes latins »¹². Cependant, le perfectionnement des méthodes de prospection et la réalisation de fouilles sur des surfaces importantes ont mis en évidence une extrême variété des formes de l'habitat rural et de grandes diversités régionales dans son organisation¹³. Il faut donc accepter que le terme *villa* renvoie à une catégorie non universelle qui est définie en fonction de la qualité des données recueillies et de la variabilité régionale des

⁶ Durliat 1990, p154.

⁷ Justinien, *Le digeste*, vol.2, livre 50, §16, 211.

⁸ Varron, *économie rurale*, livre III, 2, 7.

⁹ Vitruve, *De Architectura*, livre VI, 5, 3.

¹⁰ Columelle, *De l'agriculture*, livre 1, 6,1.

¹¹ Ferdière 1988, p. 158.

¹² Leveau, Gros et Trément 1999, p. 288.

¹³ Ouzoulias, Tranoy 2010, p. 192.

formes de l'habitat rural.

Dans ce mémoire, concernant la région de *Segodunum*, les recherches sur l'habitat rural sont encore fragiles et résultent souvent de prospections pédestres ou de fouilles anciennes. Nous considérerons alors comme *villa* un bâtiment ou un ensemble de bâtiments découvert par prospection (aérienne ou pédestre) et / ou fouillé, perceptible sur une surface égale ou supérieure à 3000m². Lorsque seules des prospections au sol seront effectuées, la surface et la densité des vestiges ainsi que la découverte d'éléments marqueurs d'un certain statut social¹⁴ permettront de supposer la présence d'un établissement rural de type villa. Si seuls des fragments de *tegulae* ou *d'imbrices* sont décelés sur une petite surface, on qualifiera le site de simple occupation antique en attendant de posséder nouveaux indices sur la nature du lieu.

L'ouvrage « Les demeures aristocratiques d'Aquitaine » de Catherine Balmelle publié en 2001, directrice de recherches au CNRS, regroupe les *villae* du sud-ouest de la Gaule. Elle y décrit le contexte politique, social et économique de l'antiquité tardive ainsi que les caractéristiques architecturales des demeures avec leurs décors. Cependant ses recherches mais ne prennent pas en compte le territoire rutène pourtant rattaché à la province Aquitaine. Ce dernier, possède pourtant d'importantes découvertes archéologiques malgré qu'elles résultent d'anciennes fouilles et prospections qui ont été réalisées avec de faibles moyens.

Située sur les actuels départements de l'Aveyron et du Tarn, cette région qui fut rattachée à la Gaule aquitaine sous le Haut-Empire, est également située à la frontière de la Narbonnaise. Elle offre des paysages variés et des richesses minéralogiques importantes. Deux grands centres potiers, Montans et la Graufesenque, se répartissent au nord et sud de cet espace. *Segodunum*, actuellement Rodez, était le chef-lieu de la cité rutène et un carrefour des voies de communications terrestres. Ville située au centre de la *civitas ruteni*, elle constitue le fondement du cadre d'étude choisi dans ce mémoire. Ainsi, il sera étudié ici les *villae* présentent autour de cette cité, avec une distance maximale d'environ 15 kms à vol d'oiseau, soit une surface d'environ 180 km².

On compte aujourd'hui dix *villae* repérées dans cette zone dont trois ont été fouillées : Mas Marcou, Argentelle et Clapiès. Les autres ont été découvertes grâce à la prospection aérienne comme Vialatelle, Puechmaynade et Souyri, ou grâce à des prospections pédestres comme à Sévignac, le Poux, les Masses et au Clos d'Agnac.

Toutes ces *villae*, regroupées et situées proches les unes des autres offrent-elles les

¹⁴ Mobiliers et décors luxueux de type bijoux, mosaïques ou vestiges architecturaux comme hypocauste, chapiteaux ou encore colonnes...

mêmes caractéristiques d'implantation que les *villae* gallo-romaines et se conforment-elles aux catégories architecturales connues pour le sud-ouest ?

La topographie rouergate de l'Antiquité est aujourd'hui bien connue et permet d'essayer de restituer au mieux l'environnement des *villae* retrouvées dans ce secteur. Les différentes opérations menées jusqu'alors ont révélés une occupation antique bel et bien présente et un réseau d'habitat qui mérite d'être étudié en détail. Les recherches les plus importantes qui ont été réalisées depuis le XIX^{ème} siècle, permettront de comparer les formes architecturales des *pars urbana* connues dans le sud-ouest de la Gaule avec les cas présents. Enfin, les décors retrouvés au sein de ces habitats feront l'objet d'une analyse permettant de découvrir les modes artistiques des demeures aristocratiques rutènes.

Présentation du secteur d'étude et de la cité *Segodunum* :

Il est nécessaire de ne pas se limiter à des monographies de site pour comprendre la dynamique des systèmes de peuplement. Une approche micro régionale est indispensable pour comprendre les relations entre les différentes formes de l'habitat sur un territoire à travers le temps¹⁵.

La région ruthénoise, zone d'étude (figure 1), se situe en bordure méridionale du massif central et possède des contrastes géographiques importants. Le réseau hydraulique se compose de rivières (Lot, Aveyron, Tarn) et d'affluents qui couvrent toute la région et se dirigent essentiellement vers la Garonne. Seule la Virenque, qui est un affluent de l'Hérault, se jette dans la Méditerranée. Concernant le climat, ce département est soumis à différentes influences : continentales en hiver sur les hauts plateaux, atlantiques au printemps et en automne et enfin méditerranéennes, perceptibles avec les vents du sud-est et les entrées maritimes¹⁶. Il se compose de dix principales régions naturelles. La région qui sera étudiée dans ce mémoire est celle du Causse Comtal (= comté de Rodez), région très homogène, ouverte à toutes influences climatiques. Son agglomération principale est Rodez, préfecture du département et autrefois chef-lieu de cité sous le nom de *Segodunum*. Durant l'Antiquité, ce peuple gaulois était prénommé « les Rutènes » et vivait en province Aquitaine, à la frontière de la Narbonnaise. *Segodunum* est la première appellation connue de Rodez. Elle est attestée au II^{ème} siècle par le géographe Ptolémée (II, 7, 12, *Polis Segodounon*) et au III^{ème} siècle sur la table de Peutinger (II, 3, *Segodum*). Sa situation géographique, sur une butte du Permien, lui donne son nom formé de deux racines celtiques : *sego* et *dunos*, traduit par « hauteur fortifiée » ou « *oppidum* »¹⁷. En plus d'une position de hauteur (634m d'altitude), la ville surplombe les rivières de l'Aveyron et de l'Auvergne et se situe au centre d'un territoire dont les carrefours commerciaux se trouvent à l'est (*Condatomagos*-Millau) et à l'ouest (*Carantomagos*-Villefranche de Rouergue)¹⁸. La capitale des Rutènes possède également quatre voies de communications importantes : une vers *Divona* (Cahors) et les Cadurques au nord-ouest, une vers *Anderitum* (Javols) et les Gabales au nord-est, une autre vers *Luteva* (Lodève) et la méditerranée romaine au sud-est, via *Condatomagos* et une enfin vers *Tolosa* (Toulouse) qui est très mal connue (figure 1). Son origine remonte à la protohistoire où l'on sait que le site est attesté dès la Tène D1 avec 98 points de découvertes répartis sur 82ha. Après la conquête romaine, par Jules César, le site

¹⁵ Ouzoulias, Tranoy 2010, p. 174.

¹⁶ Gruat et alii. 2011, p. 67.

¹⁷ Gruat et alii. 2011, p. 366.

¹⁸ Gruat et alii. 2011, p. 374.

gaulois ne fut pas déplacé et son nom fut conservé. Ce n'est qu'au IV^{ème} siècle que le nom ethnique *Rutenorum* devient alors Rodez et ses habitants les Ruthénois. La richesse de ce peuple vient des exploitations minières et métallurgiques qui concernent l'argent, le plomb, l'or, l'étain, le cuivre et le fer. Peu de peuples peuvent prétendre à une aussi large palette de richesses métalliques. L'exploitation de ces mines a été mise en relation avec la romanisation grâce à la découverte d'amphores à vin. En effet, on sait que durant la guerre des Gaules, les esclaves et le métal étaient échangés contre du vin et des amphores.¹⁹ D. Nash a d'ailleurs montré qu'une étroite corrélation entre la « romanisation » et le développement des districts miniers existait²⁰. Durant le premier siècle de notre ère, d'autres changements sont intervenus sur le territoire comme le développement de la plaine de la Graufesenque à côté de *Condatomagus* (Millau). Ce site déjà occupée à l'âge du fer s'est développé et est devenu un haut lieu de la production de céramique sigillée du I^{er} et II^{ème} siècles. Dans les campagnes, les changements visibles apparaissent avec l'installation de l'aristocratie romaine qui a entraîné la construction d'édifices aux traditions sociales et architecturales romaines : les *villae*.

Histoire de la recherche en Aveyron :

Les premières recherches en Aveyron sont mentionnées dès le XVIII^{ème} siècle mais restent irrégulières jusqu'au milieu du XIX^{ème}. Durant cette période, les chercheurs ont classé et analysé leurs collections et ont essayé de délimiter les territoires des peuples gaulois ainsi que la localisation de leurs agglomérations.

C'est dans le premier tiers du XIX^{ème} siècle que les corporations savantes, qui avaient été supprimées durant la Révolution, réapparaissent progressivement et qu'est créée le 3 décembre 1836 la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Elle regroupe de nombreux savants parmi lesquels des archéologues amateurs, précurseurs de l'archéologie aveyronnaise, qui vont permettre de mettre au jour de nombreux sites importants et notamment les deux grandes *villae* gallo-romaines d'Argentelle et de Mas Marcou.

Le début du XX^{ème} siècle est marqué par un ralentissement net de la recherche causé par la grande guerre. Peu de temps après, Louis Balsan²¹ (figure 2) fonde véritablement les bases de l'archéologie rouergate. Il visitera plusieurs mines antiques et sera le premier à prendre

¹⁹ Gruat et *alii*. 2011, p. 82.

²⁰ Nash 1976, p. 95 – 133.

²¹ Louis Balsan (1903-1988)

réellement conscience de leur intérêt dans la romanisation du Rouergue. A partir de 1930, A. Albenque (figure 3), agrégé d'histoire et de géographie, se livre à l'archéologie en réalisant de nombreuses prospections. Il publiera en 1947 et 1948, après de nombreuses recherches, deux ouvrages qui offrent une synthèse de l'histoire gallo-romaine de la cité rutène²².

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les recherches archéologiques se concentrent sur Rodez, sur le site de la Graufesenque et sur l'occupation des campagnes. *Segodunum* n'était connue que par des observations ponctuelles jusqu'en 1960. C'est avec Louis Balsan que les fouilles deviennent plus systématiques et dans les années 1970, c'est grâce à Lucien Dausse, un archéologue amateur, que les recherches sur Rodez se développent jusqu'au début des années 2000. En 1996, Philippe Gruat fouille la nécropole antique de la *maison de retraite de Notre-Dame du Bon Accueil* et publie la première monographie consacrée à une fouille préventive aveyronnaise.²³ Enfin, le colloque « les Rutènes : du peuple à la cité » organisé en 2007, a permis de faire le point sur l'archéologie aveyronnaise depuis l'âge du Fer jusqu'à l'époque gallo-romaine.²⁴

Aujourd'hui, l'ASPAA²⁵ et le service du Conseil Départemental, dirigé par Philippe Gruat, restituent au grand public et à la communauté scientifique leur travaux dans les *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise* qui sont publiés annuellement.

Historiographie du sujet :

Les *villae* gallo-romaines ont fait l'objet de nombreuses études en France depuis le XIX^{ème} siècle grâce à leur découverte lors de fouilles. Concernant le sud-ouest, certaines *villae* sont connues depuis longtemps comme Saint-Michel à Lescar en 1886 ou Chiragan à Martres-Tolosane dès le XVII^{ème} siècle²⁶. Les recherches archéologiques se sont ensuite multipliées depuis les années 1960 avec l'apparition des premières monographie de site. Ainsi, celle de George Fouet consacrée à la villa de Montmaurin en est la première avec une documentation abondante sur les structures et le mobilier mis au jour²⁷. Quelques travaux universitaires portant sur des ensembles géographiques ont également été réalisés comme la maîtrise de Dominique Raguy en 1979 sur les *villae* dans l'Aquitaine augustéenne²⁸ ou la thèse de N. Morère Molinero

²² Albenque 1996 (a) et Albenque 1966 (b).

²³ Gruat, Marty, M.A.M. 2003.

²⁴ Gruat et *alii*. 2011, p. 71.

²⁵ Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais.

²⁶ Balmelle 2001, p. 16.

²⁷ Fouet 1969.

²⁸ Raguy 1979.

sur les *villae* en Gaule Narbonnaise²⁹. Plus récemment, ces *villae* ont connues un regain d'intérêt avec la reprise des recherches sur quelques sites et le réexamen des structures et du mobilier des fouilles anciennes. Catherine Balmelle déjà citée, réunie dans un ouvrage les demeures aristocratiques de l'antiquité tardives avec les dernières recherches portées sur le sujet³⁰. De plus, depuis une dizaine d'année, le développement de l'archéologie agraire lié à celui des sciences du paéloenvironnement et des techniques de prospections et fouilles, ont fournis de nouvelles données et de nouvelles grilles d'analyse et d'interprétation. De ce fait, des typologies, des hierarchisations et des modélisations sont apparues afin de qualifier les structures rurales découvertes. L'association AGER, citée précédemment, dans son colloque « Les formes de l'habitat rural gallo-romain » a mis l'accent sur les débats actuels et notamment celui de ces typologies définies qui, dans certains cas de figure, dénotent avec la réalité des découvertes³¹. Le développement de ces recherches a mis en évidence des habitats plus modestes et des fermes indépendantes installées plus ou moins loin des grands domaines des *villae*. Les colloques de l'association se sont alors intéressés à la dimensions économiques et aux réseaux d'occupation des campagnes antiques en Gaule. La villa n'est plus étudiée seule, elle est englobée dans des réseaux d'échanges et de productions et comparée aux autres domaines existants dans les régions voisines. Plusieurs programmes de recherches ont d'ailleurs vu le jour et continuent aujourd'hui d'opérer dans une optique d'étudier les dynamiques de l'habitat antique. Ainsi, on évoquera le programme de recherche « Archéomédés » créé au début des années 80 dont le but est de « valoriser les bases de données inertes et de comparer la structuration et l'évolution de l'habitat rural, dans toutes ses composantes, habitat groupé et habitat isolé, dans les différentes microrégions étudiées en prospection pédestre, en Languedoc, Provence-Côte d'Azur et Rhône-Alpes »³². Le nord-est de la France compte aussi son programme, « Rurland », qui étudie l'évolution du monde rural depuis la Tène D1 (milieu du II^{ème} siècle avant J.-C.) jusqu'à la fin du V^{ème} siècle après J.-C et qui s'étend sur six états modernes (France, Allemagne, Suisse, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). Pour le centre de la France, le PCR (projet collectif de recherche) engagé en 2015 « Atlas des fermes et *villae* gallo-romaines de Beauce », dresse l'inventaire des établissements ruraux gallo-romains en Beauce, dont l'occupation a pu commencer dès La Tène finale et/ou s'être poursuivie au Haut Moyen Âge. Concernant le sud-ouest, plusieurs projets et laboratoires ont travaillé ou travaillent sur

²⁹ Morère Molinero 1989.

³⁰ Balmelle 2001.

³¹ Leveau et *alii.* 2007.

³² Favory 2017, p. 208.

l'occupation des campagnes : à Bordeaux le laboratoire Ausonius (Axe : Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité (de La Tène finale à l'Antiquité tardive) coordonné par Catherine Petit-Aupert, M.C.F. histoire et archéologie romaine), à Montpellier le laboratoire Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (Equipe TESAM , Axe : Occupation des sols, paysages et systèmes agraires, coordonnée par Cécile Jung (Inrap) et Hervé Pomarès (Inrap)) et enfin à Toulouse le laboratoire TRACES (Equipe RHAdAMANTE, Axe : Paysages et territoires, coordonné par Florie-Anne Auxerre-Géron, Florian Couderc et Delphine Bousquet, doctorant.e.s en archéologie protohistorique).

Concernant la région nord midi-pyrénées, les *villae* gallo-romaines ont très vite été découvertes par les archéologues amateurs du XIX^{ème} siècle et ont fait parties des premières recherches archéologiques en Aveyron (figure 4). Les premières mentions de ces habitats remontent vers 1850 avec la découverte fortuite de briques, de fragments de béton, de marbre ou d'objets en bronze remontés à la surface par le soc des charrues. La villa Argentelle, située près de Montrozier, est la première mentionnée en 1858 dans des procès-verbaux³³. Elle sera fouillée par M. l'abbé Cérés qui obtint un financement du Conseil Départemental. Les fouilles se déroulèrent sur plus d'un hectare dans un champ bordé par l'Aveyron. Le rapport de ces recherches fut exposé en 1863 devant le congrès archéologique de France. Ce rapport sera ensuite publié en 1867 dans les mémoires de la S.L.S.A.A (Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron)³⁴.

En 1873, c'est la villa Mas Marcou qui rend compte de ses fouilles opérées du 17 février au 11 juin 1870 près de Flavin³⁵. Là encore, c'est l'abbé Cérés qui dirigea les fouilles sur une surface d'environ 150m de long pour 90m de large³⁶. Un important mobilier, relativement bien conservé ressortira de ces recherches et sera partiellement étudié par l'abbé lui-même.

En 1886, toujours dans les mémoires de la S.L.S.A.A., des ruines d'une villa gallo-romaine sont mentionnées au Clos d'Agnac, à environ 4kms de Rodez. Le propriétaire du champ, accompagné de l'abbé Cérés, découvrit en 1883 lors de fouilles partielles, des briques, des débris d'amphores et des fragments de verres mais aussi un *hypocauste*, des colonnes et des chapiteaux de divers ordres. A ce jour, aucun plan du site, ni fouilles ou sondages plus élaborés n'ont été effectués depuis ces découvertes.

En 1947, l'archéologue Alexandre Albenque publie « *Inventaire de l'archéologie gallo-*

³³ S.L.S.A.A. 1858.

³⁴ S.L.S.A.A. 1859 - 1867, p. 228.

³⁵ S.L.S.A.A. 1874, p. 198.

³⁶ S.L.S.A.A. 1874, p. 200.

romaine du département de l'Aveyron » qui correspondrait aujourd'hui à la carte archéologique de l'Aveyron.

La même année, il découvre la villa de Sévignac grâce à la prospection pédestre. Cette villa sera ensuite à nouveau prospectée par C. Maissant et F. Granier, permettant de repérer des vestiges tels des *imbrices* ou *hypocaustes* sur une superficie de 1600m². Ces deux chercheurs découvriront également grâce à la prospection pédestre deux *villae* :

La villa du lieu-dit « le Poux » matérialisée au sol par des *tegulae*, des pilettes d'*hypocauste* et du mobilier céramique³⁷.

La villa du lieu-dit « les Masses », où des panses d'amphores, un *hypocauste* ou encore de la pâte de verre ont été découverts³⁸.

En 1983, lors d'une longue période de sécheresse, J-B Routier et J.-Cl. Teulier, pilotes de l'Aéroclub local, retrouvent les substructions de deux grandes *villae*. Il s'agit des *villae* de Vialatelle et de Puechmaynade. Des photos aériennes sont réalisées la même année par J. Dhombres sur les deux établissements.

Concernant Vialatelle, Lucien Dausse effectua un relevé au sol chaque fois qu'une nouvelle période était favorable, permettant ainsi de supposer que la *pars urbana* de cette demeure occupe une aire de 85m sur 45m³⁹. La villa n'a cependant pas été fouillée ou sondée. A Puechmaynade, fin 1983 et début 1984, Lucien Dausse ouvre un sondage limité à 4m² sur la parcelle AY39 (voir figure). Le mobilier abondant découvert dans cette partie de la villa, qui a servi de dépotoir, se compose de deux sols tassés : un probable mur bâti et un trou de poteau. Ce sondage se situe à l'extérieur de la demeure proprement dite et nous donne une chronologie entre 50 et 200 ap J-C. En 1995, A. Domergue et L. Dausse, localisèrent en suivant une tranchée d'adduction d'eau, aux abords du site, une structure bâtie ruinée, composée de pierres calcaires avec traces de mortier et de nombreuses *tegulae*. A l'extrémité sud de la parcelle AY 65 et à 350m des structures découvertes par la prospection aérienne, des fragments de *tegulae* et des tessons ont également été trouvés. Aujourd'hui, tout le mobilier découvert lors du sondage et des prospections est conservé au Dépôt du Grand Rodez⁴⁰.

Enfin, en 1991, s'opère la dernière fouille de villa réalisée jusqu'à ce jour. Il s'agit de l'habitat aristocratique de Clapiès situé dans le village de Bezannes. Dirigé par L. Dausse, le chantier mettra au jour la moitié de la demeure composée de thermes et de salles de réceptions

³⁷ Gruat et alii. 2011, p. 157.

³⁸ Gruat et alii. 2011, p. 158

³⁹ Gruat et alii. 2011, p. 344.

⁴⁰ Gruat et alii. 2011, p. 345.

et livrera deux mosaïques.

De nos jours, l'ASPAA veille sur les sites archéologiques et notamment sur ces *villae*, souvent en proie aux fouilles clandestines de nombreux détectoristes qui pillent et dégradent ces vestiges.

Mode d'acquisition des données :

Un dépouillement de la bibliographie archéologique et historique concernant la zone d'étude a été effectué dans les différentes bibliothèques et archives de la région afin de connaître l'état de la recherche actuelle et les différentes opérations menées. Concernant les *villae* fouillées, les notes personnelles de l'abbé Cérès conservées aux archives de la Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Aveyron ont été examinées afin de comprendre l'organisation des fouilles effectuées. Les rapports d'opérations, fouilles récentes et prospections menées, ont aussi été dépouillés. Il en résulte que la documentation concernant les sites fouillés est faible et 70% de ce corpus est composé de sites connus par prospections pedestres et/ou aériennes. Une recherche des travaux similaires portants sur les autres régions a ensuite été réalisée afin de comparer et de comprendre au mieux ces habitats. Puis un retour sur le terrain a permis de confirmer et de compléter certaines informations topographiques. Enfin un accès au dépôt archéologique du grand Rodez et aux réserves des musées Fenailles et de Montrozières ont permis de visualiser, photographier et décrire le mobilier retrouvé.

Difficultés, conditions d'accès, apport du sujet :

L'étude de ces *villae* repose donc essentiellement sur des fouilles du XIX^{ème} siècle et sur des prospections un peu plus récentes, qu'elles soient aériennes ou pedestres. Ces fouilles, réalisées avec les moyens de l'époque, ne sont pas aussi complètes et précises que nos fouilles actuelles. Les rapports faits de ces recherches, ne sont que des comptes-rendus sommaires et peu précis. En effet, l'obligation de remettre un rapport à l'issue d'une fouille autorisée⁴¹ n'est obligatoire que suite à l'instruction du 4 décembre 1950 qui l'exige à des fins de protection de l'œuvre scientifique. Avant cela, les archéologues étaient en droit de rendre ou non des rapports plus ou moins précis. Il faut également noter qu'à cette époque existait une archéologie dite « du bel objet » où le mobilier de valeur était privilégié aux autres et souvent extrait de sa couche stratigraphique sans relevé préalable. Les quelques plans qui ont été réalisés confondent plusieurs états d'aménagement de la villa et sont parfois incomplets. Sur le terrain, les vestiges ne sont plus visibles et n'apportent pas d'informations. Seules des prospections, fouilles ou sondages peuvent apporter de nouvelles informations sur ces sites.

Le travail de ce mémoire sera donc de regrouper les *villae* connues et d'étudier dans un

⁴¹ Titre I de la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques.

premier temps leur environnement topographique et leur insertion au sein d'un maillage rural. Ensuite, elles seront analysées grâce aux informations qui nous sont parvenues et mises en relation avec d'autres demeures ayant fait l'objet d'études plus poussées. Le but sera d'actualiser les données de ces sites et de proposer de nouvelles hypothèses sur leur aménagement et leur fonctionnement. Enfin, les éléments décoratifs seront étudiés et regroupés pour la première fois dans un même ouvrage.

Ces premières recherches sont une introduction à une étude de plus grande ampleur envisagée sur le monde rural en Aveyron et dans le Tarn. En effet, ils entrent dans un projet de recherches portant sur l'étude stylistique, topographique et économique des *villae* en territoire rutène. Ces premières données permettront un état de la question sur la densité et les réseaux d'occupation des campagnes autour de Rodez. Elles permettront également de regrouper et de mettre à jour les recherches qui ont été menée depuis le XIX^{ème} siècle sur les formes architecturales et le décors.

Catalogue :

Les notices de cette liste qui regroupe les principales sources archéologiques sont organisées selon le schéma suivant :

- 1 : Lieu-dit, avec indication de la situation topographique.
- 2 : Circonstances des découvertes et historique des recherches.
- 3 : Caractérisation générale et évolution des vestiges gallo-romains.
- 4 : Mobilier lié au décor découvert.
- 5 : Vestiges et traces d'occupations environnants.
- 6 : Bibliographie essentielle et rapports de fouilles.
- 7 : Plan(s) et photographie(s).

1 : Villa d'Argentelle :

1 : Au lieu-dit Argentelle, les vestiges du site s'étendent sur plus d'un hectare dans un champ à environ 500 mètres à l'est de la passerelle de Roquemissou, sur la rive gauche de l'*Aveyron* et à 50 mètres de cette rivière. Des aqueducs qui reliaient cette dernière avec la villa ont été retrouvés dans les champs voisins. Situé à environ 550 mètres d'altitude, l'établissement est établi sur un sol de calcaire du jurassique moyen.

2 : La villa fut découverte grâce aux labours du champ. L'abbé Cérés mit au jour la villa par plusieurs opérations de fouilles menées entre 1857 et 1859. Elles furent en partie financées par la société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron et la préfecture du département (figure).

3 : Il s'agit d'une villa complexe mêlant plusieurs plans et phases de constructions. Les structures composées d'une soixantaine de pièces ont été retrouvées sur un espace de 105 mètres de long sur 95 mètres de large. Les parties les plus remarquables sont la salle de plan basilical (n°1), la cour comportant des absides aux extrémités (n°1), *L'atrium* (A) avec son péristyle et les thermes (n°50-63 et 77). Les monnaies retrouvées permettent d'estimer la période d'occupation de cette villa entre la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et le IV^{ème} siècle après J.-C.

4 : Certaines pièces ont fourni un mobilier nous indiquant les formes de décors existantes : dans la n°41 : des antéfixes « à figure souriante » ; la n°2 et n°64 : de l'*opus signinum* et des fragments de statues; les n°51, 59, 63 et 77 : de la mosaïque ; les n°1, 39, 41 : des fragments de marbre et dans la n°1 : un décor en stuc constitué de feuilles d'acanthé et de volutes. Les fragments de statues représentent une tête de cheval, une jambe de cavalier en marbre blanc, un « tronc de palmier et autres débris appartenant à quelques génies » (Cérés 1867) et des éléments de draperie.

5 : Plusieurs sites contemporains à l'établissement d'Argentelle gravitent tout autour. On note la présence d'ateliers de tuiliers, d'habitats et de fermes à moins de trois kilomètres. Le site le plus proche est celui d'un atelier de tuilier, situé de l'autre côté de la rive, à seulement 300 mètres. On remarque également la présence de sites (Montmolier) possiblement protohistorique avec une occupation continue et contemporaine à la villa.

6 : Cérés 1867, p. 228-236 ; Albenque (a) 1996, p. 92-93, Gruat 2011, p. 322.

2 : Villa du Mas Marcou :

1 : L'établissement est situé au lieu-dit Mas Marcou, à la frontière des communes de Flavin et du Monastère. Il est précisément localisé à 600 mètres au nord/nord-est de la ferme Mas Marcou, dans un champ en bordure de la voie romaine de *Segodunum* à *Condatomagos* et du ruisseau de la Briane. Son altitude avoisine les 600 mètres et son sol est formé de marnes calcaires, de dolomies du jurassique inférieur et de roches migmatites. L'eau qui approvisionnée la villa était amenée de la source de Fontrosière par un aqueduc d'un mètre de profondeur.

2 : Le champ était couvert de *tegulae* et de débris de poteries. Mais c'est la découverte d'une clé de bronze et d'une tête de jeune femme en marbre blanc qui engagea l'abbé Cérès à entreprendre des fouilles du 17 février au 11 juin 1870. Ces fouilles furent financées en partie par la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron (figure).

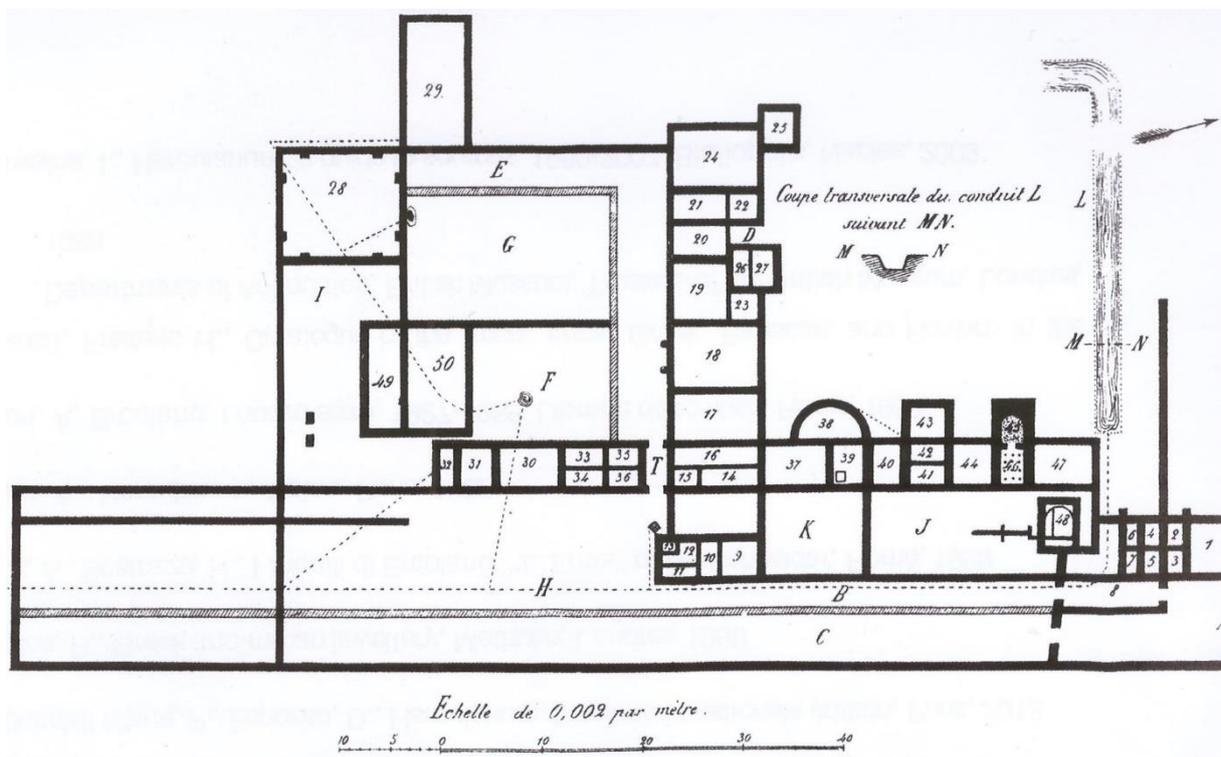
3 : La villa s'étendait sur 150 mètres de long et 90 mètres de large et comportait une cinquantaine de pièces. Le plan établi par P.-Fr. Cérès contient plusieurs états de la villa et laisse apparaître un plan allongé de type « à galerie de façade ». Les monnaies retrouvées s'échelonnent du règne d'Auguste à celui de Valens, indiquant une occupation du Ier siècle jusqu'à la fin du IV^{ème} siècle voire V^{ème} siècle de notre ère. La cendre et le charbon retrouvés en quantité indiquent que l'édifice a été anéanti par un incendie. Les parties les plus remarquables de la villa sont la galerie en façade, les thermes privés et une pièce carrée flanquée de huit pilastres.

4 : De nombreuses salles ont mis au jour du mobilier décoratif : la n°18 : bases de colonnes en grès en place ; la n°28 : huit pilastres ; la n°38 : vestiges de peintures murales (encadrement à filets rectilignes) ; la n°39 : plaque de marbre rouge ; la n°41 : cubes de mosaïques de couleurs variées ; la n°43 : cubes de mosaïques de différentes couleurs et carreaux de marbre ; la n°47 : cubes de mosaïque ; la n°48 : fragment de mosaïque intact « représentation architecturale d'une espèce de façade à fronton semi-circulaire ; sur le tympan s'étalait, trois fois répétée, une grande plante aquatique (qui aurait une certaine ressemblance avec l'iris à fleurs jaunes des marais) sur le fond blanc de la frise étaient gracieusement alternés, en guise de triglyphes et métopes, des losanges et carrés noirs ; leur dessin continuait en descendant le long d'une sorte de pilastre dont la face était pittoresquement garnie de méandres noirs » Cérès 1874.

5 : Autour de la villa a été découverte une nécropole composée deux tombes faites de *tegulae* disposées en dos-d'âne et une quinzaine d'autres réalisées en pierres plates. Les deux premières renfermaient une femme et un homme munis de bijoux en or. Les autres possédaient un mobilier moins riche comprenant des fibules en bronzes, des monnaies, des clés... etc. Sur la commune d'Olemps, a moins de deux kilomètres, un domaine agricole a également été repéré. Il s'agit à ce jour de l'établissement agricole le plus proche de la villa. Un autre établissement, possiblement un domaine de grande ampleur, a été découvert sur la commune de Flavin par prospections pédestres de près du hameau de la baraque du Pouget. Il se situe cependant à une distance assez importante de Mas Marcou (6 km).

6 : Cérès 1874, p. 198-214 ; Albenque (a) 1996, p. 61-65 ; Albenque (b), p. 251-264 ; Gruat et alii 2011, p. 164.

7 : Plan de l'abbé Cérès, Cérès 1874 p. 214.



3 : Villa du Clos d'Agnac :

1 : Au lieu-dit du Clos d'Agnac, immédiatement à l'est de Cayssiolet (commune Olemps), sur le plateau qui domine l'*Aveyron* et à une altitude d'environ 580 mètres les vestiges de cette villa ont été découverts. La nature du substrat sur laquelle la demeure est implantée correspond à des socles anciens de migmatites. À 500 mètres de l'établissement près du hameau Cayssiol une source qui était déjà captée durant l'antiquité a été découverte. On remarque aussi la présence de l'*Aveyron* qui s'écoule en contrebas de la demeure.

2 : En 1883, lors du creusement d'un réservoir on découvrit les vestiges de la villa. L'abbé Cérès exécuta des fouilles qui révélèrent un *hypocauste* bien conservé ainsi que des matériaux de construction (*tegulae, imbrices*, pierres taillées et appareillées..). Au cours d'une séance de prospection en 1989, M. Carnus signale avoir observé des lignes de substructions à la surface d'un labour.

3 : La villa était munie d'un chauffage par hypocauste puisqu'un sol de briques en place sur des piliers faits de briques et le reste d'un foyer ont été découverts. Le plan général de la demeure nous est malheureusement inconnu.

4 : Concernant le décor, des fragments de colonnes munies de chapiteaux, des colonnettes et des tambours de colonnes ont été retrouvés lors des fouilles de l'abbé ainsi que dans les champs voisins.

5 : À 1,5 km au nord, un site présentant des *tegulae* et de la sigillée datable I^{er} au III^{ème} siècle après J.-C. a été découvert.

6 : Abraham 2009 ; Cérès 1881-1886, p. 195-196 ; Albenque 1996, p. 98 ; Gruat et *alii*. 2011, p. 335.

4 : Villa de le Poux :

1 : Le site a été repéré au lieu-dit le Poux, à l'ouest du hameau de Lagarrigue, sur la commune de Druelle. Le substrat est formé de marnes calcaires et de dolomies du jurassique inférieur. Son altitude se situe aux alentours de 570 mètres et un ruisseau nommé « la Maresque » passe à environ 70 mètres.

2 : F. Granier et C. Maissant ont identifié lors d'une prospection pédestre le site matérialisé au sol par des *tegulae*, pilettes *d'hypocaustes*, moellons et de nombreux fragments de céramique.

3 : Les vestiges de la villa s'étendent sur une surface de 1,3 ha. Les pilettes *d'hypocaustes* attestent de la présence d'un chauffage au sol par *hypocauste*. Le mobilier découvert s'échelonne du II^{ème} siècle avant J-C au Haut Moyen Age. Il se compose de céramique de l'âge du fer, de fragments d'amphores (Dressel 1A, 1B, 1, 20), de céramique arétine, de sigillée précoce, tardive et claire B, de céramique commune à pâte claire, orangée, grise. Ont aussi été retrouvés deux jetons en terre cuite, un broyon en pierre, une fusaiöle, un peson et des clous.

5 : Dans les environs, entre les hameaux de Soleillac et des Cazes et sur une superficie de 1800 m², des fragments de *tegulae*, *d'imbrices* et du mobilier⁴² attribuable au I^{er} et II^{ème} siècle après J.-C. ont été identifiés. De plus, à moins de 2 km au sud-est de la villa, au hameau de Belse, un puits a été découvert. Il contenait des amphores, de la céramique, un vase à deux anses orné de figures géométriques peintes en noir et sept ou huit gobelets en terre munis d'une anse.

6 : Granier, Maissant 1991, p. 131-165 ; Gruat et *alii*. p. 157.

⁴² Quinze tessons de céramique sigillée, dont deux Drag. 35 et cinq Drag. 37, un tesson de céramique commune grise et un tesson de céramique commune orangée.

5 : Villa des Masses :

1 : Le site se situe au lieu-dit les Masses (commune de Druelle), à environ 300 mètres au nord-est du hameau du Baguet, dans une combe à 610 mètres d'altitude. Un affluent de l'*Aveyron* passe à proximité des vestiges (environ 70 mètres). Le sol est formé de socles anciens de migmatites.

2 : Le site romain a été découvert lors d'un creusement d'une réserve d'eau. F. Granier et C. Maissant ont prélevé au sein des déblais de la céramique, des fragments d'amphores (Dressel 1), un fragment en pâte de verre bleue décorée d'une spirale jaune et des pilettes d'hypocauste.

3 : L'établissement découvert seulement par prospection ne présente pas de plan mais était muni d'un certain confort grâce un chauffage par *hypocauste* découvert.

5 : À environ 1,3 km, un site localisé à Pièce-Haute, entre Belse et Roumeguet a livré sur 1500 m² des *tegulae*, de la céramique et la partie dormante d'une meule (méta). La céramique nous permet de dater le site du I^{er} siècle après J.-C. Par ailleurs, un atelier de tuilier a également été repéré à 1km au sud de la villa des Masses, au lieu-dit Lamayou.

6 : Granier, Maissant 1991, p. 127-129 ; Gruat et *alii*. 2011, p. 158.

6 : Villa de Sévignac :

1 : Le mobilier a été retrouvé dans les champs attenants au hameau de Sévignac, à l'ouest de la commune de Druelle. Ils se situent à environ 610 mètres d'altitude et sur un socle ancien composé de micaschistes. La rivière de l'*Aveyron* passe en contrebas de la villa à 600 mètres environ.

2 : En 1947, A. Albenque signale la présence d'un site romain en raison de la présence de *tegulae*. En 1991, F. Granier et C. Maissant prospectent à nouveau le site et repèrent des vestiges antiques sur une superficie de 1600m² (*tegulae*, *imbrices*, *hypocaustes*, céramiques attribuables aux I^{er} et II^{ème} siècles après J.-C et une scorie).

3 : Les pilettes d'hypocauste retrouvées permettent de dire que la villa possédait un système de chauffage par hypocauste. La céramique retrouvée (1 tesson de commune grise, 2 tessons de commune orangée) permet de dater le site aux alentours du I^{er} siècle après J.-C. En l'absence d'opérations de terrain ou de prospections aériennes, le plan de l'établissement ne peut pas être établi.

5 : À 500 mètres au nord, près du hameau de César, des substructions, des *tegulae*, de la céramique, des monnaies ainsi que des débris de mosaïque et d'armes ont été retrouvés.

6 : Albenque 1996, p. 166-167 ; Granier, Maissant 1991, p. 172-175 ; Gruat 2011, p. 157.

7 : Villa de Souyri :

1 : Au lieu-dit Gros Pradels sur la commune de Salle-la-Source, près de la route D85 et sous le village de Souyri a été découvert cet établissement. Il se situe à une altitude d'environ 560 mètres et sur un sol de marnes calcaires et de dolomies du jurassique inférieur.

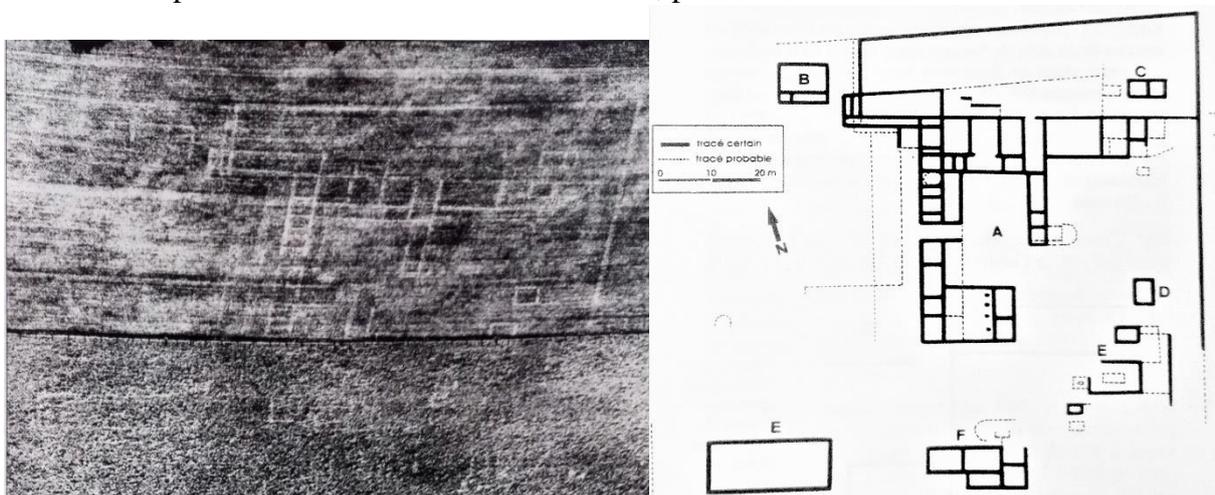
2 : Ce sont grâce à des photographies aériennes effectuées pendant la période de sécheresse de 1983 et réalisées par M. Dausse que cette grande villa a été repérée. Des prospections pédestres ont ensuite été menées la même année. Les derniers indices sur cette villa que nous possédons remontent dans les années 1990 où un labour a mis au jour les vestiges d'un petit bâtiment (5,40 x 4,10 mètres) en grand appareil de blocs de grès.

3 : Le site présente un ensemble de bâtiments séparés. Le plus grand est composé d'environ 40 pièces, réparties principalement sur deux ailes disposées perpendiculairement et formant une cour. Une longue galerie de façade orientée à l'ouest semble structurer l'ensemble. Le domaine propre de la villa a été évalué de 800 à 1000 ha environ. Le mobilier découvert présente une occupation datable du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^{ème} siècle après J.-C.

5 : Plusieurs fermes et métairies ont été repérées près de la villa dont une à moins de 2 km à l'ouest. Cette dernière a connu des fouilles archéologiques la datant du I^{er} siècle après J.-C. On note également la présence d'un « stationnement militaire » à moins de 2 km au nord et du centre cultuel de Cadayrac au nord de la commune. Gravitant autour de la villa, de petites fermes et habitats ont été révélés par prospections pédestres dont un site qui semble s'apparenter à un temple.

6 : Dausse 1983, p. 224-225 ; Dausse 1988 ; Dausse 1997, p. 16-17 ; Gruat et *alii.* 2001, p. 567.

7 : Cliché et plan de L. Dausse. Gruat et *alii.* 2001, p. 567.



8 : Villa de Vialatelle :

1 : Au lieu-dit de Vialatelle, à 1 km au nord-ouest de Saint-Mayme, la villa est implantée dans la plaine de l'Auterne avec une position en contrefort du causse. Elle se trouve à proximité de la voie romaine Lyon- Bordeaux, dans les parcelles comprises entre la RD 988 et RD 224 et proche du ruisseau de l'Auterne. Positionnée sur un sol de marnes calcaires et de dolomies du jurassique inférieur, son altitude se situe aux alentours de 525 mètres.

2 : En 1983, lors d'une période de sécheresse, J.-B. Routier et J.-Cl. Teulier, pilotes de l'aéroclub local, ont découvert une villa dans les prairies dites le Claux. Des photos aériennes de J. Dhombres ainsi que des relevés au sol réalisés par M. Dausse la même année, permettent de supposer que la *pars urbana* d'une importante villa se situe à cet endroit.

3 : La demeure occupe une aire de 85 mètres sur 45 mètres environ. Celle-ci paraît dotée d'une cinquantaine de pièces et d'une cour à péristyle. Une partie secondaire reliée par un couloir semble se dévoiler vers l'est.

5 : À 500 mètres au nord de l'établissement, au hameau Boscus, un bâtiment a été repéré par L. Dausse. D'autres structures près du village de Malan et autour de la villa ont été mises au jour lors de travaux d'aménagements et de prospections pédestres. Un dépotoir semble être identifié dans la parcelle BH9.

6 : Dausse 1997 ; Gruat et *alii.* 2011, p. 337.

7 : Photographie de L. Dausse. Dausse 1983, pl. Onet-le-Château 2.



9 : Villa de Puechmaynade :

1 : La villa se situe au lieu-dit de Puechmaynade, à la limite de ce domaine avec les Cabaniols, sur la commune d'Onet-le-Château. Elle est positionnée sur les parcelles AY39, AY65 et AY64 à une altitude de 575 mètres environ. Cette dernière possède le même sol que la villa de Vialatelle (marnes calcaires et de dolomies du jurassique inférieur) et voit passer juste en contrebas un affluent de l'Auterne.

2 : Lors de la sécheresse de 1983, la prospection aérienne menée par J.-B. Routier et J.-Cl. Teulier a permis de révéler ce site. La photo aérienne de J. Dhombres montre des substructions et donne un plan très incomplet. La même année des prospections pédestres sont menées par L. Dausse. Fin 1983, début 1984, L. Dausse ouvre un sondage limité à 4m² sur une concentration de vestiges repérés dans la parcelle AY 39. À partir de la semelle de labour, 8 décapages successifs permettent d'atteindre le substrat à 1m de profondeur. Cette partie du site recelant un abondant et divers mobilier (*tegulae*, mortier, crépis, dallage de marbre, verres, amphores, céramiques...) a servi plusieurs fois de dépotoir.

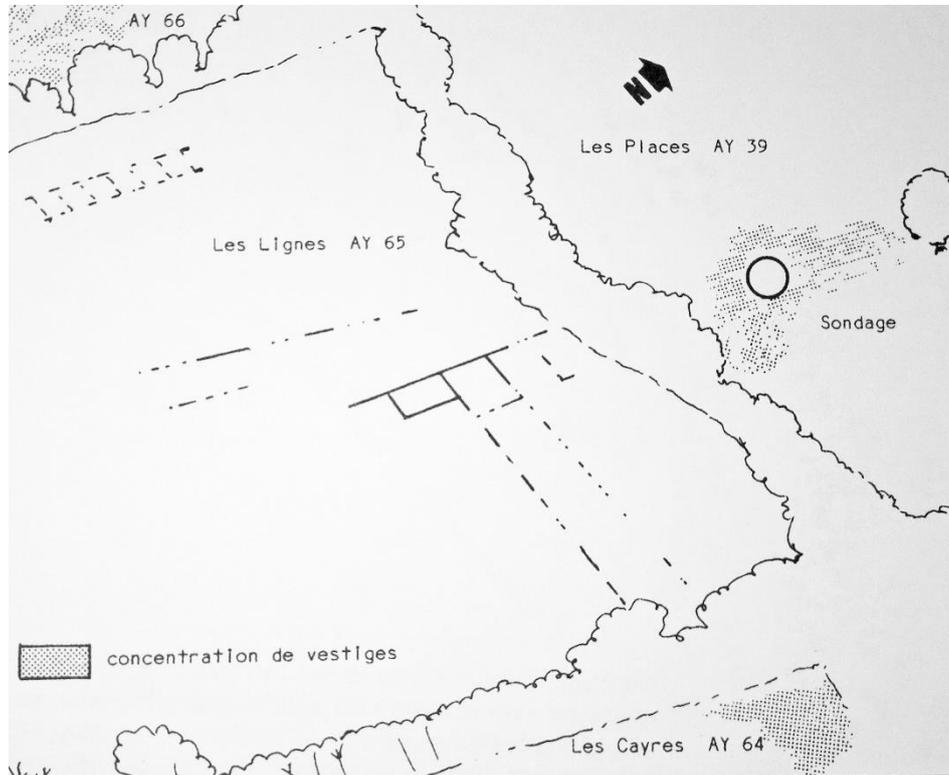
3 : La photographie aérienne laisse apercevoir des substructions de grandes dimensions qui dessinent un plan très incomplet. On peut entrevoir des pièces de forme rectangulaire ainsi que des couloirs disposés en plan orthogonal. La chronologie établie à partir des vestiges nous donne une occupation entre 50 et 200 après J.-C.

4 : Lors du sondage, du mobilier est remonté à la surface nous donnant ainsi des indices sur le décor accordé à la demeure : du crépi peint, des dallages et tesselles de marbres ainsi que des tesselles de verre.

5 : Aux alentours des vestiges, dans la parcelle en pente et attenante (AX 1-2) des structures bâties ruinées composées de pierre calcaires et de mortier ainsi que de nombreuses *tegulae* ont été décelées en 1995 par A. Domergue et L. Dausse. Deux sites à *tegulae* sont également à noter près des hameaux de la Basterie et de la Forestie.

6 : Dausse 1983 ; Dausse 1997 p. 14- 18 ; Gruat et *alii.* 2011, p. 345.

7 : Cliché J. Dhombres restitué par L. Dausse, dans Gruat et *alii* 2011, p. 344.



10 : Villa des Clapiès :

1 : Le site est situé à 900 mètres à l'ouest/nord-ouest du hameau de Bezannes, à une altitude d'environ 550 mètres. La voie romaine Lyon - Bordeaux passait à proximité et de nombreuses résurgences alimentaient la demeure en eau. Elle est implantée sur un sol calcaire du jurassique moyen. Aujourd'hui, une grande partie de la demeure est enfouie sous une maison habitée.

2 : La villa est connue depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Au début du XX^{ème} siècle, elle a fait l'objet de fouilles partielles dont l'ampleur n'est pas identifiable mais qui a révélé la présence de substructions, mosaïques et pierres ouvragées. En 1982, l'implantation d'un lotissement a détruit partiellement le site. Ce n'est qu'en 1987 et 1991 que des opérations archéologiques préventives menées sous la direction de Lucien Dausse, permettent d'établir le plan réduit de la partie ouest de la villa.

3 : D'après les opérations archéologiques, il s'agit d'une villa à péristyle, dont 800m² ont été dégagés. Ces vestiges sont composés de pièces thermales, de salles de réception, de cuisines, de cours et d'un laraire. La présence de ce laraire ainsi que d'une salle de réception à bassin sont des éléments importants à notifier. Des amphores vinaires et de la céramique supposent une implantation antérieure au I^{er} siècle avant J.-C. L'occupation de la villa se situe quant à elle entre le I^{er} siècle après J.-C. et le III / IV^{ème} siècle après J.-C. et se divise en quatre phases : d'abord la construction de la villa au début du I^{er} siècle après J.-C. Puis, au début du II^{ème} siècle, on remarque des successions et adjonctions dans la partie thermique avec possiblement la mise en place des mosaïques. Au cours des II^{ème} et III^{ème} siècle, l'évolution se poursuit au travers de la construction de murs séparatifs, du laraire et de la partie sud du secteur thermal. Enfin, vers la fin du III^{ème} siècle, un incendie provoque l'anéantissement du site. Cependant, des indices plus tardifs dans le IV^{ème} siècle témoignent d'une occupation continue ou d'une réoccupation du site dont il est encore impossible de saisir l'ampleur.

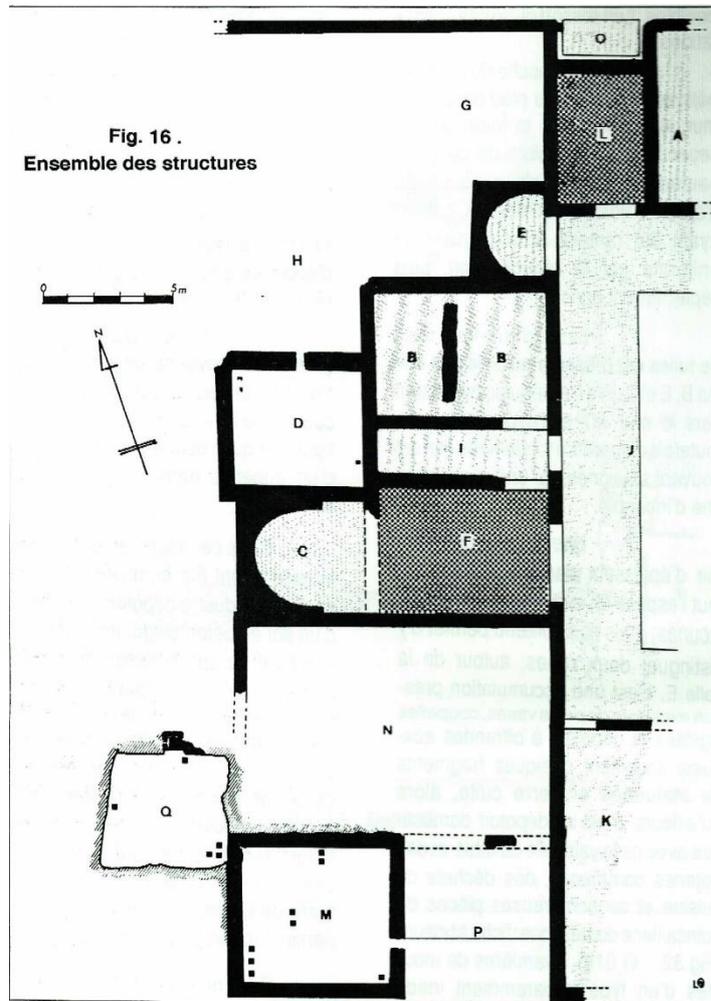
4 : Quelques indices sur la décoration de la villa nous sont parvenus : un chapiteau et une colonne en grès retrouvés dans des champs voisins ainsi que deux mosaïques dans les salles de réception F et L. Ces dernières sont réalisées avec des formes géométriques et végétales polychromes.

5 : Juste en face et à quelques mètres du site fouillé, du mobilier agricole et des structures ont été retrouvés à l'Aubugue et à la Galaubie. Non loin de là, près de hameau de Sanhes, des vestiges possiblement liés à une autre villa ont été découverts par prospection aérienne. Enfin,

à la Pélisserie et au nord de la commune de Rodelle, de nombreux sites d'habitat ont été identifiés.

6 : Dausse 1991 (a), Dausse 1991 (b), Dausse 1992, p. 42-84 ; Dausse 1997 p. 175-224 ; Gruat et *alii.* 2011, p. 363.

7 : Plan de Lucien Dausse. Dausse 1997, p17.



1/ Environnement et implantation des *villae*

Dans ce chapitre, il s'agira de tenir compte de la forme et de la composition du réseau de peuplement dans lequel les *villae* s'insèrent. Les prospections archéologiques réalisées ces dernières décennies ont permis la mise au jour de vestiges et révèlent l'extrême densité d'occupation des campagnes ainsi que la variété des formes d'habitat (figure 9 - 24). Plusieurs raisons ont motivé le choix de la région de Rodez et ses alentours pour cette étude. Tout d'abord, la présence du chef-lieu de la cité des Rutènes, *Segodunum*, qui est le centre politique, économique et culturel de la cité. Autour de cette ville, des agglomérations secondaires comme les Balquières à Onet-le-Château et un centre culturel composé d'un sanctuaire et d'un théâtre à Cadayrac viennent conforter l'importance de la zone étudiée. La population urbaine de cette zone étant importante grâce à *Segodunum*, il est intéressant de voir si la campagne environnante est elle aussi encline à occupation dense. Puis la seconde raison concerne la topographie du secteur, propice à l'établissement de fermes et de grands domaines. L'altitude, la nature du sol, le climat, l'hydrographie, autant d'éléments qui ont favorisé la mise en place de culture et d'élevage. Les ressources minières, richesses du domaine rutènes, sont présentes un peu partout sur le territoire. On note la présence du fer, de l'étain et de l'or tout autour de *Segodunum*. Enfin, la présence des voies de communication terrestre et de leur carrefour au niveau de la capitale de cité complète les critères principaux nécessaires aux exportations et importations des domaines. Ce sont ces divers éléments qui ont donc poussé l'étude de ce mémoire à se centrer sur cette zone.

En observant les *villae* connues, on remarque qu'autour de Rodez, dix demeures ont été occupées du Ier siècle avant J.-C. jusqu'à la fin du IV^{ème} siècle après J.-C. Les recherches sur l'occupation des campagnes antiques en Aveyron étant anciennes, ce chiffre ne reflète sans doute pas la réelle densité de cette période.

Hormis l'agglomération de *Segodunum*, d'autres critères liés à l'environnement ont joué un rôle important dans l'établissement de ces habitats. L'apport des disciplines paléo-environnementales (géoarchéologie, palynologie, sédimentologie...) est crucial pour accéder au sujet qui préoccupait les agriculteurs gallo-romains et qui nous préoccupe aujourd'hui pour comprendre l'occupation des campagnes : le sol. Même si les élites contrôlaient d'autres sources de revenus telles l'artisanat ou le commerce, leur fortune était majoritairement assise sur l'exploitation de la terre. Six siècles après la conquête des Gaules, Sidoine Apollinaire rappelle le poids de cette idéologie aristocratique attachée au domaine terrien⁴³. Il est évident que par conséquent les propriétaires gallo-romains aient cherché à tirer le meilleur profit de ce

⁴³ Sidoine Apollinaire, Carm 22.

système d'exploitation⁴⁴.

Le secteur géographique de Rodez correspond au Causse appelé comtal (figure 5). Durant l'Antiquité, le cadre environnemental était sensiblement le même qu'aujourd'hui, une vaste région homogène (de terrains jurassiques, calcaires ou marnes de lias), traversée par la rivière de l'Aveyron. Les zones verdoyantes et fertiles qu'offre cette zone sont dues à deux grandes failles qui dégagent des marnes du toarcien et compensent la relative aridité du sol. Au niveau du climat, ce plateau légèrement incliné d'est en ouest est ouvert à toutes les influences climatiques et subit les rigueurs du froid auvergnat, la pluviométrie de l'ouest et les effets du vent du midi⁴⁵. Concernant le réseau d'eau de surface, il est composé de la rivière de l'Aveyron, de la rivière de l'Auterne, de la Briane et de leurs affluents. C'est généralement la présence de ces cours d'eau qui a motivé les propriétaires à construire leurs demeures rurales dans ces zones.

⁴⁴ Trément 2010, p. 176.

⁴⁵ Gruat et *alii.* 2011, p. 68.

A/ La topographie des zones d'implantations

Le relief durant l'Antiquité a peu évolué, les montagnes et les plaines d'aujourd'hui sont les mêmes qu'il y a 2000 ans. Même si l'érosion a modifié légèrement les paysages, c'est surtout la main de l'homme qui a été déterminante dans les changements que l'on observe. Les défrichements et déboisements ont fait disparaître des forêts au profit de grands champs cultivables. Ces transformations sont donc à prendre en compte dans l'analyse de l'environnement des *villae*. Le paysage actuel que l'on observe sur le terrain (forêts ou champs cultivés) ne reflète très certainement pas celui de l'époque antique.

Les constructions ont souvent été installées dans les vallées, à faible altitude, près de cours d'eau⁴⁶. Les hautes altitudes ainsi que les pentes exposées au nord étaient évitées car trop froides et ombragées. D'autres habitats peuvent être établis sur une terrasse supérieure dominant la rivière. Certaines *villae*, particulièrement luxueuses peuvent s'articuler en plusieurs corps de bâtiments, l'un près de l'eau, correspondant aux thermes, l'autre sur une terrasse dominant la rivière. On retrouve ce type d'implantation à Nérac et à Saint-Criq-Villeneuve. Enfin, quelques *villae* ont pu être implantées sur les versants en pente douce des vallées dissymétriques, dans une partie basse sur un méplat ou sur les dernières pentes d'un coteau⁴⁷.

Dans le sud-ouest, les ensembles de riches demeures se distinguent cependant par une position relativement élevée, soit sur un versant de coteaux, soit sur les bords de hautes terrasses alluviales ou de plateaux bénéficiant de vue panoramique. La présence de l'eau et de la beauté du paysage semblent avoir été des critères dominants dans le choix d'implantation.

La nature du substrat est variable : on retrouve des sols sédimentaires et des socles anciens. Concernant les sols sédimentaires, les *villae* de Clapiès et d'Argentelle se situent sur des calcaires du jurassique moyen. Les *villae* de Souyri, Puechmaynade, Vialatelle et Le Poux sont positionnées sur des marnes calcaires et dolomies du jurassique inférieur. Mas Marcou est quant à elle positionnée en limite de deux sols : des marnes calcaires et dolomies du jurassique inférieur et des roches migmatites. Puis, les *villae* du Clos d'Agnac et des Masses sont implantés sur des socles anciens de migmatites. Enfin, la villa de Sévignac se situe elle aussi sur un socle ancien composé de micaschistes.

⁴⁶ Balmelle 2001, p. 93.

⁴⁷ Balmelle 2001, p. 94.

Les *villae* établies sur le Causse comtal se situent toutes entre 525 mètres et 610 mètres d'altitude. La plus faible en altitude est la villa Vialatelle, située près du contrefort du causse, dans les prairies dites « le Claux ». À cheval sur deux parcelles (BH 5 et 7), ses vestiges sont visibles par prospection aérienne. Son implantation au bord de contreforts (570 mètres et 600 mètres d'alt.) lui permet d'être abritée des vents du nord. À 1800 mètres de là, la villa de Puechmaynade (parcelles AY 64, 65, 66 et 39) est située sur la bordure d'un contrefort (575 mètres alt.), lui donnant ainsi une vue panoramique sur les environs et surplombant un affluent de l'Auverne. Cette forme d'implantation se retrouve à la villa du Clos d'Agnac qui, elle aussi située à 575 mètres d'altitude, se trouve en bordure du plateau, dominant l'Aveyron. Plus à l'ouest, les *villae* présente sur la commune de Druelle (Les Masses, Savignac et Le Poux), sont comprises entre 570 mètres et 610 mètres d'altitude. Ce sont les demeures les plus élevées en altitude. Sévignac occupe une terrasse supérieure dominant l'Aveyron et orientée vers le sud. Puis la villa de Le Poux est présente sur le plateau, tout près du bois dit « du sauvage » à l'ouest. Enfin, la villa des Masses est implantée dans une combe orientée vers le sud. Au nord-ouest de Rodez, la villa de Souyri est installée à 580 mètres de hauteur dans les champs du lieu-dit Gros Pradels entouré d'un relief plat. En continuant vers le nord, la villa des Clapiès, à 550 mètres d'altitude, est située au centre du causse comtal et est également entourée d'un relief plat. À cheval sur deux parcelles (parcelles 512 et 511), les terres arables du causse sont propices à la culture des céréales. À l'est, la villa d'Argentelle est édifiée dans un champ (557 mètres alt.) avec au nord-ouest l'Aveyron qui s'écoule. Sur la rive opposée, toujours au nord-ouest, les rochers de Roquemissou surplombent et protègent la villa des vents. Au sud et au sud-est, les montagnes et bois des Palanges offrent un beau panorama aux habitants de la demeure. Enfin, la villa Mas Marcou est établie sur les flancs d'une colline (600 mètres alt.), proche d'un ruisseau présent au sud-ouest. En conclusion, on constate que les implantations des *villae* dans le paysage rutène sont très variées (figure 6). Trois se situent en position dominante sur une hauteur surplombant un cours d'eau. Trois autres sont installées dans un champ avec un paysage sans relief. Deux *villae* sont installées en pente, soit sur un flanc de vallée ou dans une combe. Et enfin, deux ont été construites dans un champ entouré de hauts reliefs (falaises, contreforts).

Le réseau hydrographique :

Le réseau des eaux de surface est généralement identique à celui de l'Antiquité, mais quelques différences peuvent être notées. Le colmatage de vallées par l'érosion et les apports d'alluvions peuvent expliquer les rehaussements du niveau des eaux dans certaines régions. Mais surtout, beaucoup de rivières ont été en partie « domestiquées » par l'homme en contrôlant et en régularisant leurs cours (barrages, digues...)⁴⁸. Il est donc primordial de vérifier si les parcours des rivières sont d'origine naturelle ou si elles possèdent des aménagements (barrages, digues) de périodes plus récentes. Le réseau des eaux de surface, pour la région étudiée, se compose comme il a été dit précédemment de grandes rivières (Aveyron, Auterne) et de leurs affluents (La Briane, La Maresque ...) (figure 7). Ces ruisseaux et rivières n'ont pas été déviés de leurs parcours et respectent leur tracé initial se dirigeant vers la Garonne⁴⁹.

La proximité d'un cours d'eau est un critère bien attesté dans le choix d'implantation des *villae*. L'habitat peut être établi soit en bordure immédiate du cours d'eau, soit sur la basse terrasse inondable de la rivière. Autour de Rodez, la distance entre la villa et le cours d'eau varie entre 50 mètres et 800 mètres. Ainsi, on remarque que Montrozier, en plus d'être à proximité d'un ruisseau nommé « le ruisseau de Giberguette », jouxte directement la rivière de l'Aveyron. Les demeures de Savignac et du Clos d'Agnac sont également situées à proximité de l'Aveyron. Autre villa située près d'une rivière, Vialatelle, qui s'est implantée à côté de l'Auterne. Ces quatre habitats ont donc été édifiés à côté d'un cours d'eau important. Quatre autres *villae* se situent près d'affluents de l'Aveyron ou de l'Auterne : Mas Marcou près de la Briane, Le Poux avoisinant le Maresque, Les Masses à proximité du ruisseau des Combes du Four et Puechmaynade au bord d'un affluent de l'Auterne. Quant à la villa des Clapiès, elle se situe à environ 800 m d'une source nommée le St-Epur et les terres environnantes possèdent de nombreuses résurgences permanentes et abondantes⁵⁰. Enfin, concernant la villa de Souyri au lieu-dit du Gros Pradels, un cours d'eau traverse le village de Souyri et des points d'eau formés grâce aux failles géologiques sont à proximité.

Des aqueducs ont été retrouvés lors des fouilles et ont permis de mettre en relation la rivière attenante avec la villa et de comprendre la desserte de l'eau au sein de l'habitat. À Argentelle, plusieurs aqueducs ont été repérés dans la demeure mais aussi dans les champs attenants. Des canalisations en maçonnerie ou bien constituées de tuyaux de briques soudés par du plomb permettaient la circulation de l'eau dans l'établissement tandis que les eaux usées étaient acheminées vers l'Aveyron⁵¹. À Mas Marcou,

⁴⁸ Ferdière 1988, p. 34.

⁴⁹ Gruat et *alii*. 2011, p. 67.

⁵⁰ Dausse 1992, p. 43.

⁵¹ Gruat et *alii*. 2011, p. 322.

l'aqueduc de 1 mètre de profondeur était relié à une source et non à la Briane. En effet, l'eau arrivait de la source de Fontrosière, distante de 600 mètres et était distribuée par des tuyaux en terre cuite dans les pièces de la villa⁵².

Les rivières et ruisseaux près des *villae* n'étaient pas navigables, car en Aveyron les rivières sont en grande majorité trop proches de leur source, avec des étiages trop faibles et des pentes trop prononcées⁵³. On peut néanmoins penser que le flottage⁵⁴ était une technique utilisée, car plus facile à mettre en place aux périodes de hautes eaux. Les voies de communication utilisées à l'époque étaient donc les voies terrestres.

⁵² Gruat et *alii*. 2011, p. 165.

⁵³ Pisani 2007, p. 335.

⁵⁴ Le flottage était destiné à transporter des grumes.

B/ Les voies de communication terrestres :

L'influence du réseau routier joue également un rôle important durant l'époque gallo-romaine sur le territoire rutène puisqu'il interfère directement dans le maillage de l'habitat rural. Plusieurs voies découpent et desservent l'actuel département de l'Aveyron et du Tarn. On en compte onze connues par les textes ou l'archéologie dont six en partance de Rodez : Rodez - Toulouse, Rodez – Javols, Rodez – Cahors, Rodez - Lodève, Rodez – Limoges / Périgueux, Rodez – Séverac-le-Château. (figure 8).

Si l'on confronte l'implantation des *villae* aux réseaux routiers antiques, on remarque que la majorité se situe non loin des voies importantes et il arrive parfois que la villa ait été établie pratiquement en bordure d'un axe majeur. À Mas Marcou, la voie terrestre *Segodunum-Condatomagos* (Millau) passait devant la demeure au nord-ouest. Cette proximité avec la route a donné de nombreuses hypothèses sur le fait qu'une partie de la villa soit une *mansio*⁵⁵. En effet, on relève ce genre de rapprochement avec une voie à la villa Alba Docilia proche de la *via Julia Augusta* ou entre Ravenne et Altino sur le littoral Adriatique⁵⁶.

Cependant, on note également que la plupart du temps les demeures ne sont pas établies directement près de la voie mais qu'un chemin privé les relie aux grands axes. Les agronomes latins, tel Columelle, rappellent d'ailleurs les dangers d'une mitoyenneté trop importante avec la route qui accentuerait les risques de brigandages et l'obligation d'hospitalité⁵⁷. Les *villae* de Vialatelle et des Clapiès se situaient en bordure de la voie *Lugdunum* (Lyon) - *Burdigala* (Bordeaux)⁵⁸. En effet, cette voie entrait en pays rutène par le plateau de l'Aubrac, franchissait le Lot à Saint-Côme, passait près de la villa des Clapiès à Bezannes, puis se dirigeait vers Vialatelle à 2km au nord de Rodez. Le toponyme de Vialatelle émane d'ailleurs de cette voie (Vialatelle = « *Via lapta* »). Puechmaynade, qui se trouve à moins de deux kilomètres de Vialatelle, devait posséder un chemin qui reliait la villa à cet axe majeur. Quelque fois, ces axes reliant les *villae* aux routes ont été identifiés comme dans le sud-ouest à Valentine et à Montréal-Séviac⁵⁹. Malheureusement, concernant les *villae* autour de *Segodunum*, seules les voies majeures ont été identifiées et parfois le trajet de ces mêmes voies reste hypothétique⁶⁰. Pour les autres *villae*, selon leur situation géographique et les données connues sur les axes de

⁵⁵ Pisani 2007, p. 345.

⁵⁶ Chevalier 1995, p. 289.

⁵⁷ Columelle, *De l'Agriculture*.

⁵⁸ Gruat et alii. 2011, p. 337.

⁵⁹ Balmelle 2001, p. 96.

⁶⁰ Pisani 2007, p. 351.

communication, on peut déduire assez facilement les voies majeures les plus proches. Les demeures du Clos d'Agnac, des Masses, de Le Poux, de Sévignac et de Souyri se trouvent non loin de l'axe *Segodunum – Divona* (Cahors) et *Segodunum – Augustoritum* (Limoges). En effet, une même voie partant de Rodez vers l'ouest se divisait en deux au niveau du hameau Maison-Neuve, juste avant *Carantomagos* (Cranton)⁶¹. Enfin, la villa d'Argentelle, serait située près de la voie antique Rodez – Séverac-le-Château qui se raccordait à l'axe Javols-Millau. Le tracé, repéré près de Gagnac et de Bizeins, reste néanmoins incertain⁶². Les draies, pouvaient être également un autre moyen de desserte de la villa. Ces anciens chemins de transhumance, pouvant remonter jusqu'au Néolithique final, peuvent atteindre plusieurs dizaines mètres de large⁶³. Ces pistes ont souvent complété le réseau des voies de communication durant l'Antiquité et on remarque même que des portions de routes gallo-romaines se sont superposées à elles⁶⁴. La cartographie que M. Delmas a réalisée (figure 8), montre que des draies passaient à proximité des *villae* de Mas Marcou, Vialatelle, Puechmaynade, Souyri et des Clapiès. Il est donc envisageable de penser que les *villae* pouvaient utiliser ces chemins pour les besoins de leur *pars rustica*.

⁶¹ Pisani 2007, p. 340.

⁶² Albenque 1996 (b), p. 75-77.

⁶³ Delmas 2006, p. 129-154.

⁶⁴ Pisani 2007, p. 338.

C/ L'occupation environnante : 11h

Depuis les années 1970 le débat historiographique a porté sur les grandes propriétés, sans considération du maillage territorial. De ce fait, les petits établissements ruraux ont couramment été négligés à cette époque car considérés comme marginaux. Or, la mise au jour régulière de ces bâtiments par l'archéologie préventive depuis maintenant plus d'un quart de siècle, réoriente les recherches ainsi que notre vision des campagnes antiques⁶⁵. En observant les zones d'implantation des *villae*, on observe d'autres formes d'habitats et d'occupations qui parfois semblent rattachées à celles-ci. De la sorte, des ateliers de potiers, des temples ou encore des métairies entrent dans l'étude de ces domaines. Si les recherches historiographiques sur le monde rural ont souvent opposé les termes de « ferme » et de « villa » romaines, on remarque qu'ajouté à cela, les grands établissements ruraux nommés « villa » ont été étudiés sans leurs *pars rustica* ou sans les petits établissements gravitant aux alentours. Par exemple, l'ouvrage de Pierre Gros⁶⁶ dédié à l'architecture romaine ne tient pas compte de ces petits bâtiments annexes car l'auteur se préoccupe de la *pars urbana* et non de l'ensemble du domaine agricole. Autre ouvrage majeur sur les *villae* du sud-ouest, celui de Catherine Balmelle qui là encore ne tient compte que des parties habitées par le *dominus* et des décors⁶⁷. Or, le luxe d'une villa, avec ses marqueurs ostentatoires (marbres, mosaïques, peintures...) nous informe sur la fonction et la richesse de son propriétaire, mais nullement sur la superficie exploitée qui entoure la demeure et son intégration dans un réseau agricole. On sait aujourd'hui qu'il existe des habitations de plaisance sans grandes terres aux alentours (la villa Valentine ne possède pas de *pars rustica* jusqu'à présent) et à l'inverse que des *villae* peu luxueuses sont le centre d'un vaste ensemble productif⁶⁸ (la villa de Loupian était un grand centre productif au Haut-Empire). Les différentes prospections effectuées jusqu'à ce jour partout en France ont permis de conjecturer la présence de bâtiments agricoles et d'habitats modestes pour comprendre au mieux ces organisations. La prospection aérienne a permis la découverte de centaines de bâtiments qui jusque dans les années 1960 échappaient encore à l'attention. René Agache en Picardie ou J. Dhombres pour l'Aveyron, ont enrichi le corpus de l'occupation des campagnes, resté jusqu'alors très lacunaire. La prospection au sol a quant à elle permis de révéler de nouveaux bâtiments. Elle a également fourni différents indices de datation des sites et parfois sur les activités entreprises dans ces lieux. Lors de ces opérations, la reconnaissance de *tegulae* et

⁶⁵ Reddé 2017, p. 49.

⁶⁶ Gros 2006.

⁶⁷ Balmelle 2001.

⁶⁸ Reddé 2017, p. 56.

*d'imbrices*⁶⁹ sur le terrain permet de supposer la présence d'un habitat gallo-romain qui n'apparaît pas toujours par vue aérienne. Il faut néanmoins rester vigilant sur la désignation de ces sites et tempérer les catégorisations hâtives à cause de la pratique agricole de l'épandage (ou fumure) qui était déjà utilisée à l'antiquité. Les excréments des animaux comme des hommes, mêlés aux litières usagées du bétail et aux déchets divers (dont la céramique) étaient répandus dans les champs afin de fertiliser le sol⁷⁰. Aujourd'hui encore, le débat entre les archéologues pour différencier un site très érodé d'un épandage lors de prospections pédestres, reste d'actualité.⁷¹ Pierre Ouzoulias, archéologue au CNRS, émet des doutes sur la pratique de l'épandage qui peut être facilement confondue avec les vestiges d'un site détériorés. Alain Ferdière, professeur en archéologie à l'université de Tours, pense au contraire que cette pratique était réellement menée durant l'antiquité même s'il ne nie pas que des confusions avec un site puissent intervenir. De plus, d'autres facteurs, comme les établissements d'atelier de tuilier sont eux aussi à prendre en compte dans l'analyse des données de prospections puisque de nombreux déchets de ces ateliers étaient entassés sur place. Il est donc souhaitable de comparer la surface et la densité du mobilier retrouvé avant de conclure à une forme d'habitat, même si ces tessons témoignent pour sûr d'une occupation et d'une mise en valeur du territoire. Les fouilles étant anciennes pour la majorité et se concentrant exclusivement sur les surfaces bâties de la *pars urbana* des *villae*, seules les prospections menées nous permettent d'avoir une vue, encore très incomplète, des réseaux agricoles. Dans le cadre des recherches menées autour de Rodez, certains indices supplémentaires tels des fûts de colonnes, de la mosaïque ou de la céramique sigillée nous permettent d'identifier un habitat et/ou de le dater. Des artefacts artisanaux nous indiquent parfois les activités opérées dans ces domaines. Ainsi, lorsqu'un bâtiment agricole ou artisanal est repéré près d'une villa, on peut suggérer, suivant sa situation géographique, qu'il s'agisse de la *pars rustica*⁷² de cette même villa ou d'un bâtiment plus ou moins rattaché au domaine (métairie, atelier de tuilier). Il se peut également que ces établissements soient des fermes indépendantes, rattachées ou non à de grands domaines. Le terme de « ferme » qui sera ici employé, renvoie à un établissement rural composé d'un ou plusieurs bâtiments d'habitats et d'exploitations, de taille inférieure à celle des *villae* et qui ne sont pas équipés d'éléments ostentatoires permettant d'identifier archéologiquement ces dernières (mosaïques, marbres, enduits peints, thermes...). Les diverses occupations repérées ont été classées et traitées par

⁶⁹ Matériaux de couverture des habitats propre à la période gallo-romaine.

⁷⁰ Ferdière et *alii*. 2006, p. 92.

⁷¹ Ferdière 2015, chronique 326.

⁷² Partie agricole du domaine

communes actuelles étant donné que les archives relatives à ces dernières dérivent d'un classement administratif de cet ordre.

Débutons par la commune de Rodelle (figure 9) sur laquelle la *villa* des Clapiès a été fouillée. Dans un rayon de deux kilomètres autour du site, plusieurs occupations ont été découvertes par prospections pédestres. À l'Aubugue et à la Galaubie les vestiges remarquables dans ces secteurs sont les plus proches du site des Clapiès. La concentration et la diversité des artefacts⁷³, ainsi que la proximité immédiate avec la villa, laissent aisément supposer qu'il s'agit des bâtiments liés au domaine. L'applique de harnais retrouvée nous informe de la présence de chevaux et la pauvreté du mobilier nous indique qu'il devait s'agir là de bâtiments annexes destinés aux domestiques, employés ou aux activités artisanales. Les premiers vestiges de la Galaubie datent du I^{er} siècle avant J.-C. et concordent avec la première occupation des Clapiès⁷⁴. On peut donc y voir la présence d'une occupation gauloise préexistante qui a succédé au grand domaine gallo-romain. Le matériel archéologique daté des périodes postérieures⁷⁵ et retrouvé également dans ces parcelles nous confirme la continuité d'occupation de ce lieu jusqu'au III^{ème} siècle ap. J.-C.

À l'ouest, au hameau de Sanhes, les prospections menées durant le XX^{ème} siècle auraient mis en évidence une occupation, probablement une autre villa⁷⁶. De nouvelles prospections permettraient d'identifier plus clairement ce site que l'on ne peut considérer comme une villa en l'absence d'informations majeures.

Au sud-ouest de Bezannes, au hameau de La Pelisserie des *tegulae* et *imbrices* marquent la présence de bâtiments antiques dont la nature et la chronologie restent imprécises. Il est très probable que ces indices d'occupation soient liés ou similaires aux substructions gallo-romaines mentionnées à Saint-Cyrice et situées à 400 mètres de là. Ces dernières n'ont pas fait l'objet d'étude particulière mais semblent pourtant être les témoins d'un habitat antique. Il faut notifier également qu'au nord de Rodelle, plusieurs sites à *tegulae* ont été mentionnés aux hameaux de la Manserie, de Gandalou, Lanhac, Savinhac et Bedenaux. Il est impossible à l'heure actuelle de définir sans recherches complémentaires, ces sites qui paraissent isolés.

⁷³ Vestiges de l'Aubugue : Sesterces de Lucius Verus et de Commode, deux *antoniniani* du bas empire, anneau, applique de harnais, clous, fragments de céramiques communes et de sigillées, amphores, os. Vestiges de la Galaubie : Céramique indigène, amphores Dressel 1, perle en verre bleu à cabochon jaune datant du I^{er} siècle avant J.-C. *Tegulae*, *imbrices*, céramique commune et sigillée de la Graufesenque datant de l'époque gallo-romaine. Lecomte 1996, p. 93.

⁷⁴ Voir chapitre « Catégorisation des *villae* ».

⁷⁵ Le mobilier découvert : des sesterces de Lucius Verus (règne de 161-169 ap. J.-C.) et de Commode (règne de 180-192 ap. J.-C.), des *antoniniani* du bas-empire, un anneau, une applique harnais, des clous, des fragments de céramiques communes et de sigillées, des amphores et des os.

⁷⁶ Lecomte 1997, p. 40.

Enfin, à Saint Eulalie du cause, des *tegulae* et *imbrices* ainsi que de la céramique commune et une monnaie de Constantin émise par l'atelier de Lyon en 330-335 ont été découverts par prospection pédestre⁷⁷. A. Boisse, P.-F. Cérés suggèrent de voir là une possible villa. Cependant le manque d'information et de mobilier ne permet pas de conforter cette suggestion.

Au sud de Rodelle, la commune de Sébazac-Concourès (figure 10) offre quelques sites à *tegulae* : la Castagne, tout autour de Gajac dans un rayon d'un kilomètre, à Flars, au nord d'Onêt-l'Eglise à une distance comprise entre 350 mètres et 1350 mètres et à 250 mètres au nord de l'église de Sébazac. Peu d'informations sur ces sites ont été récoltées hormis les nombreux fragments de *tegulae* qui peuvent indiquer la présence de mise en culture de champs ou d'habitat antique dans cette zone. Enfin, le site de la perte de Cambour a livré un peu plus d'éléments lors du creusement d'un fossé d'écoulement des eaux. Les vestiges semblent correspondre à un bâtiment ainsi qu'aux restes d'un foyer domestique. Le premier ensemble marqueur du foyer présente des fragments de poterie noircie, des morceaux d'os et de roches carbonisés. Le deuxième ensemble, représentatif du bâtiment, est composé de fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, d'un morceau d'amphore et d'os non carbonisés⁷⁸. Ce site d'une surface d'un demi-hectare, permet de supposer l'installation d'un établissement rural gallo-romain dont la nature reste à déterminer.

Sur la commune de Salles-la-Source (figure 11), l'occupation antique est assez bien représentée. On y observe la présence d'un temple et d'un théâtre⁷⁹ à Cadayrac, d'un possible « stationnement militaire » près de Souyri (*Castrum Temporarium* découvert par l'abbé Cérés en 1865, des ruines d'habitation et des concentrations de vestiges gallo-romains mis au jour lors de labours et un établissement rural de type « villa ». Cette dernière, près de Souyri, au sud de la commune, a été découverte par prospection aérienne en 1983. Grâce à la vue aérienne, on note que cette demeure est accompagnée de bâtiments relatifs aux activités agricoles (figure 12). Les prospections pédestres qui ont suivi ont permis de dater le site du I^{er} siècle au IV^{ème} ap. J.-C. avec l'hypothèse d'une succession à un habitat gaulois⁸⁰. A deux kilomètres à l'ouest du domaine, à la Cordenade, une métairie a été fouillée de 1984 à 1987 par L. Dausse (figure 13). Ce site de 17 ha est composé de plusieurs bâtiments datant pour le plus ancien du I^{er} siècle ap. J.-C. Sa destruction est estimée au III^{ème} siècle où un incendie aurait détruit la totalité de

⁷⁷ Lecomte 1996, p. 94.

⁷⁸ Abraham 2009, p. 331.

⁷⁹ Voir chapitre « Catégorisation des *villae* ».

⁸⁰ Dausse 1988.

l'exploitation. Le bâtiment principal, de forme rectangulaire (27,30 x 6,90 mètres), est construit dans les mêmes matériaux que ceux de la villa, en *opus caementicum*. A l'intérieur, le mobilier découvert en quantité dans la partie ouest et absent à l'est, témoigne d'une cohabitation entre la famille du métayer et le troupeau de brebis. La qualité de construction de cette bâtisse détonne avec la pauvreté des habitants.

L. Dausse suggère donc de voir là que le *dominus* soit à l'origine de la construction et que ses habitants soient des colons. Il est en effet très probable que cette structure soit liée à la villa. D'autres établissements ruraux sont connus en Aveyron et comparables à ce site. L'établissement des Vernhes situé sur le Lévézou à Salles-Curan, est composé lui aussi d'un bâtiment d'une seule pièce mesurant 28,40 x 14,80 mètres. Le mobilier retrouvé laisse supposer qu'il s'agissait là d'une ferme gallo-romaine dont l'activité serait comprise entre le I^{er} et le III^{ème} siècle ap. J.-C. Les tessons et déchets retrouvés au sein du bâtiment se concentrent dans le quart sud/ouest et pourraient indiquer la partie habitée. On note donc de nombreuses similitudes entre les deux établissements : l'isolement des bâtiments, la durée d'occupation, les dimensions, la situation topographique sur un plateau et la division d'un même espace en deux⁸¹. La métairie de la Cordenade n'est pas donc pas un cas exceptionnel et d'après ses dimensions, on peut évaluer son cheptel à 100-150 moutons. Les terres concédées au colon pour accueillir ce troupeau ne devaient donc pas être inférieures à la parcelle actuelle (17ha) et lui étaient sans doute supérieures. Cet établissement nous permet de mieux comprendre et de nous faire une idée de l'ensemble de la villa Souyri, qui serait composée de la demeure du maître à galerie de façade, des bâtiments agricoles groupés à l'écart sur un côté de la cour et d'une ceinture établissements ruraux rayonnant de 1500 à 2000 mètres autour de la villa (figure 11). De plus, d'autres vestiges d'occupation ont été repérés aux alentours. Les hameaux de la Robertie au nord-ouest de Souyri, des Vésinies et de la Salle au nord, sembleraient être des établissements agricoles. Des fragments de *tegulae* et de céramiques gallo-romaines ainsi qu'une tête gauloise en granit gris datant du III^{ème} av. J.-C. ont été retrouvés et permettent d'émettre l'hypothèse d'une occupation continue. A côté, sur la butte de Peyrinhac, les vestiges d'un habitat du Haut-Empire (*tegulae*, sigillée, débris de mosaïque, fragment de chapiteau dorique) ont aussi été retrouvés. Plusieurs hypothèses quant à la nature de ce site ont été émises. Avec l'aide de la toponymie on pourrait voir là un autre domaine (celui de Perennius ?). Le riche mobilier découvert exclut qu'il puisse s'agir d'une autre métairie. Autre hypothèse, L. Dausse propose d'y voir éventuellement un petit temple de hauteur consacré à la prospérité du plateau

⁸¹ Dausse 1987, p. 13.

dont il constitue le point culminant⁸². De l'autre côté de Souyri, à l'est, L. Dausse et N. Lecomte ont prospecté le lieu-dit des Pradals et ont mis au jour de nombreux vestiges⁸³ relatifs à un petit établissement rural du I^{er} et II^{ème} siècle de notre ère. Juste au-dessus de ce hameau, au Crès, un autre habitat de la même époque est signalé par de très nombreux débris de *tegulae* et *d'imbrices*, un fragment de meule en tuf, des débris d'amphores et des briques de pilettes d'hypocauste sur environ 500m². Il pourrait s'agir aussi d'un autre établissement rural composé d'une partie habitée munie d'un hypocauste et d'une partie liée au travail artisanal ou agricole avec la meule.

On observe donc que la villa de Souyri était installée à proximité immédiate (deux à trois kilomètres) de plusieurs habitats, qu'ils soient modestes ou importants et que ces derniers devaient posséder des terres tout autour, se juxtaposant ainsi avec le domaine de Souyri.

La commune de Druelle (figure 14), à l'ouest de Rodez, présente trois *villae* potentielles : Le Poux, à l'ouest du hameau Lagarrigue, Sévignac à l'ouest de la commune et les Masses près du hameau du Baguet. Près de Sévignac, au hameau de César (à 500m au nord), des substructions, des *tegulae*, de la céramique, des monnaies ainsi que des débris de mosaïque et d'armes ont été retrouvés. Il pourrait s'agir là de constructions liées à la villa de Sévignac. La présence de fragments de mosaïques laisse penser qu'il devait s'agir d'un lieu important destiné à être vu par des personnes extérieures.

Autre indice d'habitat, entre les hameaux de Soleillac et des Cazes, sur une superficie de 1800m², des fragments de *tegulae*, *d'imbrices* et du mobilier⁸⁴ attribuable au I^{er} et II^{ème} siècle ap. J.-C. ont été identifiés. L'étendue et la qualité des vestiges n'étant pas assez importante pour supposer la présence d'une riche demeure, il pourrait s'agir là d'un habitat rural modeste. Plus au nord, à Belse, un puits a été découvert. Il contenait des amphores, de la céramique, un vase à deux anses orné de figures géométriques peintes en noir et sept ou huit gobelets en terre munis d'une anse. Il se situe à 500 mètres au nord d'un autre site localisé à Pièce-Haute, entre Belse et Roumeguet. Ce dernier, a livré sur 1500 m² des *tegulae*, de la céramique⁸⁵ et la partie dormante d'une meule (méta). La céramique nous permet de dater le site au I^{er} siècle ap. J.-C., époque contemporaine au puits. Il est important de notifier que ces deux sites se trouvent à

⁸² Dausse 1987, p. 12-21.

⁸³ Fragments de *tegulae*, *d'imbrices*, *d'hypocauste*, une estampille sur *tegula*, une clé romaine à soulèvement munie de deux dents, des clous en fer, deux fragments de verre bleuté, quinze tessons de sigillée gallo-romaine vinaire Dressel 1A et sept tessons de sigillée claire B ou commune.

⁸⁴ Quinze tessons de céramique sigillée, dont deux Drag. 35 et cinq Drag. 37, un tesson de céramique commune grise et un tesson de céramique commune orangée.

⁸⁵ Fragment d'amphores, céramique sigillée Drag. 35/36, Knorr 78, Hermet 15, céramique sigillée claire, céramique commune grise et orangée.

environ seulement deux kilomètres des supposées *villae* de Le poux et des Masses et donc que cette zone a connu une forte occupation antique. Par ailleurs, un atelier de tuilier a également été repéré à un kilomètre au sud de la villa des Masses, au lieu-dit Lamayou. Enfin, près de la frontière avec Olemps, le lieu-dit la Fabasse présente un site daté du Haut Empire. Il se trouve à un kilomètre et demi au nord de la villa du Clos d'Agnac et a livré des tuiles ainsi que de la sigillée datable du I^{er} au III^{ème} siècle après J.-C. Si l'on connaît à peu près la datation du site, sa nature reste néanmoins inconnue. Les trois *villae* supposées sur la commune de Druelle ne sont donc pas isolées et plusieurs domaines ou fermes semblent se partager l'ensemble du territoire.

À Onet-le-Château (figure 15), où les *villae* de Vialatelle et de Puechmaynade sont présentes, une agglomération secondaire avec un sanctuaire et des thermes publics du I^{er} et II^{ème} siècle ap. J.-C. a été sondée en 2009. Ce site majeur que nous verrons plus bas se situe à moins de deux kilomètres des deux établissements ruraux.

A moins de 500 mètres de Vialatelle, au hameau Boscus, L. Dausse a découvert lors de prospection en 1985, des fragments de *tegulae* ainsi que des tessons d'amphores vinaires italiques. Ces vestiges pourraient induire un bâtiment lié à l'activité du domaine de la villa, probablement un lieu de stockage. On observe d'ailleurs que tout autour de cette dernière, les différents travaux d'aménagement ont permis la mise au jour de vestiges divers. En effet, à 400 mètres au nord-est, lors de la construction d'une maison sur la parcelle BH13, G. Bories a observé de nombreux fragments de *tegulae* dont une couche continue qui apparaissait dans le lit du ruisseau. Sur la parcelle BH 123, à 300 mètres à l'est, les travaux de connexion de réseaux d'eau ont révélé une petite concentration de tuiles romaines à 0,60 mètres de profondeur. Cette même tranchée, à 150 mètres de la demeure, dans la parcelle BH9, a dévoilé à une profondeur comparable et sur quinze mètres de long, une zone contenant un abondant mobilier : tuiles, pillettes, fragment d'amphores à huiles et à saumure, tessons de sigillée (Drag. 30, 37, 2/21, 15, 15/17, 24/25, 42, Ritt.9), céramiques blanches peintes, céramique communes brutes tournées ou non, clous, fragments de bronze et de verre. Ces nombreuses découvertes pourraient révéler la présence d'un dépotoir. En 1994, les travaux préparatoires de l'emprise de la rocade de Rodez, entre la R.D. 988 et le nouveau pont de la R.D. 224, ont livré quelques tessons de sigillée (Drag. 24/25 et 29), une coupe à frise de feuilles cordiformes et des poteries communes ou grossières. On remarque donc que dans cette zone le mobilier archéologique est abondant et illustre une occupation antique étendue, certainement liée à la villa et ses activités agricoles.

À environ deux kilomètres au nord-ouest de Vialatelle, l'établissement rural de Puechmaynade découvert par prospection aérienne ne semble pas non plus isolé. Dans la parcelle attenante AX 1-2, en forte pente, des structures bâties ruinées, composées de pierre calcaires et de mortier ainsi que de nombreuses *tegulae* ont été décelées en 1995 par A. Domergue et L. Dausse. Il est facilement imaginable de voir là des constructions appartenant à la *pars rustica* de la villa. Enfin, à l'ouest de la commune dans les hameaux de la Basterie et à la Forestie, des indices d'occupation antique sont à mentionner. Concernant le premier, il s'agit d'un site à *tegulae* situé dans le champ dit « du poirier ». Pour le deuxième, L. Dausse signale sur 0,5 ha environ, des tessons d'amphores Dressel 1A présents dans la parcelle AP13 que l'on retrouve sur la parcelle AW112 accompagnés de *tegulae*. Ces quelques mentions nous permettent seulement d'affirmer une présence antique, qu'elle soit domestique ou agricole.

Au sud-ouest de Rodez, sur la commune d'Olemps (figure 16), de nombreux vestiges attestent d'une implantation antique. A côté de la villa du Clos d'Agnac, lors de travaux de captages d'une source près de Cayssiols, une hache en bronze, des bois de cerf ainsi que des chapiteaux en pierre calcaire ont été mis au jour. Par ailleurs, quatre dalles placées de manière à former un carré autour de la source et des canalisations en terre cuite indiquent que cette dernière était déjà captée durant la période antique. Ce site pourrait donc être une extension de l'établissement rural gallo-romain découvert par Cérés puisqu'il s'agit de la source la plus proche de la villa (500 mètres).

A proximité de la villa d'Olemps, à Puech Camp, L. Dausse a aperçu lors de prospections pédestres menées en 1990, un site sur une superficie d'environ 500 m². La grande quantité de mobilier découvert s'étend de l'âge du fer au I^{er} siècle après J.-C.⁸⁶. Il s'agirait donc de voir là une occupation laténienne qui s'est très probablement poursuivie jusqu'à l'époque romaine. Plus au sud, de part et d'autre du hameau de Malan, des substructions et du mobilier ont été découverts. A l'est, les prospections pédestres ont révélé de nombreux fragments de *tegulae* et *imbrices* et des pierres calcaires sur 1000 m². De plus, lors de la construction d'un établissement d'élevage, un pavage en grosse brique a été trouvé à 1m 20 de profondeur. Ces indices d'occupations ainsi que la surface sur laquelle ils ont été trouvés suggèrent là la présence d'un établissement gallo-romain de petite taille de type ferme. A l'ouest, un conduit profond en grès appareillé, des moellons de grès équarris, d'autres *tegulae*, *imbrices* et fragments d'amphores vinaires viennent confirmer les hypothèses d'un bâtiment antique. Ces conduits devaient

⁸⁶ *Tegulae*, *imbrices*, fragment amphore Dressel 1, sigillée datée I^{er} siècle, céramique commune claire et sombre, verre, céramique de l'âge du fer et fusaiöle en terre cuite grise de section ovale antérieure à la période romaine.

dériver de l'aqueduc antique situé à quelques mètres de là, pour alimenter l'édifice en eau⁸⁷. L'établissement de Malan, situé à deux kilomètres au sud-ouest de la villa Mas Marcou, est à ce jour la structure la plus proche découverte près de la villa.

Les quelques recherches menées sur les communes de Luc-la-Primaube (figure 17) et de Flavin (figure 18) ont livré certains vestiges mais l'information reste cependant pauvre. A Luc, des fouilles préventives ont été entreprises lors de la construction d'un restaurant qui s'est implanté sur le tracé de l'aqueduc antique qui alimentait *Segodunum* en eau. Un diagnostic a permis de retrouver le conduit et de dater l'ensemble au Haut-Empire, manifestement entre 50 et 150 ap. J.-C⁸⁸. Des prospections ont également été menées sur cette commune et à 350 mètres au nord du hameau de la Calmette, du mobilier⁸⁹ semble indiquer la présence d'un possible établissement. Près du hameau de Batut et de Coussenac, des *tegulae* ont été repérées au sol sur une petite surface. Ces quelques traces ne peuvent indiquer, par manque d'information et jusqu'à l'apport de nouveaux éléments, qu'une forme d'épandage. Ces trois sites sont les seuls repérés jusqu'à présent sur l'agglomération et n'offrent que peu de renseignements sur les aménagements antiques existants.

Sur la commune de Flavin, un site important aurait été aperçu en 1991 par prospection pédestre près du hameau de la Baraque du Pouget⁹⁰. Le mobilier⁹¹ trouvé sur 3 à 4 ha, ainsi que les vestiges d'un four semblent indiquer la présence d'un établissement rural important⁹². Près de la villa de Mas Marcou, à 800 mètres au nord, des lignes parallèles et perpendiculaires apparaissent par vue aérienne⁹³ (figure 18). On peut apercevoir une série de rectangles juxtaposés qui rappellent fortement les formes des parcelles antiques. En effet, à l'intérieur des domaines et autour des *villae* s'étendaient les terres exploitées qui étaient subdivisées en parcelles. Elles formaient ainsi un système parcellaire qui était sans doute enregistré sous forme de cadastre pour les besoins de l'impôt foncier⁹⁴. Le découpage *in lacenis* qui semble se dévoiler au travers des vues aériennes, était fréquemment utilisé en Gaule comme on peut le voir avec le parcellaire fossile d'une des trois centuriations du Finage jurassien (à la limite du Jura et de la Côte-d'Or)⁹⁵ (figure 19). Il pourrait donc s'agir là des restes visibles du cadastre

⁸⁷ Dausse 1990, fiche site commune d'Olemps.

⁸⁸ Gruat 2017, p. 18.

⁸⁹ *Tegulae*, moellons de gré, amphore Dressel 1 et fragment de marbre blanc.

⁹⁰ Granier, Maissant 1991.

⁹¹ *Tegulae, imbrices*, tessons d'amphore Dressel 1, sigillée, céramique commune et dix fragments de verre bleuté.

⁹² Gruat et alii. 2011, p. 167.

⁹³ Google Earth image du 07/06/2014 et 31/12/2003.

⁹⁴ Ferdière et alii. 2006, p. 78.

⁹⁵ Chouquer., Favory 1991, p. 152.

parcellaire romain qui s'organisait autour de Mas Marcou. Enfin, à 250 mètres à l'est de la villa, une petite nécropole a été découverte. Une tombe contenant le squelette d'une femme (1,60m) et réalisée avec des *tegulae*, a livré des boucles d'oreilles en or, trois oboles frustes et des débris d'un vase sigillé et d'une fiole en verre bleu. Juste à côté, une tombe identique renfermant le squelette d'un homme (1,75m) a été mis au jour. Ce dernier portait une bague en or à l'annulaire gauche avec un monogramme interprété *Canino* par Fr. de Saint-Rémy et *Caio* par Rémond⁹⁶. Tout autour, l'abbé Cérés trouva encore des tombes en pierre plates contenant des monnaies, des débris de fibules, un sifflet en os, une cloche en bronze, des colliers et une grande clé⁹⁷. Il devait s'agir là de la nécropole de la famille du *dominus* de la villa et des serviteurs du domaine.

Au sud-ouest de Rodez, la commune de Sainte-Radegonde (figure 20) est l'un des points du département où de nombreuses monnaies romaines ont été retrouvées. À 700 mètres au nord/nord-est de Bouzinhac un site à *tegulae*, sans nulle autre information, a été découvert en 2010 par J. Lourdou⁹⁸. Autre indice d'occupation, près de la ferme des Landes, le creusement d'un puits a fait remonter à la surface des fragments de bois, des *tegulae*, des amphores, de la céramique commune grise, de la céramique sigillée de la Graufesenque et des clous⁹⁹. Ce mobilier et plus particulièrement la sigillée, indique clairement la présence d'une implantation antique datable du I^{er} ou II^{ème} siècle de notre ère. Enfin, des substructions auraient été aperçues près du hameau d'Arsac. Ces découvertes datant de la moitié du XIX^{ème} siècle, de nouvelles prospections permettraient d'en savoir plus sur la nature de ces sites.

Au nord de Sainte Radegonde, la commune de la Loubière (figure 21) offre quelques sites à *tegulae* ainsi que des vestiges d'habitats. A 300 mètres à l'est du dolmen de Vors 2, au nord de Lioujas, subsistent les vestiges d'un petit bâtiment gallo-romain (8,80 x 8,10 mètres), orienté nord-ouest. Une fibule du type 9b de Feugère y a été découverte et permet de dater approximativement le site du début du I^{er} siècle après J.-C¹⁰⁰. Plusieurs sites à *tegulae* sont ensuite répertoriés dans les lieux-dits : Las Parras, Martinesques, Cayssac, la Morne, Tyle, Causse Comtal et Fonteilles. Si la présence de sites est plus importante que dans certaines communes voisines, cela s'explique par les prospections plus nombreuses menées dans ce secteur. Le climat et le relief étant le même que des communes d'alentours, on peut

⁹⁶ Gruat et alii. 2011 p. 166.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Gruat et alii. p. 553.

⁹⁹ Fournier 1949, p. 127-128.

¹⁰⁰ Feugère 1985, p. 66.

difficilement imaginer que des zones puissent avoir été désertées au profit d'autres, tout ceci est plutôt à imputer à des recherches archéologiques inégales.

Enfin la commune de Montrozier (figure 22), sur laquelle la plus grosse villa à ce jour révélée en Aveyron est implantée, connaît plusieurs autres occupations antiques. Des sites à *tegulae* ont été notifiés aux lieux-dits Combe longue, Montmolier et ses environs, Puech de las Cos et les Teulières. Celui du Puech de las Cos semble rattaché par sa proximité à l'atelier de tuilier situé près de la source Roquemissou et de la villa Argentelle. Concernant Montmolier, grâce aux photographies aériennes de Géoportail on remarque la présence de plusieurs formes circulaires au sol rappelant des silos et d'un mur de pierre qui ceinture l'ensemble du promontoire comme on peut l'observer sur les éperons barrés protohistorique (figure 23). Les *tegulae* retrouvées sur le terrain nous confirment qu'une occupation antique a réellement existé. Il pourrait donc s'agir là d'un *oppidum* protohistorique occupé ensuite durant la période romaine comme on en connaît déjà en Gaule. L'oppidum d'Ensérune dans l'Hérault, occupé du VI^{ème} siècle avant J.-C. jusqu'au I^{er} siècle après J.-C., est un exemple de ces types d'occupation continue. En Aveyron, la plupart des sites de hauteur connus et datés de l'âge du fer sont situés dans la partie Est du département. Le plus proche, celui de Montmerlhe à Laissac, serait occupé de la fin du II^{ème} siècle avant J.-C. jusqu'au début de l'époque gallo-romaine¹⁰¹. Le choix d'une implantation en hauteur sur une surface de 1 ou 2 ha de superficie ainsi que les vestiges de stockage au sol et de fortifications visibles par photographies aériennes, laissent supposer que Montmolier a connu une première occupation protohistorique comme à Montmerlhe. Des opérations de terrains nous permettraient de valider ou non cette hypothèse sur ce site inédit. On pourrait alors savoir si une occupation plus ancienne à la villa existait à moins de deux kilomètres.

Les autres sites à *tegulae* repérés sur la commune semblent, par manque d'information, isolés et peuvent être les vestiges d'anciens habitats ou le résultat de la pratique d'un épandage. Les informations à leur sujet sont trop peu nombreuses pour essayer de les définir en tant qu'habitat ou non.

Près du hameau du Mazet, des poteries, des *tegulae*, des clous et gonds de portes ainsi que des pentures et une clé de coffre en bronze ont été mis au jour¹⁰² et pourraient refléter les vestiges d'un habitat gallo-romain situé à seulement trois kilomètres d'Argentelle. Là encore, de nouvelles prospections ou un sondage permettraient d'en savoir plus sur ce potentiel

¹⁰¹ Gruat et *alii*. 2011, p. 186.

¹⁰² Albenque 1996 (a), p. 92 n°205.

établissement gallo-romain.

Au sud-ouest du site précédent, au lieu-dit les Arayres, A. Puech a localisé un atelier de tuilier grâce au mobilier découvert : blocs d'argile surcuite, fragment de *tegulae* et d'*imbres*, élément de carneau, fragments de parois de four, claveaux et conduits de chaleur « en T » caractéristiques des soles amovibles des fours de tuiliers antiques du Rouergue. La présence d'un fond d'assiette à vernis orangé permet de dater le bâtiment au I^{er} siècle ap. J.-C. Autre atelier de tuilier sur la commune, celui près de la source de Roquemissou et de la villa d'Argentelle (300 mètres). Ce dernier a dû fournir une partie de sa production au domaine et a pu même être rattaché à celui-ci. En effet, grâce au Digeste (VIII, 3, 6), on sait que des tuileries existaient à l'intérieur des domaines et que les propriétaires de *villae* pouvaient les fabriquer¹⁰³. Enfin, un dernier atelier de tuilier repéré par prospection pédestre est notifié par L. Dausse¹⁰⁴ près de Gages. La commune de Montrozier présente une villa importante autour de laquelle s'organisent différents indices d'occupations. La présence d'ateliers de tuiliers assez proches révèle la possibilité d'une zone jadis densément occupée.

Dans chacune des communes étudiées dans ce mémoire, l'occupation antique est bien présente et est marquée par des habitats, des zones d'artisanat ou d'agriculture. Les différentes prospections menées se révèlent efficaces même si certaines localités mériteraient de nouvelles recherches (Sainte-Radegonde, Flavin, Luc-la-Primaube...). Les données récoltées nous montrent que les sites de *villae* reconnues ou hypothétiques ne semblent jamais isolés et sont entourés de bâtiments à *minima* à 2 km autour. Ces établissements peuvent être liés directement au domaine (*pars rustica*) ou être des métairies ou des fermes. À proximité de la villa de Souyri, on a pu voir que l'établissement agricole de la Cordenade semblait être une métairie liée au domaine et que plusieurs petites fermes gravitaient tout autour. À Montrozier, on observe que l'atelier de tuilier est contemporain de la villa et semble lui avoir fourni une partie de sa production. À Puechmaynade et Vialatelle, en plus des vestiges retrouvés à proximité immédiate, une agglomération secondaire est présente à seulement deux kilomètres de là. Enfin, à Bezannes, c'est peut-être une autre villa qui serait implantée près de celle des Clapiès. Les sites repérés près des *villae* ne sont donc pas toujours des annexes rattachées aux domaines et leur nature varie d'un lieu à un autre. Dans les régions voisines comme en Aquitaine, les *villae* constituent une réelle armature des campagnes antiques en raison de leurs dimensions imposantes et de leur dispersion sur tout le territoire. Par ailleurs, ces établissements agricoles

¹⁰³ Ferdière 2012, §18.

¹⁰⁴ Bedel (dir.) 1994, p. 29.

ont généré des installations annexes qui ont fortement contribué à structurer des territoires et à densifier la trame d'occupation du sol¹⁰⁵. Il serait donc possible d'envisager que les bâtiments (fermes, habitats ou ateliers artisanaux) contemporains des *villae* rutènes et situés à proximité, soient le résultat d'une attraction géographique de ces grands établissements ruraux.

D'autre part, la classification opposant traditionnellement « ferme » et « *villae* » romaines doit être revue et nuancée puisque certaines *villae* trouvent parfois leurs origines dans des fermes protohistoriques (comme la villa des Clapiès). Il faut rappeler également qu'aujourd'hui, l'archéologie préventive met régulièrement au jour des fermes héritières de la tradition protohistorique qui sont toujours majoritaires un siècle après la conquête romaine¹⁰⁶. Les mutations de ferme à villa ne s'opèrent généralement pas avant le règne de Claude voire avant l'époque flavienne. Les héritages protohistoriques doivent donc être nécessairement pris en compte aujourd'hui dans la recherche sur les campagnes gallo-romaines.

S'il est possible de parvenir à comprendre par l'archéologie la structure matérielle des établissements, l'organisation productive au sein d'une même exploitation ainsi que sa structure foncière continuent d'échapper à l'analyse. Il sera donc inévitable d'étudier dans les recherches futures les petits établissements ruraux, longtemps masqués par l'omniprésence de la villa.

Les agglomérations secondaires et les monuments cultuels sont également à prendre en compte dans l'analyse du territoire autour des *villae* (figure 24). Plusieurs études menées dans des régions de Gaule (Auvergne¹⁰⁷, Berry¹⁰⁸) indiquent que de façon générale les sites d'habitat et les sites cultuels sont regroupés dans les mêmes secteurs. La commune d'Onet-le-Château où les *villae* de Vialatelle et Puechmaynade sont installées, a été occupée durant l'antiquité par une agglomération secondaire. Celle-ci était composée de thermes publics, d'une nécropole et d'un sanctuaire, le tout occupant une surface d'au moins 10 ha (figure 25). Depuis 1874, diverses opérations se sont succédées sur ce site dit des « Balquières » et ont permis de comprendre l'évolution des constructions. Les premiers indices d'occupations remontent au Néolithique (haches polies, industrie lithique) et se poursuivent sur des structures protohistoriques datées de la fin de l'âge du bronze - début du premier âge du fer ainsi que sur un site du second âge du fer. Concernant les vestiges antiques, ils sont datés du milieu / seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. pour les thermes, II^{ème} siècle après J.-C. pour la nécropole et de

¹⁰⁵ Réchin et *alii.* 2015, p. 91.

¹⁰⁶ Reddé 2017, p. 48 - 49.

¹⁰⁷ Carte réalisée pour l'Auvergne par Trement 2002, fig. 87.

¹⁰⁸ Etude de Girond 2015.

l'époque augustéenne pour le sanctuaire¹⁰⁹. L'ensemble était donc une agglomération secondaire à vocation religieuse dominante avec un probable culte des eaux¹¹⁰ et se révèle être contemporain des *villae* de la commune. Sur la commune de Salles-la-Source, l'ensemble de Cadayrac, semble aussi être une agglomération secondaire du Haut-Empire (figure 26). Celle-ci se compose d'un temple, d'un théâtre, d'un atelier de tuilier et d'habitats qui auraient fonctionné du I^{er} siècle avant J.-C. au III^{ème} siècle après J.-C. Là encore, les structures sont contemporaines aux occupations des *villae* de Souyri et des Clapiès qui sont à ce jour les plus proches du site. Celle de Souyri est également proche du site de Peyrinhac identifié par L. Dausse comme un probable temple de hauteur. Si l'on considère cette hypothèse comme juste, il faut appréhender la possibilité que les deux lieux soient liés. En effet, la citation de Pline dans sa lettre IV nous informe que parfois les *villae* et les temples d'ordre public pouvaient être rattachés :

« Près de mes terres est un bourg que l'on appelle Tiferne, sur le Tibre. Je sortais à peine de l'enfance, que ses habitants me choisirent pour leur avocat. Plus leur affection est aveugle, plus elle est vive. Ils fêtent mon arrivée, ils s'affligent de mon départ; ils font des réjouissances publiques toutes les fois que l'on m'élève à quelque nouvel honneur. Pour leur marquer ma reconnaissance (car il est honteux de se laisser vaincre en amitié), j'ai fait bâtir en ce lieu un temple à mes dépens. » (Pline le Jeune, Livre IV, lettre 1)

Dans cet extrait, le riche propriétaire d'une villa, qu'est Pline lui-même, fait mention de la pratique de l'évergétisme en offrant un temple d'ordre public à la population pour la remercier des honneurs qui lui sont faits. L'existence de temples privés sur les domaines ruraux est un fait déjà connu que l'on retrouve un peu partout en France comme à Bais en Ille-et-Vilaine. Sur ce site, deux *fana* ont été observés, l'un face à l'habitat du maître, l'autre à l'est du domaine dans la partie agricole¹¹¹. La villa de Souyri est elle-même un exemple de ce genre d'aménagement avec un temple qui semble se démarquer entre la *pars urbana* et la *pars rustica*. Mais ce texte nous dévoile que certains édifices religieux, implantés hors domaines, sont parfois liés aux *villae*. Pour essayer de voir si tout cela corrobore, la distance des bâtiments et la contemporanéité des structures¹¹² sont deux éléments à prendre en compte. Ainsi, pour Souyri, on note que les deux bâtiments se situent à deux kilomètres l'un de l'autre, à seulement une

¹⁰⁹ Gruat et *alii.* 2011, p. 339-344.

¹¹⁰ Pisani 2010.

¹¹¹ Inrap, Chronique de site : « Un grand domaine gallo-romain » publié le 29 avril 2010. (<https://www.inrap.fr/un-grand-domaine-gallo-romain-1141>)

¹¹² Mitton 2006-2007, 6.2.3 §132.

vingtaine de mètres de la métairie rattachée au domaine et que le mobilier découvert date les deux structures au Haut-Empire. La villa possédant déjà son propre temple à l'intérieur de la *pars urbana*, on peut émettre l'hypothèse que celui-ci soit d'ordre public et construit par le propriétaire du domaine de Souyri qui possède des terres et des bâtiments à proximité immédiate.

Enfin, il est intéressant d'évoquer que cette même et dernière villa se trouve à seulement deux kilomètres d'un site identifié d'abord par l'abbé Cérés comme les vestiges « d'un camp militaire » (figure 27). Ces vestiges qui n'ont pas fait, pour l'heure actuelle, l'objet de nouvelles recherches, se situent sur un point culminant (584 mètre d'alt.) naturellement protégé et accessible seulement par le sud. Le mobilier découvert ainsi que les vestiges au sol repérés¹¹³ par Cérés le conduisent à identifier le site comme un camp militaire d'environ 6 ha. E. Bonnet dans la carte archéologique d'Aveyron parle plutôt de « stationnement militaire » qui fut occupé de l'époque romaine jusqu'au Moyen-Age¹¹⁴. Même si la nature du site reste encore à déterminer, l'occupation antique est bel et bien attestée sur une grande surface. Entourée par des fermes, des habitats, un temple et un stationnement militaire, la villa de Souyri était donc loin d'être isolée.

Les *villae* autour de Rodez présentent des caractéristiques d'implantation communes comme la présence d'eau, d'une voie terrestre proche ainsi qu'une altitude ne dépassant pas les 610 mètres. Le relief environnant paraît cependant aléatoire, certaines *villae* préfèrent se situer en hauteur, alors que d'autres s'abritent près de falaises. Les cours d'eaux situés à proximité sont aussi divers. On note la présence de rivières importantes et de ruisseaux plus ou moins grands. Seule celle de Souyri ne semble pas implantée près d'un cours d'eau mais plutôt près d'une source. Pour les voies terrestres, on observe deux aménagements possibles : une proximité directe avec la voie comme à Mas Marcou, ou un certain retrait comme la villa du Clos d'Agnac reliée par des réseaux secondaires. Il est important de remarquer qu'aucune des *villae* ne semble être isolée et qu'il existe des indices d'occupation à deux kilomètres ou moins aux alentours. Des fermes, des habitats plus modestes, des ateliers ou encore des agglomérations secondaires participent à la trame rurale dans lesquelles les grands établissements ruraux

¹¹³ « Il avait d'abord été frappé de l'immense quantité de pierres disposées avec une certaine symétrie sur ce plateau, formant ici de longs talus, là des plates-formes carrées ou semi-circulaires, plus loin des compartiments offrant l'aspect de ruelles, de larges avenues, etc. Quelques rares fragments de briques, d'amphores, de meules de moulins à bras avaient été remarqués çà et là... ». « Dans le camp même, les ouvriers ont découvert, au mois de février, un glaive à deux tranchants de 85 cent. de longueur. Ils avaient auparavant recueilli, non loin de là, la douille cylindrique d'une arme brisée ; deux gros clous devaient la fixer à sa hampe. » Cérés 1865, p 168-170.

¹¹⁴ Bonnet 1944, p. 29.

aristocratiques sont inclus. Enfin, la présence d'agglomérations secondaires proches de certains habitats comme à Vialatelle a dû jouer un rôle dans leurs activités économiques et leurs réseaux d'échanges. La cité de *Segodunum*, capitale des rutènes, a dû également participer à « l'attraction des *villae* » construites au Ier siècle, tout comme à *Elusa* (Eauze) dans le Gers. Cependant, il est nécessaire de rappeler que certaines sont le résultat d'un héritage protohistorique. De ce fait, il ne s'agit pas toujours d'un choix d'implantation mais plutôt d'une continuité d'occupation, comme à la villa des Clapiès. Ainsi, dans ces cas précis, les études sur les modes d'occupation protohistoriques pourraient nous permettre de mieux cerner l'implantation de ces grandes *villae* héritières. En effet, ces dernières ne connaissent pas de mutations fermes/*villae* très rapide après la conquête. Par conséquent on observe que les principales caractéristiques héritées de l'âge du Fer restent rémanentes au moins un siècle après César.

II / Catégorisation des villae

Il est difficile à l'heure actuelle de faire une synthèse sur les plans des *villae* installées sur le territoire autour de *Segodunum*. La documentation est en effet extrêmement pauvre et ancienne. Les rapports de fouilles du site des Clapiès, dernière opération de terrain réalisée sur un établissement rural, apporteront quelques éléments essentiels sur les états successifs que connaissent ces demeures et sur les héritages protohistoriques existants, mais ne pourra pas combler à elle seule le déficit de données sur l'architecture et l'organisation spatiale au sein des *villae* rutènes.

Les premières typologies de l'habitat rural antique réalisées au XX^{ème} siècle à partir de prospections ont été élaborées grâce à des chercheurs anglais dans le cadre d'études menées en Etrurie méridionale sous la direction de J. Ward-Perkins¹¹⁵. Ces études ont classé les établissements selon leur superficie et les matériaux qui en ressortaient. Aujourd'hui encore, ces deux critères sont majoritairement ceux qui permettent de définir un site comme « *villae* ». Des facteurs comme le mobilier retrouvé, la durée d'occupation ou le niveau fonctionnel¹¹⁶ sont de nos jours ajoutés pour comprendre au mieux ces sites. Lors des prospections de C. Maissant et F. Grenier, des établissements ont été révélés par prospection. Grâce à une superficie égale ou supérieure à 3000 m², des matériaux tels que des *imbrices*, *tegulae*, *hypocaustes* et du mobilier comme de la céramique, on peut avancer l'hypothèse qu'il s'agit de *villae*. Cependant, le manque d'information est si important qu'il ne nous permet pas actuellement de les classer par catégorie. Concernant les autres établissements, ils laissent percevoir un plan par prospection aérienne ou grâce à des fouilles. Les photographies aériennes sont d'un secours appréciable mais livrent souvent une image fautive des sites en superposant tous les états de constructions. Pour les classer, deux possibilités se présentent : par superficie ou par typologie architecturale. Il a été choisi dans ce mémoire de les différencier par leur typologie architecturale pour pouvoir les confronter avec des *villae* d'autres régions et découvrir ainsi les différents faciès existants pour ce territoire. Les *pars rustica* n'étant pas toujours dévoilées, il serait trop aventureux de les classer par importance.

Il est difficile de déterminer une typologie précise des *villae* à partir des vestiges, puisque la documentation récoltée tels les plans et schémas ne distinguent pas les états successifs. Par ailleurs, les critères de symétrie retenus pour établir ces typologies résultent bien souvent de remaniements appartenant aux dernières phases de la demeure. Le vocabulaire utilisé afin de catégoriser ces bâtiments est souvent inadapté puisque par exemple, une villa de

¹¹⁵ Bertonecello 2002, p. 40.

¹¹⁶ Présence d'une zone funéraire, lieu de culte ou ouvrage défensif.

type « à péristyle » possède souvent une galerie sur une ou plusieurs façades¹¹⁷. Il sera donc plus juste de classer relativement les *villae* en deux catégories : les demeures à péristyle(s) de forme compacte et les demeures à corps de bâtiment allongé et à galerie-portique en façade. Seule la villa d'Argentelle sera étudiée distinctement puisque son plan incomplet regroupe les deux catégories à la fois et ne nous permet pas de l'identifier clairement. Néanmoins toutes ces *pars urbana* possèdent des points communs. On remarque que ces organisations d'ensemble se développent avec plus ou moins d'axialité et d'harmonie et qu'elles se conforment à des schémas traditionnels de l'architecture domestique. Pour chaque demeure, on retrouve des éléments clés indispensables à la vie sociale des Romains : salles de réceptions, entrées d'apparat, appartements et thermes. Ces espaces seront également analysés et comparés avec des formes déjà connues afin d'essayer de dater leur construction et de comprendre leur fonctionnement.

Parmi le corpus des *villae* repérées autour de *Segodunum*, celles découvertes en prospections pédestres (Les Masses, Le Poux, Puechmaynade, Clos d'Agnac et Sévignac) ne présentent pas encore de plan, seulement du mobilier une surface très étendue et ne seront donc pas étudiées dans cette partie. Les autres *villae* dont le plan a pu être établi sont le résultat de différentes phases de constructions et de réaménagements. Malheureusement, hormis la villa des Clapiès qui a connue des fouilles modernes, les documents que les archéologues du XIX^{ème} siècle ont laissés ne permettent pas, pour l'instant, de distinguer assurément les différentes phases des *villae* et les pièces contemporaines à ces états. Les agencements des salles au sein de l'habitat ainsi que la forme générale du plan sont néanmoins visibles et pourront faire l'objet de comparaisons et d'une certaine classification. Ainsi, les établissements de Vialatelle et des Clapiès qui offrent un plan de type « ramassé et à péristyle organisateur situé au cœur de l'habitat » seront d'abord étudiés. Puis, les *villae* de Mas Marcou et de Souyri qui laissent entrevoir un plan « à corps de bâtiment allongé avec une, voire plusieurs longues galeries de façade » seront analysées. Enfin, la villa d'Argentelle qui possède un plan complexe, résultat de divers aménagements, semble être un mélange entre une villa à péristyle et une villa à galerie de façade et sera donc étudiée à part.

¹¹⁷ Balmelle 2001, p. 124.

A/ Les *villae* à péristyle organisateur et à plan « ramassé ».

La catégorie des *villae* à péristyle représente la majorité des types de demeures aristocratiques que l'on retrouve dans le sud-ouest de la Gaule. Elle se définit par une vaste cour-jardin autour de laquelle s'organisent les différentes pièces et forme un ensemble architectural ramassé. Dans certaines *villae* comme à Séviac (figure 28) dans le Gers, il existe deux péristyles qui structurent l'ensemble dont un principal qui reste toujours facilement identifiable. Ces blocs architecturaux peuvent englober les thermes soit dans une aile de la cour principale comme à Plassac (Gironde, figure 29) soit autour de la seconde cour comme à Saint-Sever (Landes, figure 30). Parfois, il se peut aussi que les bains soient entièrement indépendants de la villa comme on peut le voir à Saint-Criq-Villeneuve¹¹⁸ (Landes, figure 31). Généralement, les pièces réservées à l'accueil des hôtes se dispensent autour du péristyle principal mais s'ordonnent de manière variable. Catherine Balmelle¹¹⁹ identifie deux principales mises en scènes de ces pièces dans les grandes demeures du sud-ouest : les salles en position axiale au milieu d'une aile comme à Montmaurin-La Hillère (Haute-Garonne, figure 32) ou encore à Labastide-d'Armagnac (Landes, figure 33), ainsi que les salles placées dans un angle du péristyle sur le même côté que l'entrée comme à Séviac (figure 28) ou à Moncrabeau-Bapteste (Lot-et-Garonne, figure 34). Les autres pièces, dédiées aux chambres à coucher ou aux appartements d'hôtes, sont également situées autour du péristyle et légèrement en retrait par rapport aux galeries de celui-ci. Les pièces de service et liées à la domesticité sont quant à elles repérables par leurs dimensions réduites et par l'absence de sol en mosaïque. A Montmaurin-Lassalles (Haute-Garonne, figure 35), les pièces situées dans l'aile sud-est correspondent à ces caractéristiques et pourraient être ces espaces de service. Enfin, les cuisines souvent identifiables par le mobilier, sont souvent localisées à une distance relativement proche des salles de réceptions comme à la villa de Séviac (figure 28) dans la partie nord-est. Aux alentours de Rodez, les deux établissements repérés qui possèdent toutes ces spécificités sont celles des Clapiès et de Vialatelle.

La villa des Clapiès (figure 36), située sur la commune de Rodelle, a été révélée lors de sondages et de fouilles en 1991¹²⁰. Seule la parcelle L542 a pu être fouillée, nous livrant ainsi 800m² de surface bâtie et 150 mètres de murs délimitant dix-sept pièces ou cours. Le reste de la villa, situé sur des parcelles habitées, a livré dans les années 1980 lors de constructions,

¹¹⁸ Voir plan dans « Illustrations ».

¹¹⁹ Balmelle 2001.

¹²⁰ Dausse 1997, p. 17.

quelques murs, marbres et chapiteaux qui n'ont malheureusement pas été déclarés, ni fait l'objet de relevés précis¹²¹ (figure 37).

Le plan que nous livre M. Dausse représente probablement moins du quart de la superficie totale de la demeure mais suffit à déterminer qu'elle appartenait à la catégorie des *villae* à péristyle¹²². La distribution des salles autour du péristyle varie d'une villa à l'autre comme nous l'avons vu précédemment. Dans ce cas présent, ce sont les thermes rattachés à la demeure ainsi que des salles de réceptions qui ont été identifiés et qui s'articulent autour de cet espace central. L'ensemble s'organise autour de la cour à péristyle (J) et dessert au nord-est deux salles dont une recouverte de mosaïque (L). Cette dernière donne accès à un bassin (O) qui suggère qu'elles formaient une salle à manger d'été. En effet, les aménagements de fontaines dans les *tricliniums* sont bien attestés par l'archéologie et les textes. On en retrouve un peu partout dans le bassin méditerranéen comme la salle aux riches tapis en mosaïque de la villa constantinienne près d'Antioche¹²³ qui possède elle aussi un bassin ou encore plus proche de nous à Moncrabeau-Bapteste (figure 34), la salle avec bassin située à l'extrémité de la façade nord. Sidoine Apollinaire confirme par ailleurs dans la lettre XXII la présence de ces nymphées près des salles à manger : « Une porte à deux battants s'ouvre pour vous offrir une nouvelle salle à côté d'un réservoir ; les eaux qu'il renferme descendent d'un bassin placé au-dessus du salon, et tombent devant les portes, entraînant dans leur chute les poissons qui viennent nager autour de vous. »¹²⁴ A côté de cette pièce, sur la façade ouest, un couloir (I) distribue deux salles : les cuisines séparées du cellier par un muret (B) au nord et une salle de réceptions au sud, possiblement un autre *triclinium* (F). Cette dernière possède comme la salle L une mosaïque au sol. Plus à l'ouest, derrière ces pièces, la salle D possède un hypocauste et un *praefurnium* donnant sur les cours H et G. A côté, la pièce absidiale C'est un bassin avec son béton rose étanche typique des structures hydrauliques. Plus au sud, l'espace N forme une cour non couverte et possiblement la palestres des thermes. Celle-ci donne accès à deux pièces (Q et M) chauffées par un hypocauste. L'espace P, bordé de murs sur trois côtés, n'est pas fermé et doit être le lieu de stockage du bois et d'accès au foyer de l'hypocauste de la salle M. Enfin, complètement au sud, la salle K s'ouvre sur le péristyle à son angle nord et possède des enduits peints ce qui fait d'elle un probable appartement du maître¹²⁵. Le reste de la villa est inconnu hormis la présence de quelques murs dans les parcelles 512 et 511 (figure 37). En plus de ces

¹²¹ Dausse 1992, p. 45.

¹²² Dausse 1997, p. 16.

¹²³ Balmelle 2001, p. 174.

¹²⁴ Sidoine Apollinaire, *Carm.*, 22, 207-209, I.

¹²⁵ Dausse 1992, p. 64

salles qui seront détaillées et analysées dans les chapitres suivants, on note la présence de ce qui semble un laraire en E. De forme absidiale, la pièce mesure intérieurement 3,36 mètres de long sur 2,27 mètres de profondeur. L'accès se faisait par un seuil large de 1,90 mètre et donnait sur le péristyle. La présence d'un mobilier abondant retrouvé au pied de cet édicule conforte l'idée du lieu de culte. En effet, plusieurs dizaines de gobelets à offrandes tout à fait propres aux libations¹²⁶ ont été retrouvés ainsi que des fragments de statuettes (trois têtes de Vénus et une tête de facture indigène) en terre cuite blanche de l'Allier et en argile brune locale¹²⁷ (figure 38 et 39) . On retrouve ce genre d'aménagements sur d'autres sites comme à la villa du Buix dans la vallée de l'Allaine (Suisse) où une salle également de forme absidiale et mesurant 1,80 mètre de rayon a pu jouer le rôle de laraire (figure 40).

À la fin des opérations archéologiques menées, une chronologie avec plusieurs états d'aménagement a pu être établie : Au I^{er} siècle avant J-C, une habitation gauloise était déjà présente. Elle se distingue par un foyer creusé dans la terre et quelques vestiges matériels. Les recherches archéologiques sur les campagnes antiques se penchent fortement aujourd'hui sur ces grandes *villae* qui trouvent leurs origines durant la protohistoire. Elles sont le témoignage d'une continuité d'occupation durant la romanisation et sont héritières de traditions protohistoriques. On en connaît plusieurs en Gaule notamment celle de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais)¹²⁸ qui succède à une première ferme gauloise de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Celle des Clapiès semblent s'apparenter à ce type de succession puisqu'au début du I^{er} siècle après J.-C., la ferme gauloise laisse place à un bâtiment plus complexe, en pierres, mortier et tuiles qui occupe la partie nord-est du site et se poursuit sous la parcelle 512. Les vestiges marqueurs de cette phase sont la salle A, une cuisine retrouvée sous le péristyle et un sol de béton découvert sous la salle L et sous le dépotoir G. Au début du II^{ème} siècle, tout le quartier du péristyle et des bains sont ajoutés (espace J, L, O, B, I, F, K, C et D). Les salles L et F sont décorées de mosaïques et des enduits peints ornent la plupart des salles et le péristyle. Au cours des II^{ème} et III^{ème} siècles, la villa connaît quelques réaménagements dont la reconstruction des sols de la cuisine et du péristyle, ainsi que la création de structures supplémentaires. La cuisine se divise alors en deux, le laraire apparaît dans l'angle nord et un nouveau quartier thermal au sud-ouest se met en place. Il se compose de deux salles chauffées par hypocaustes (M et Q), d'une cour palestre rectangulaire (N) et d'une cour de service rectangulaire également (P). Enfin, à la fin du III^{ème} siècle, un grand incendie détruit la villa et

¹²⁶ Libations : Offrande à une divinité d'une boisson, eau, lait ou vin, qu'on répandait sur son autel.

¹²⁷ Dausse 1992, p. 55.

¹²⁸ Lemaire (dir.) 2012.

met un terme à son occupation (figure 41). Elle ne connaîtra que la fréquentation périodique de quelques bergers, chasseurs ou récupérateurs à partir du IV^{ème} siècle ¹²⁹.

L'organisation d'ensemble de la villa est difficilement appréhendable puisqu'une grosse partie reste encore ensevelie mais l'on peut déjà dire que les thermes font partie intégrante de l'habitat comme dans la plupart des demeures du sud-ouest et que le péristyle semble l'élément clé organisateur. De plus, les pièces de réception connues sont, comme classées précédemment par Catherine Balmelle¹³⁰, soit en position axiale, soit dans l'angle du péristyle. La villa des Clapiès paraît s'intégrer dans les normes architecturales déjà bien connues de la villa à péristyle.

La deuxième villa rattachée à cette catégorie est celle de Vialatelle, sur la commune d'Onet-le-Château (figure 42). C'est en 1983, lors d'une période de sécheresse, que J-B Routier et J.-Cl. Teulier, pilotes de l'aéroclub local, découvrent les substructions d'une villa. Des photos aériennes ainsi que des relevés au sol seront ensuite effectués par J. Dhombres et L. Dausse afin de compléter les données sur ce bâtiment (figure 43). D'après ces recherches, l'édifice formant la *pars urbana* occuperait une aire de 85 mètres sur 45 mètres. Concernant l'ensemble général, il s'agirait là d'une villa munie d'une galerie de façade, agencée d'une cinquantaine de pièces, organisées en différents quartiers et correspondant à des ajouts successifs. Un grand mur de clôture aurait également été repéré dans la partie nord ainsi que la *pars rustica* à l'est¹³¹. L'état de conservation et la durée d'existence du site restent cependant encore inconnus. Les recherches sur cette villa sont peu avancées et relativement anciennes néanmoins quelques hypothèses peuvent être suggérées. En effet, le plan incomplet qui nous est restitué, laisse entrevoir clairement la présence d'un péristyle entouré de pièces. À droite du péristyle, un groupement de pièces semblent un peu plus important que les autres parties de la demeure et est fermé par le mur de clôture. Parmi cet ensemble, une pièce semble se terminer en abside. Il pourrait s'agir d'un aménagement dans le mur comme une niche destinée à recevoir une statue ou un lairaire pareillement à la villa des Clapiès. Dans la parcelle du dessous, un long couloir prend son départ du péristyle et semble descendre vers l'est puis tourner à 90 degrés vers le nord. Sur une carte de Google Earth datant du 31 Décembre 2003, ce long couloir semble aboutir sur un nouvel ensemble de pièces (figure 44). Le mur de clôture de la parcelle supérieure paraît rejoindre perpendiculairement ce groupe. En comparant l'organisation générale de cette demeure avec les *villae* du Sud-ouest, on note de nombreuses similitudes avec la villa de Moncrabeau-Bapteste (figure 34). En effet, cette dernière comporte également un péristyle et

¹²⁹ Dausse 1992, p. 82.

¹³⁰ Balmelle 2001.

¹³¹ Gruat et *alii*. 2011, p. 337.

un plan de forme « ramassé ». Philippe Jacques, l'archéologue qui dirigea les opérations de fouilles en 1995 à Bapteste, propose d'identifier les bains parmi le groupe de pièces en saillie présent au sud de l'ensemble et relié par un couloir. Il pourrait s'agir là de la même organisation visible à Vialatelle avec le corridor à l'est de la demeure. Concernant les étapes de construction, deux possibilités peuvent être envisagées : soit comme à Moncrabeau Bapteste, la villa s'est d'abord construite avec le mur de clôture, possiblement une galerie de façade dans un premier état et s'est agrandie avec la construction d'un péristyle et de thermes extérieurs dans sa dernière phase ; soit le péristyle et le mur de clôture sont contemporains et des aménagements et ajouts de pièces ont été réalisés au cours des siècles comme à la *domus* de Vésone à Périgueux¹³² (figure 45). Dans les deux cas, les pièces nouvellement créées pouvaient être des appartements d'hôtes supplémentaires ou des pièces pour les domestiques de la maison et leurs activités artisanales. Comme il sera développé plus tard, les *villae* Mas Marcou et Argentelle nous confirment que des activités comme la production de farine ou l'ostréiculture pouvaient être réalisées au sein de la *pars urbana* pour une production personnelle non rattachée à l'économie agropastorale du domaine. D'autre cas, parmi les demeures du sud-ouest, attribuent des pièces voire une aile entière à ces fonctions artisanales comme l'aile nord de la villa de Séviac (figure 28), qui ne possède pas de sol en mosaïque et qui se trouve à côté des salles de réceptions. Même cas pour Montmaurin Lassalles (figure 35) où certaines pièces de l'aile sud-est, dépourvues de signes de confort, correspondraient à des espaces liés au service¹³³.

Concernant les salles qui composent le plan, on peut facilement supposer que la pièce N°1 servait de *triclinium* grâce à son ouverture sur le péristyle et sa situation axiale. Les petites pièces juxtaposées (n°2 et 3 sur le plan) pourraient être des cuisines avec des latrines ou celliers. On sait que dans certaines *villae* les cuisines se trouvaient à une distance proche des salles de réceptions et ne comportaient pas de décors¹³⁴. Elles sont facilement distinguables en fouilles par la présence d'un foyer et parfois d'un bassin alimenté en eau par un aqueduc. La pièce n°4, également en bord de péristyle, peut jouer le rôle d'un *oecus* ou d'une autre salle à manger grâce à sa taille relativement importante. Pour le reste des pièces, des fouilles ou sondages permettraient d'en savoir plus sur leurs fonctions.

¹³² Plans des différents états de constructions accessibles en ligne [<http://www.perigueux-vesunna.fr/ressources/le-site-archeologique/plans-du-site-archeologique/>]

¹³³ Balmelle 2001, p. 137.

¹³⁴ *Ibid.*

Les *villae* des Clapiès et de Vialatelle s'inscrivent donc dans le modèle le plus connu du sud-ouest de la Gaule, celui des établissements à plan ramassé et organisé autour d'un péristyle central. S'il existe une continuité d'occupation entre une première ferme gauloise et la villa du Haut-Empire à Clapiès, une occupation préromaine est inconnue pour Vialatelle par manque d'informations. Néanmoins, le plan qui apparaît pour les deux structures laisse entrevoir que le péristyle reste l'élément clé architectural au fil des siècles et malgré les diverses phases d'aménagement ou d'agrandissement.

B/ Les *villae* organisées selon la galerie-portique en façade :

Les ensembles architecturaux à corps de bâtiment allongé et à galerie-portique en façade comportent approximativement les mêmes pièces que ceux avec péristyles. On retrouve une ou plusieurs galeries, des portiques mais aussi un péristyle qui n'est pas l'élément clé de l'organisation. Les galeries, accolées au corps du bâtiment, relient différentes salles, souvent largement ouverte sur le jardin et témoignent de l'importance accordée à la vision panoramique. Ces demeures peuvent posséder des étages et même se diviser en deux bâtiments distincts : une partie destinée à l'habitation et une partie thermale. On retrouve ces divers aménagements dans quelques *villae* du sud-ouest comme à Sana (figure 46) en Haute-Garonne qui présente un plan rectangulaire de type simple ou à Jurançon dans les Pyrénées atlantiques où la villa de Pont d'Oly (figure 47) s'articule en deux édifices.

En Aveyron, parmi le corpus étudié, on retrouve deux demeures qui ont un aménagement orchestré par une galerie de façade : la villa de Mas Marcou (figure 48) à la frontière de la commune de Flavin et du Monastère et la villa de Souyri (figure 49) sur la commune de Salles-la-Source.

La demeure de Mas Marcou possède une galerie d'entrée mesurant plus de 130 mètres de long. Celle-ci, orientée vers l'est, était magnifiée par un pavement de marbre de diverses couleurs¹³⁵. Elle donnait accès à une cinquantaine de pièces environs dont l'espace thermal qui était rattaché à la villa. Son plan montre clairement une organisation de type « corps de bâtiment allongé avec portique en galerie de façade ». En effet, même si l'on observe la présence d'une cour à galerie en G et E, elle ne semble pas être l'élément principal de l'agencement de la villa. Cette organisation rappelle les *villae* de Loupian (Hérault, figure 50) dans ses premiers états du I^{er} au IV^{ème} siècle et celle de Plassac dans sa deuxième phase du II^{ème} au IV^{ème} siècle (Gironde, figure 51). Toutes trois possèdent une longue galerie ainsi que plusieurs cours ou jardins desservants les différentes pièces de la demeure.

Après les opérations menées par l'abbé Cérés en 1870, ce dernier proposa à l'aide du mobilier récolté plusieurs hypothèses quant à la fonction des diverses salles. Ainsi, l'entrée de la villa rutène s'effectuerait au nord par le portique A et les galeries B et C. Les premières pièces desservies, de 2 à 7, correspondraient aux appartements des esclaves gardiens et la salle 1 plus grande, serait destinée à leurs travaux communs. Les pièces 2 et 3 auraient respectivement pour

¹³⁵ Cérés 1874, p. 202.

fonction d'accueillir l'*ostiarius*¹³⁶ et le *nomenclator*¹³⁷. En suivant, les salles 37 à 48 ainsi que les cours K et J formeraient les thermes de la demeure. Puis, les pièces de 9 à 13 seraient aussi d'autres appartements d'esclaves. Le Couloir T marquerait le passage vers les salles de réceptions et vers les habitations du maître. Toujours d'après Cérés, l'antichambre 16 desservirait le *cubiculum*¹³⁸ du maître (17) et les pièces 14 et 15 serviraient aux esclaves cubiculaires¹³⁹. Juste en face, l'archéologue ruthénois voit là les chambres à coucher de la famille et des amis (30 à 36). La découverte, à cet endroit, d'une pince à épiler, de trois fibules et d'une quinzaine d'épingles à cheveux vient conforter cette hypothèse. Dans le jardin F, qui desservait ces *cubicula*, un puits de six mètres de profondeur et d'un mètre de diamètre a livré un « vase en terre noire » nommé *gluturnium*, une *sitella* en cuivre jaune munie de trois pieds en plomb à sa base, des bélières en bronze représentant deux têtes de lion ainsi que de nombreux autres artefacts¹⁴⁰. La salle 18 qui lui fait face, comportait une entrée avec deux colonnes en grès aux extrémités du seuil et serait l'*exèdre*. Son ouverture sur la cour ainsi que sa proximité directe avec la salle 19, qui serait le *triclinium*, permet d'avancer cette hypothèse. Le *triclinium* quant à lui semble accompagné d'un garde-manger en 23 et d'une cuisine en 20. Dans les pièces 26 et 27 deux bassins cimentés où des valves d'huîtres ont été découvertes en quantité laissent affirmer avec peu de doute qu'il s'agit de viviers à huîtres comme dans les *villae* de Valentine (figure 52) ou de Montmaurin¹⁴¹ (Haute-Garonne). En effet, ce coquillage très apprécié des romains est commercialisé dès les premiers âges du fer et se retrouve très souvent dans les établissements gallo-romains¹⁴². La cour D, située entre les viviers et la pièce 22, a mis au jour de nombreux artefacts dont un bracelet serpentiforme en bronze et des dizaines d'aiguilles et épingles à cheveux de divers matériaux¹⁴³. Il pourrait s'agir d'un *posticum* permettant aux domestiques d'aller à la cuisine, aux annexes ainsi qu'aux viviers sans déranger le maître de maison. Au-dessus de la cuisine et de ses dépendances (21 et 22), la salle 24, placée à l'angle de la galerie, occuperait la place de l'*oecus*. Au nord de celle-ci, un espace de forme carrée et de 6m² environ serait, d'après l'abbé, une tour nommée *supertegulum*. Au sud de l'habitat, dans la pièce 29, des meules d'un moulin à bras ainsi qu'une autre grande meule hors muraille ont

¹³⁶ *Ostiarius* : personne montant la garde de la demeure

¹³⁷ *Nomenclator* : celui qui annonce les visiteurs en déclinant leur nom. Cérés 1874, p. 202.

¹³⁸ *Cubiculum* : chambre

¹³⁹ Les esclaves *cubiculaires* correspondaient aux valets de chambre.

¹⁴⁰ Entre autres : des sceaux en bois non conservés aujourd'hui, un bout de bracelet, des monnaies dont un bronze de Valens bien conservé, des graines et noyaux et des crochets. Cérés 1874, p. 210.

¹⁴¹ Des viviers ont aussi été découverts avec la présence de 22 espèces différentes d'huîtres et coquillages pour Montmaurin.

¹⁴² Martin 2002, p. 104.

¹⁴³ Ont aussi été retrouvés des monnaies en argent : une de Solomine et l'autre de Julien II l'Apostat, ainsi qu'un ornement en bronze à tête de bélier et à corps de serpent.

été découvertes. Cette salle devait donc servir au broyage des céréales pour une utilisation privée. A l'échelle domestique, le moulin manuel représente un investissement important mais est utilisé durant plusieurs années pour la préparation alimentaire nécessaire à la famille. Il s'agit d'une activité de mouture de subsistance qui répond aux besoins essentiels d'un groupe réduit¹⁴⁴. La plus grande meule, située à l'extérieur, devait être animée par une force animale de par sa taille et sa localisation extérieure et était peut-être liée aux activités économiques de la villa. En effet, dans plusieurs établissements ruraux de Gaules on observe le passage d'une activité de subsistance à la mise en place d'une activité de production comme à la villa d'Allonnes (Sarthe) qui a livré quatre meules¹⁴⁵. Le but de ce changement est d'obtenir des rendements plus importants, voire des surplus commercialisables. Si la présence de la petite meule d'appoint peut indiquer ici une séparation de la production réservée à la consommation directe, le grand moulin extérieur permet très certainement de s'intégrer dans un circuit économique de production alimentaire. On retrouve fréquemment ces meules dans les *villae* gallo-romaines comme dans le domaine de la Tasque à Cadeilhan-Saint-Clar (Gers, figure 53) ou à Plassac. Cependant, leur présence n'atteste pas obligatoirement de l'existence d'une céréaliculture¹⁴⁶. Au-dessous, la grande pièce 28, la plus spacieuse de la villa, était décorée de huit pilastres carrés adossés aux murs. La découverte d'un mobilier raffiné comme une fibule ou une spatule à parfum ainsi que de la céramique samienne laisse penser à l'abbé Cérès qu'il s'agissait là d'une salle de jeu. Dans le jardin I et la salle 49 au sud de la demeure, du mobilier lié à des activités artisanales, notamment du textile, a été découvert. On trouve là de nombreuses briques rondes et à rebords, des clous et autres ferrailles, des vrilles, des ciseaux, des poinçons et des poids de tisserand. Enfin, adossée à la salle 49, la pièce 50 qui profitait d'une vue sur le jardin F et se situait à proximité des *cubicula* devait correspondre à la bibliothèque des propriétaires¹⁴⁷.

Les observations de Cérès semblent pour la plupart vraisemblable, cependant grâce aux découvertes récentes, certaines fonctions des pièces peuvent être modifiées. La salle 17 décrite comme une chambre a pu également jouer le rôle de salle de réception. Sa superficie de 36m² fait d'elle une des plus importantes pièces de la demeure et sa situation à proximité de l'entrée et de *l'exèdre*, face à une cour, est idéale pour accueillir des personnes extérieures. Les chambres sont d'ailleurs généralement de taille modeste et légèrement en retrait vis-à-vis des

¹⁴⁴ Robin 2014, p. 61.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ Leveau 1995, p. 371.

¹⁴⁷ Cérès 1874, p. 204.

espaces ouverts. De ce fait, les espaces 14, 15 et 16 pourraient idéalement correspondre aux appartements d'invités tout comme l'ensemble 9, 10, 11, 12 et 13. En effet, grâce aux textes¹⁴⁸ on sait que dans les riches demeures des appartements ou chambres étaient réservées aux hôtes. Dans la maison du Cerf à Apamée (Syrie), les hôtes bénéficiaient d'un appartement avec salle à manger et chambre¹⁴⁹. Dans le sud-ouest de la Gaule, plusieurs aménagements de ces espaces existent même s'il est impossible d'identifier les chambres à coucher destinées aux invités. A Montmaurin - Lassalles par exemple (figure 35), les pièces situées à l'extrémité est du bâtiment forment deux appartements à antichambre desservis par une cour. L'espace 10 de la villa de Mas Marcou pourrait jouer le même rôle d'espace intermédiaire entre l'extérieur et les salles 9, 11, 12.

Autre possibilité d'interprétation, la salle 28 considérée comme salle de jeu, pourrait faire office de second *triclinium* ou *oecus*. En effet, on sait que les *villae* possédaient plusieurs pièces de réception et cette dernière possède des caractéristiques typiques : une taille importante, un emplacement de choix donnant sur la cour à péristyle et un décor soigné. Ce décor, composé de huit pilastres dont deux sur chaque mur se retrouve dans d'autres *villae* comme à Montréal-Séviac¹⁵⁰.

Ces hypothèses sur la fonction des pièces et son organisation d'ensemble doivent cependant rester relatives puisque toutes les phases d'aménagement sont retranscrites sur le plan de l'abbé Cérès sans différenciation.

La villa de Souyri (figure 49) présente, quant à elle, la particularité de posséder la *pars urbana* mais aussi la *pars rustica* encore visible. La partie résidentielle (A) présente une galerie de façade avec un portique orienté à l'ouest. Sur les photos aériennes, le côté nord se poursuit perpendiculairement afin de former une aile et il semblerait que le côté sud lui fasse écho symétriquement. L'ensemble formerait un plan en U comme la villa du Palat à Saint Emilion (figure 54). L'agencement général rappelle également la villa de Plassac dans son 2^{ème} état dès le II^{ème} siècle après J.-C (figure 51). On retrouve ainsi la grande galerie de façade en portique orienté nord-ouest puis différentes pièces aménagées dans la partie nord. Au centre, une grande cour est présente et donne accès à une deuxième cour. Enfin, dans les deux domaines, un grand espace clôturé propice aux activités de services et artisanales est rattaché directement à l'ensemble. La villa de Plassac dans ce deuxième état est un monument mixte qui comporte

¹⁴⁸ Apulée, *Métaphores* 1.23 « Vous voyez cette pièce ici à côté; c'est un logement très convenable, daignez en faire votre appartement. »

¹⁴⁹ Morvillez 2002, p. 236.

¹⁵⁰ Voir chapitre « Les éléments décoratifs ».

encore les vestiges d'une première phase de type « villa à péristyle » et qui se tourne vers un plan « à galerie à façade en portique ». Il semblerait probable que le plan visible de l'établissement rural de Souyri englobe plusieurs phases d'aménagement et que le dessin qui en ressorte fusionne les deux catégories. Ainsi, comme à Plassac, dans une première phase d'occupation, la demeure a pu s'organiser autour d'une cour puis se développer dans les phases suivantes selon les modèles d'édifice à galerie de façade. Les diverses prospections menées ont permis de récolter un mobilier¹⁵¹ datable du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^{ème} siècle après J.-C et de suggérer une continuité d'occupation comme à la villa des Clapiès.

Lucien Dausse, responsable des différentes opérations menées sur ce site propose quelques hypothèses d'interprétation des bâtiments. Ainsi, dans l'espace B, il voit le logement du gardien près de l'entrée de la demeure. La structure C serait un four à pain éloigné des structures habitables pour éviter les risques d'incendies. L'édifice D pourrait correspondre à un petit temple domestique car les matériaux et techniques de constructions en grand appareil de grès juxtaposés diffèrent de l'ensemble du domaine réalisé en calcaire local lié au mortier. Au sud, les bâtiments E sembleraient constituer la *pars rustica* avec une grange-bergerie, une étable, un grenier, un poulailler etc. La structure F au milieu de l'ensemble agricole serait le logement du *villicus*. Enfin, il suppose que la partie thermale de la villa devait se situer près du village actuel de Souyri où de nombreuses résurgences sont attestées¹⁵².

Si les hypothèses sur les structures D, E semblent probables, celles sur l'ensemble B et C méritent confirmation. Le petit temple que voit L. Dausse en la structure D paraît probable. On connaît d'autres *villae* munies de temple au sein de leur cour notamment dans l'Yonne avec les établissements ruraux de Prégilbert et de Sceaux-en-terre-plaine¹⁵³ (figure 55). Concernant l'ensemble F, il est possible d'imaginer qu'il s'agit plutôt de l'ensemble thermal. On remarque que les pièces sont aménagées avec un plan orthogonal qui permet de circuler d'une pièce à l'autre en formant un circuit, une boucle. Ainsi, comme dans les thermes de la villa de Lalouette (figure 56), l'utilisateur passe d'une pièce à l'autre sans suivre un itinéraire rétrograde. De plus, le plan suppose la présence d'une pièce de forme absidiale. Il pourrait s'agir là d'une salle munie d'un bassin en abside comme dans les thermes de Sorde-l'Abbaye (figure 57). La présence des bains à l'écart de l'habitation n'est pas rare dans le sud-ouest puisqu'on note ce type d'organisation ailleurs comme à Nérac (Lot-et-Garonne, figure 58) ou à Saint-Criq-

¹⁵¹ Dausse 1988 : Nombreux tessons de céramiques communes, sigillées, des monnaies, des fragments d'amphores de types Dressel 1 et 20, une intaille avec un Apollon, etc...

¹⁵² Dausse 1997, p. 17.

¹⁵³ Nouvel 2009, p. 371.

Villeneuve (figure 31). La présence d'un hypocauste sur place permettrait d'affirmer ces hypothèses.

Concernant la *pars urbana*, aucunes suppositions d'aménagement et de fonction des pièces n'ont encore été émises. Selon leur taille, leur emplacement et les aménagements connus dans d'autres *villae* on peut essayer de les identifier. La pièce N°1 possède une grande ouverture sur la cour et semble être une *exèdre* desservant un *triclinium* (N°5) à l'est. A l'ouest, il pourrait s'agir de la cuisine (N°2) avec ses dépendances et/ou latrines (N°3/4). La présence de la cuisine dans cette salle semble cohérente puisqu'elle se situe près des salles de réception et des appartements des domestiques et possède un accès sur la cour et les pièces de service. Ce modèle *d'exèdre* conduisant vers les cuisines et le *triclinium* s'est observé dans les *villae* précédentes, notamment à Mas Marcou (salle n°18, figure 48) et à Vialatelle (salle n°1, figure 42) et semble donc être un modèle d'aménagement classique dans la région. La salle N°6 pourrait être un salon au vu de sa grandeur, de son accès direct à *l'atrium* et de la présence de colonnes. Elle rappelle sans conteste la salle à manger belvédère de la villa de Plassac (figure 51), largement ouverte sur une des deux cours. Les pièces de 7 à 12 peuvent correspondre au *cubicula* du *dominus*, de sa famille et des invités. Elles ont un accès au péristyle, sont légèrement en retrait grâce à la salle 6 et sont à l'opposé des pièces des domestiques. Le reste des pièces (17 à 20) se situent près de la cour de service et pourraient être des appartements des domestiques (chambres, pièces communes). Les pièces étant proches des espaces B et C, la circulation des esclaves dans la villa par des couloirs extérieurs (21) leur permettait de passer inaperçus auprès des invités. Les salles 14 et 16 peuvent correspondre à des pièces de réception des clients ou de personnes n'ayant pas accès à la partie privée de la demeure. De ce fait, les espaces 13 et 15 serviraient de ce fait de vestibule. Ces enfilades de pièces aléatoirement de grande et de petite taille sont visibles un peu partout comme à Saint Emilion le Palat (figure 54) où on retrouve cette configuration à l'est du bâtiment. Sept espaces se succèdent et séparent le péristyle de la galerie de façade. Même chose pour la villa Bapteste (figure 34) où cinq salles sont là encore installées entre le péristyle et une galerie à l'ouest.

La villa de Souyri n'ayant pas connue d'opération archéologique approfondie, les hypothèses d'organisation grâce aux photographies aériennes sont à prendre avec précaution. Si l'on peut se faire une idée générale du plan, quelques structures, notamment celles en matériaux périssables ne sont éventuellement pas encore révélées. La superficie du domaine évaluée entre 800 et 1000 ha environ fait de cet établissement rural un site important du plateau de Salles-la-Source qui devait mêler logement luxueux et grande production agricole. On retrouve ce type d'aménagement à la grande villa productrice de Goiffieux à Saint-Laurent-

d'Agny¹⁵⁴(Rhône, figure 59). Cette dernière présente également une *pars rustica* située à proximité immédiate, voire rattachée dans les premiers états, à la *pars urbana*. Même chose pour la villa de Sceaux-en-Terre-Plaine « les craies » (Yonne, figure 55) où la partie résidentielle est liée par une cour à la partie exploitation. Il apparaît donc que la villa Souyri concilie, comme les *villae* du centre-est de la Gaule, partie luxueuse et partie productrice au sein d'une même cour.

Les *villae* à galerie-portique en façade que l'on retrouve en Aveyron comportent toutes deux une cour située derrière la galerie et semblent être le résultat de plusieurs remaniements. Leur état final ne paraît pas former un corps de bâtiment allongé comme on en retrouve dans le sud-ouest à le Palat près de Saint-Emilion (figure 54) ou à Pont d'Oly à Jurançon (figure 47). En effet, les plans que nous possédons mixent plusieurs phases où les propriétaires des demeures changent d'organisation générale, en ajoutant semble-t-il au fil des siècles une cour à péristyle afin d'agrandir l'habitat. Les diverses pièces autour de la cour n'étant pas en position parfaitement axiale et symétrique, les hypothèses tendent à porter sur une première phase aménagée avec la grande galerie. Dans une seconde phase, on peut imaginer que cette dernière s'agrandit avec la construction de la cour. Ce genre de transformation au cours des siècles se remarque dans d'autres régions comme à la villa Saint Michel de Lescar (Pyrénées-Atlantiques, figure 60). Celle-ci connaît d'abord un plan linéaire avec galerie de façade au II^{ème} siècle après J.-C., puis se développe avec un péristyle central au Bas-Empire. Autre exemple, celui de Moncrabeau-Bapteste (figure 34), où la villa possède un plan linéaire et à ailes latérales en U dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. puis s'agrandit autour d'un péristyle central dès le II^{ème} siècle¹⁵⁵. Les établissements ruraux de Mas Marcou et de Souyri s'intègrent donc à des modèles déjà bien connus en Gaule.

¹⁵⁴ Poux et alii. 2014, p. 325.

¹⁵⁵ Balmelle 2001, p. 104.

C/ Le cas d'Argentelle :

La villa d'Argentelle, située près de Montrozier, a été fouillée par l'abbé Cérés dans les années 1857-59. Le plan qui a été restitué à la suite de ces recherches est incomplet puisque seule la partie nord-ouest de la villa a été fouillée (figure 61). Différents états d'aménagement, de son installation à la fin du I^{er} siècle av. J-C jusqu'au IV^{ème} siècle ap. J-C¹⁵⁶, fusionnent dans ce relevé. Quelques éléments notoires par leur taille et leur forme se détachent au premier abord : un *atrium* entouré d'un péristyle à l'est, une pièce de plan basilical au sud, une vaste cour ovale au centre, une longue galerie au sud-ouest et des thermes à l'extrémité ouest. L'organisation générale de la demeure s'établit alors en plusieurs « ilots » séparés par des cours. Une première partie est ainsi composée de la cour à péristyle (A) et des pièces environnantes ; une deuxième est formée de la pièce 1, de la cour ovale et des galeries de façade E et B ; une troisième se situe entre les cours D et C et contient deux salles à absides ; enfin, une quatrième partie regroupe l'ensemble thermal et les salles rattachées à ce même bâtiment. Le plan général peut être comparé à celui de Lalouquette dans son dernier état au V^{ème} siècle (figure 62). L'établissement des Pyrénées-Atlantiques présente une grande galerie de façade, une cour à péristyle autour de laquelle plusieurs pièces s'organisent, des bâtiments à absides et plusieurs cours donnant accès à d'autres bâtiments. Cet ensemble complexe d'installations témoigne de quatre phases principales de construction entre le Haut-Empire et la fin de l'Antiquité. La première phase voit l'émergence de l'établissement formé autour d'un péristyle principal. La deuxième est définie par l'aménagement d'une cour de réception semi-circulaire à colonnade ainsi que la construction de plusieurs salles. Enfin, les phases suivantes se caractérisent par une série de transformations apportées aux aménagements antérieurs avec notamment la construction de la galerie de façade et de la galerie à absides opposées¹⁵⁷. Lorsque l'on regarde attentivement le plan d'Argentelle, on peut alors facilement imaginer des phases de réaménagements et de constructions similaires à la villa de la Lalouquette. Le premier groupe repéré, celui du péristyle, a très probablement été construit en premier avec une organisation de type « plan centré ». Puis, la cour D et C, ainsi que les deux groupes de bâtiments au nord, ont dû être ajoutés afin d'étendre la villa. Les thermes qui se situent au nord-ouest datent possiblement de la première phase en étant extérieurs au corps du bâtiment principal et ont dû se rattacher à celui-ci au fil des constructions suivantes. Enfin, dans un dernier état et afin de monumentaliser l'établissement, les propriétaires ont dû créer la grande galerie de façade ainsi

¹⁵⁶ Gruat et alii. 2011, p. 322.

¹⁵⁷ Dupré, Lauffrey, Schreyeck 1973, p. 123-156.

que les grandes salles à absides. Le manque d'information concernant la chronologie reste néanmoins trop important pour affirmer quoique ce soit.

Cependant, grâce au mobilier archéologique retrouvé lors des fouilles de Cérès, quelques indices sur l'occupation des lieux et l'architecture nous sont parvenus. On sait ainsi que l'ensemble du bâtiment comportait une toiture de *tegulae* et *d'imbrices* ainsi que des *antéfixes* « à figures souriantes »¹⁵⁸ que l'on a retrouvés autour de l'hémicycle 41. La villa était alimentée en eau par des aqueducs retrouvés dans les champs voisins et sur le site lui-même. Concernant la fonction des pièces, Cérès, dans les mémoires de la Société des Sciences Lettres et Arts de l'Aveyron¹⁵⁹, propose plusieurs hypothèses sur les pièces remarquables citées précédemment. Ainsi, la pièce 1 serait une basilique selon son plan et son riche décor¹⁶⁰. L'espace A mesurant 33 mètres de côté serait *l'atrium*¹⁶¹, avec à son extrémité ouest un escalier central surmonté possiblement d'un fronton. Un mur d'un mètre d'épaisseur découvert dans cette partie aurait pu jouer le rôle de soubassement à de fortes colonnes. L'enceinte 2, mesurant 30,50 mètres par 18,60 mètres, composée de deux absides réunies par deux murs parallèles, possède une galerie semi-circulaire au sud-est. Cette dernière comprend deux niches de part et d'autre, qui devaient posséder des sculptures puisqu'un fragment représentant les draperies d'une statue a été retrouvé dans l'une d'elles. Un tiers de la surface de cet espace était recouvert *d'opus signinum* alors que le reste ne semble pas avoir reçu un quelconque pavage. Cérès voit alors dans cet espace une palestre où les Romains pénétraient par le vestibule 44 après avoir suivi le corridor 48. Ils pouvaient ensuite se détendre et se laver dans les thermes situés quelques mètres plus loin, à l'ouest. Cette installation thermale était composée de treize pièces dont trois avec hypocaustes (53, 54, 55). La salle 59 était pavée en mosaïque et aurait été un vestibule ou salle d'attente. Les pièces 63 et 51, aussi décorées de mosaïques, devaient être *l'apodyterium* et une « salle de récréation »¹⁶² après le bain. La pièce 60 était pourvue d'un bassin alimenté d'un aqueduc tout comme les pièces 61 et 62. Cérès souligne la présence d'un enduit dont les parois étaient revêtues et de robinets en terre cuite recueillis à l'intérieur de ce bassin. Les salles 53 et 54, terminées en hémicycle, seraient des étuves avec la présence d'un chauffage par hypocauste dont le *praefurnium* se situerait juste à côté (55). L'abbé ne propose cependant aucune hypothèse sur les noms des salles (situation du *caldarium*, *tepidarium* et *frigidarium*). La pièce 77 ornée d'une : « brillante mosaïque en verre opaque à plusieurs couleurs,

¹⁵⁸ Voir chapitre III : « Les éléments décoratifs ».

¹⁵⁹ Cérès 1867 p. 232.

¹⁶⁰ Présence de marbres et d'un décor en stuc constitué de feuilles d'acanthé et de volutes.

¹⁶¹ Cérès 1867, p. 232. La longueur n'a pas été déterminée car l'ensemble n'a pas été fouillé entièrement.

¹⁶² Cérès 1867, p. 233.

*entremêlée d'un carrelage de marbre découpé de forme géométrique*¹⁶³ » et possédant quelques débris de vases aurait eu la fonction *d'unctuarium*. À côté des thermes, les pièces 41 et 39 serviraient de *triclinium* ou de *tablinum* au vu du nombre important de marbres retrouvés. Enfin, dernière hypothèse émise sur la fonction des pièces par l'archéologue, celle de la pièce 31, composée d'une abside et de travées, qui serait un *sacrarium* ou une *exèdre*.

Un certain nombre de ces hypothèses semblent vraisemblables et sera étudié au cas par cas dans le chapitre suivant, dédié aux éléments clés des demeures. Néanmoins, il est également possible d'émettre de nouvelles hypothèses grâce aux recherches actuelles sur les campagnes gauloises. Tout d'abord, il est certain que ce plan regroupe différents états de la villa et que certaines pièces ont dû disparaître, remplacées par de nouveaux agencements. La pièce 29 confirme ce dire puisque deux murs d'une ancienne salle se situent sur ce qui semble deux pièces plus récentes (29 et 30). La demeure, que l'on connaît aujourd'hui grâce au plan, date du IV^{ème} siècle et a succédé à un établissement du Haut-Empire comme vu précédemment avec Lalouette. D'autres *villae* ont connu de nombreux et importants remaniements au cours des siècles afin de s'agrandir et répondre à des normes sociales. La villa de Montmaurin Lassalles (figure 35) est un autre exemple de villa réaménagée et ayant connus des ajouts successifs. Dans sa première phase, les salles sont organisées autour de la cour principale à péristyle et deux grandes galeries encadrent l'ensemble. La galerie la plus au nord donne accès à d'autres structures. Dans la deuxième phase, les deux bâtiments sont réunis par une cour et de nouvelles salles à absides. Une grande cour d'entrée semi-circulaire accueille le visiteur et les thermes sont aménagés dans l'aile ouest de l'ancienne galerie de façade¹⁶⁴. Dans ce dernier exemple, on constate un agrandissement de la villa réalisé là encore grâce à l'adjonction de cours. Par ailleurs, la façade d'entrée devient un des éléments principaux afin d'amener un certain prestige à la villa.

Si l'on considère ainsi que le premier état de construction de la villa d'Argentelle débute comme celle du sud-ouest par le péristyle, on peut donc suggérer que d'autres salles se répartissaient à l'est de *l'atrium* et que la villa correspondait à un plan de catégorie « ramassé avec péristyle organisateur ». On retrouverait donc autour de cette cour des salles de réceptions comme la 9 et 7 qui pourraient correspondre à des *tricliniums* séparés par une *exèdre* en 8. Le couloir 4 juste à côté, desservirait la cuisine (3) et ses dépendances (5 et 6). Cette configuration n'est pas sans rappeler l'agencement des cuisines et *triclinium* de la villa Mas Marcou (figure 48). En poursuivant le cheminement autour de *l'atrium*, les salles 18 à 21 devaient être les

¹⁶³ Cérés 1867, p. 234.

¹⁶⁴ Balmelle 2001, p. 379.

cubicula du *domus* et de sa famille. La taille similaire de ces pièces, leur agencement groupé, ainsi que leur desserte par un couloir en retrait des galeries du péristyle correspond aux caractéristiques des chambres que nous avons étudiées précédemment. Ainsi, pour comparaison, le même principe de distribution est adopté dans la villa de Montréal-Séviac (figure 28) qui se compose de quatre cellules rectangulaires de 17m², reliées par un couloir ouvrant sur le péristyle. En face, les pièces 10 à 17 pourraient correspondre aux premiers thermes de la villa s'ils n'étaient pas déjà présents à l'extérieur. Trois salles possèdent un hypocauste dont deux sont côte à côte. La salle 10 semble avoir été divisée en deux dans un état antérieur et les pièces 12 et 14 sont aménagées de la même manière que les salles 51 et 77 des thermes de l'ouest. Cet ensemble de petites pièces pourrait correspondre à d'anciens thermes de plan orthogonal¹⁶⁵, réaménagés dans un troisième état en salle de réceptions et *cubicula* d'hiver grâce au chauffage déjà présent. A gauche, les pièces 22 à 27 pourraient concorder avec des *cubicula*, salons ou autres espaces de détente destinés aux invités et donnant sur la cour D. En face, il pourrait s'agir d'un espace composé de salles de réception et d'agrément comme la bibliothèque, avec une galerie donnant sur cette même cour. On sait que les bibliothèques étaient très appréciées et étaient aussi un lieu plutôt important d'accueil des hôtes avant le banquet¹⁶⁶. Ainsi, l'espace autour de la cour D serait un espace agréable entièrement dédié aux hôtes. Ce même espace semble avoir connu différentes phases comme nous l'avons vu précédemment avec une juxtaposition de murs (29 et 30). Les grandes salles majestueuses à absides pourraient de ce fait découler d'un deuxième état (31, 39) et dater du II^{ème} siècle après J.-C. puisque l'archéologie et les études stylistiques attestent qu'en Gaule les absides s'intègrent dans les salles d'apparat dès le début II^{ème} siècle¹⁶⁷. Ces dernières ont très probablement eu une fonction de *triclinium* puisque le mobilier découvert par Cérès à cet endroit se compose de déchets alimentaires¹⁶⁸ mais aussi de fragments de marbres attestant d'un certain luxe de ces pièces. L'aqueduc, la cuve en grès et les restes fauniques retrouvés dans la salle 37 font d'elle une cuisine ou annexe rattachée à la salle de réception 39.

Dans ce même deuxième état, on pourrait voir la construction du nouvel ensemble thermal ou son rattachement à la demeure dans le cas où sa construction serait antérieure. La « palestine » ou cour d'honneur pourrait également dater de cette phase. On retrouve ce type de grande cour en Sicile à la villa du Casale où plusieurs cours de forme ovale desservent des salles

¹⁶⁵ Pour les différents types de plans, voir partie D, 3/ les thermes.

¹⁶⁶ Balmelle 2001, p. 176.

¹⁶⁷ Morvillez 2011, p. 278.

¹⁶⁸ Cérès 1864, p. 229 : « Une immense quantité de valves et d'huîtres, des dents de sangliers, des ossements de cerfs et autres »

ou accueillent le visiteur (figure 63). Sa taille imposante et sa forme restent cependant peu communes aux *villae* du sud-ouest en Gaule qui présentent généralement des cours semi-circulaire.

Les espaces qui font face aux thermes pourraient constituer des appartements d'été exposés au nord et près de l'Aveyron, permettant de garder des températures fraîches. Le mobilier découvert dans la salle 64 est formé de sculptures et celui des pièces 69, 70 et 71 est composé de très beaux objets destinés à la toilette¹⁶⁹. Ces découvertes confortent l'idée de *cubicula* et pièces privées où la toilette des femmes de la maison était réalisée.

Enfin, dans un dernier état ont dû être réalisées la grande galerie de façade ainsi que la majestueuse salle à plan basilical (1) et ses trois pièces attenantes. Ces salles, de grande taille, de forme absidiale et richement décorées reflètent la puissance du propriétaire et sont typiques de l'antiquité tardive¹⁷⁰.

La villa d'Argentelle nous livre donc un plan incomplet et complexe avec des aménagements successifs qui ont été réalisés au cours des siècles. Le plan de type « ramassé à péristyle » semble être le modèle choisi dans un premier état comme on le retrouve majoritairement en Gaule du sud-ouest. Quelques outils¹⁷¹ attestent d'une pratique artisanale au sein de l'établissement comme à Mas Marcou, mais les diverses phases successives ne semblent pas intégrer une *pars rustica*, le mobilier retrouvé dans chaque espace étant trop luxueux.

¹⁶⁹ Gruat et *alii.* 2011, p. 322 : Deux longues épingles à cheveux, un fragment de petit vase en verre bleu, quelques débris de cuillers en os, deux fibules, une perle côtelée en pâte de verre et une trentaine de monnaies.

¹⁷⁰ Balmelle 2001, p. 176.

¹⁷¹ Lames de couteau, serpe, poinçons, peson de fuseau.

Les établissements ruraux retrouvés autour de Rodez et possédant un plan, présentent des organisations d'ensemble différentes mais se rattachent à des modèles existants et bien connus en Gaule. Si leur forme varie, on peut néanmoins essayer de classer ces demeures selon des types définis en fonction de critères retenus pour le corpus de la région (figure 64). Ainsi, la typologie réalisée ici s'appuie sur des critères descriptifs basiques qui ont permis de définir quatre classes subdivisée en deux. Ces critères sont les suivants : la surface de la *pars urbana* supérieure à 5000 m² (la *pars rustica* n'étant pas toujours visible) et la présence ou de l'absence de la *pars rustica* et d'un espace thermal. D'autres conditions architecturales comme la présence d'aménagements du type temple privée n'ont pas été retenus dans cette classification car leur existence ne repose souvent que sur des hypothèses. Le mobilier retrouvé n'a pas non plus été pris en compte car cette classification est basée uniquement sur des critères architecturaux. En effet, certaines *villae* paraissent imposantes d'après leur plan aérien mais n'ont pas fait l'objet d'opération de terrain suffisante pour livrer un mobilier pertinent. Cette typologie reprend en partie celle élaborée par Bertrand Dousteysier, Maxence Segard et Frédéric Trément pour les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* – Clermont-Ferrand¹⁷².

Dans cet article, les chercheurs ont classé les établissements ruraux selon 8 grandes classes qui déterminent grâce à des éléments descriptifs élémentaires leur fonction, leur grandeur ainsi que leur richesse. Dans cette classification, seulement quatre catégories définissent l'ensemble du corpus puisque ce dernier est moins important que celui de Clermont et ne possède donc pas un si large panel de plans. Ces répartitions pourront ensuite être étendues à tout le territoire rutène afin de voir s'il est possible de dégager des faciès architecturaux sans nécessairement accumuler beaucoup de données sur chacune d'entre elles.

Le type A1 comprend les grands établissements dont la *pars urbana* s'étend sur un minimum de 5000 m² et dont la *pars rustica* ainsi que les thermes sont visibles. La catégorie A2 est définie par des grands établissements similaires à A1 mais sans les thermes. Le type B correspond également aux grands établissements ruraux mais sans *pars rustica* perceptible. En B1 la présence des thermes est affirmée alors qu'en B2 ils sont absents. Le type C regroupe les domaines plus petits avec *pars rustica* identifiée (C1 avec thermes et C2 sans thermes visibles). Enfin, le type D englobe les structures de même taille qu'en C mais dont la *pars rustica* n'a pas été repérée.

A partir de ce classement, les *villae* de Mas Marcou, d'Argentelle et de Vialatelle sont rattachables au type B. Leur superficie respective d'environ 5800m², 10000m² et 6000m² en

¹⁷² Dousteysier, Segard et Trément 2004.

font les plus grandes de ce corpus. On peut raisonnablement penser que Mas Marcou et Argentelle classées en B1 sont des candidates potentielles à la classe A1 mais qu'elles sont encore trop mal connues pour lui être imputée. Concernant Vialatelle, son plan encore hypothétique et ses structures environnantes ne nous permettent pas d'être formel sur sa catégorisation en B2. La présence des fermes et vestiges à Saint Mayme forment potentiellement la *pars rustica* et la partie à l'ouest au bout du couloir pourrait être la partie thermale. Si ces éventualités sont démontrées, l'établissement rural pourrait être considéré comme un type A1.

Le domaine des Clapiès pourrait quant à lui être rattaché au type C1 puisque les vestiges de l'Aubugue paraissent former la partie agricole de la villa. La superficie totale de la partie résidentielle n'étant pas connue, il doit être envisagé une possible migration de cette dernière vers le type A1.

À propos des structures visibles par prospection aérienne de Souyri, elles sont potentiellement reliées au type C2. Si la présence de la *pars rustica* dans la cour du domaine paraît admissible, la présence de la partie thermale reste hypothétique.

Cette classification réalisée au niveau d'un territoire restreint connaît ses limites. L'évolution de la recherche ainsi que la possible découverte de nouvelles informations sur des structures potentiellement encore enfouies pourraient venir modifier cette dernière. On peut cependant déjà annoncer que trois établissements se distinguent par leur grandeur : Mas Marcou, Vialatelle et Argentelle. Les deux premières rivalisent avec les *villae* de Séviac (5700m²), de Moncrabeau Bapteste (5900m²) ou encore de Montmaurin Lassalles (5800m²). Argentelle, partiellement fouillée et nettement plus vaste, se situe entre Valentine (8400m²) et Chiragan (Haute-Garonne) (18000m²). En terme de surface, elles s'insèrent toutes trois parfaitement parmi les grandes demeures du sud-ouest. La reprise de cette classification dans un travail de recherche au sein de tout le territoire rutène permettra de connaître les faciès que l'on rencontre majoritairement dans la région avec ses possibles exceptions.

D/ Les éléments-clés des demeures :

Les *villae* offraient à leurs propriétaires tout le confort nécessaire à une vie sociale importante sous divers aspects. Les diners, baignades et visites des amis ou pairs sont une réalité démontrée par les témoignages littéraires. Vitruve dans son œuvre *De architectura* nous dit :

« *La noblesse, enfin, qui occupe les grandes charges de la magistrature et de l'État, devant donner audience au public, doit avoir de magnifiques vestibules, de vastes cours, des péristyles spacieux, des jardins ombragés, de larges promenades; tout doit être beau et majestueux; ajoutez à cela des bibliothèques, des galeries de tableaux, des basiliques dont la magnificence égale celle des édifices publics, parce que chez eux les affaires publiques se traitent souvent en conseil, et que les différends des particuliers y sont réglés par sentence du juge et par arbitrage*¹⁷³. »

L'archéologie a permis la découverte de nombreux et grands espaces pourvus de magnifiques décorations qui viennent confirmer ces textes. Ces composantes indispensables à la vie sociale des notables sont visibles dès le début de l'Empire et on note que les bains semblent prendre de plus en plus d'importance à la fin de l'Antiquité¹⁷⁴. Inscrites dans l'architecture traditionnelle des *villae*, ces salles se retrouvent dans les demeures sous différentes tailles et formes.

1/ Les vestibules et cours d'apparat

Dès l'abord de leur maison, les riches propriétaires de *villae* ont eu le souci d'afficher leur rang. En effet, l'entrée principale de la demeure est l'objet d'une attention particulière accordée par le *dominus*. L'agencement de cet accès est formé par des cours à galeries et des vestibules d'apparat. Ces cours à galerie sont généralement d'une grande ampleur et aménagées avec soin pour marquer le secteur de l'entrée principale. Elles peuvent donner sur un vestibule ou directement au centre de l'habitation. La villa Argentelle (figure 61) possède une cour qui pourrait avoir eu ce rôle. L'espace en quoi Cérès voit une palestine pourrait être une cour d'apparat visant à impressionner l'hôte lors de son arrivée. En effet, le visiteur entrant par la galerie 48 puis par le portique 44 est amené dans ce vaste espace flanqué de colonnes et de statues au sud. Sa grandeur et sa position en bordure d'une galerie font de lui une cour d'honneur probable. Un tiers seulement du sol a été retrouvé en *opus signinum*. L'autre partie

¹⁷³ Vitruve, *De architectura*, livre VI. V. 2.

¹⁷⁴ Balmelle 2001, p. 147.

pourrait très bien être un jardin aménagé puisque la grandeur de la pièce suppose que l'endroit était dépourvu de toiture. D'autres grandes cours avec jardins sont connues, comme à Montmaurin Lassalles (figure 35) où celle-ci possède un espace couvert délimité par des colonnes et un espace central découvert et aménagé de jardins et d'allées. La villa de Valentine (figure 65) possède également une vaste cour d'honneur (52 mètres sur 21,5 mètres) qui débouche sur un grand bassin et les premières pièces de la demeure. Ces espaces en grande partie découverts font transition entre l'intérieur et l'extérieur et comportent souvent un portique à colonnade. Ces cours sont aussi un moyen d'introduire les vestibules d'apparat comme à la villa Bapteste à Moncrabeau (figure 34).

Les vestibules d'apparat représentent un autre élément clé des demeures aristocratiques. Leurs plans, décors et volumes font de ces pièces des espaces privilégiés, destinés à impressionner le visiteur. À la différence des cours d'honneur vues auparavant, les vestibules sont entièrement couverts. Ils se situent souvent en position centrale sur la façade d'entrée comme l'espace pavée de mosaïque entre la galerie et la cour à Plassac (figure 51). Ce genre d'aménagement axial et à pièce unique se retrouve à Souyri (figure 49) où un large couloir ouvert fait l'intermédiaire entre la galerie d'entrée et la cour intérieure. Ces derniers peuvent également être placés au sein de la demeure afin d'introduire des salles de réceptions. À Souyri toujours, l'espace largement ouvert sur la salle 1 semble être un vestibule introduisant le visiteur de la cour à la salle de réception. Dans la villa Mas Marcou (figure 48), c'est la pièce A qui joue le rôle de vestibule et dessert par un long couloir le reste de la demeure. Juste à côté, la salle 8 devait être un vestibule plus modeste destiné à desservir et cacher les pièces des domestiques.

Dans la villa d'Argentelle (figure 61), l'organisation est différente et c'est un vestibule en 44 qui donne accès à la cour. Parmi les trois salles à l'ouest de la grande pièce de réception 1, celle du milieu a pu potentiellement jouer ce rôle de pièce transitoire. Dans les trois cas, il s'agit de vestibules à pièce unique qui ont pu avoir un rôle polyvalent, soit d'espace intermédiaire entre l'extérieur et la cour intérieure, soit d'introduction à une pièce de réception.

2/ Les salles de réception

Certaines pièces se distinguent des autres par leurs dimensions, leurs décors et leur aménagement architectural. Il s'agit des salles de réceptions qui forment une des composantes essentielles aux demeures de notables qui avaient l'obligation de recevoir. Les écrits nous informent que ces salles pouvaient avoir plusieurs fonctions : elles étaient à la fois des salles à manger pour les repas de tous les jours et des salles pour y recevoir les amis¹⁷⁵. Dans les grandes demeures, ces salles étaient multiples et pouvaient donc posséder un usage principal, permettant ainsi de les différencier et de les nommer.

Le triclinium : le *triclinium* est une composante essentielle de la villa ou *domus* urbaine. Son nom est formé de l'adjectif numérique trois et de la translittération du mot grec *κλίνη*, désignant le lit de table. *Triclinium* signifie donc lit (de table) à trois places et a donné son nom à la pièce où ces lits sont disposés le plus souvent au nombre de trois. Cette salle de réception composée de lits placés en U permet de prendre le repas en compagnie d'invités et de discuter avec eux tout en profitant des spectacles éventuels qui se déroulaient dans la pièce¹⁷⁶.

Le tablinum : le *tablinum* est en relation directe avec *l'atrium* et est généralement placé sur l'axe de celui-ci. Face à l'entrée, cette salle ouverte sur toute sa largeur, sans cloison ni porte, tire son nom des *tabulae* (tablettes de bois et de cire où les propriétaires enregistraient leurs transactions financières et leurs activités publiques). Les archives de la famille étaient conservées dans cette pièce et le propriétaire pouvait y recevoir ses clients¹⁷⁷.

L'exèdre : cet espace ouvert sur toute sa largeur donnait généralement sur le péristyle ou sur une cour, à proximité d'une chambre ou d'une salle à manger. L'étymologie du mot indique que ce lieu était garni de bancs utilisés pour se reposer et converser. Une couchette pouvait être installée comme on peut l'induire du texte de Cicéron évoquant Crassus se reposant dans une exèdre, sur le lit qu'on y avait dressé (*De oratore Livre III : in eam exedram [...] in qua crassius, posito lectulo, recubisset*)¹⁷⁸.

¹⁷⁵ Pline le Jeune, *Lettres* V. 6. 21, II, p. 66.

¹⁷⁶ Gros 2006, p. 27.

¹⁷⁷ Gros 2006, p. 25.

¹⁷⁸ Vitruve *De architectura*, VI, III, 17.

L'oecus : il s'agit d'une pièce de bonne apparence, dont on peut penser qu'elle était au centre de la vie de la maison¹⁷⁹. Elle était souvent ouverte sur le jardin-péristyle et accueillait les visiteurs en guise de salon.

Dans la plupart des *villae*, il est facile de repérer les principales pièces de réceptions. Cependant, il est irréaliste de vouloir chercher à déterminer le nombre exact de ces salles par habitation car il est difficile de fixer des critères de reconnaissance et la documentation que nous possédons est insuffisante.

D'après Vitruve, dans *De architectura*, ces salles devaient néanmoins respecter des tailles pour former un ensemble homogène. Les *tricliniums* devaient être deux fois plus longs que larges. Les *exèdres*, tout comme les galeries devaient avoir des dimensions importantes. La largeur et la longueur des *oeci* devaient quant à elles être calculées en fonction des proportions indiquées pour les *tricliniums* mais avec un espace plus large aménagé en vue de l'insertion des colonnes¹⁸⁰. Enfin, le *tablinum* se devait d'être équivalent aux deux tiers de la largeur de l'*atrium* si celle-ci est de 20 pieds ; si la largeur de l'*atrium* est de 30 à 40 pieds, l'équivalent de la moitié de cette largeur serait donné au *tablinum*¹⁸¹.

Il est donc plus opportun d'établir un classement en fonction des tailles et des formes des salles. Si l'on rencontre souvent des salles rectangulaires ou carrées, on rencontre également des formes plus complexes (cruciforme ou avec absides). La taille varie quant à elle entre 80m² et 130m², tailles que l'on retrouve tout au long de l'Empire. Les immenses salles mesurant autour de 300m² semblent en revanche appartenir à un phénomène propre à l'Antiquité tardive et donc aux états les plus récents de la villa¹⁸².

Les salles quadrangulaires :

Les salles de plans quadrangulaires, inscrites dans la tradition de l'architecture domestique du Haut-Empire, représentent la majorité des salles de réception. On les retrouve dans toutes les *villae* et dans tous les états d'aménagements. À Moncrabeau, la villa Bapteste est pourvue de salles de réception de forme quadrangulaire disposées tout autour de la cour à péristyle (figure 34). Ce même agencement se retrouve à Montmaurin-Lassalles (figure 35) ou encore Séviac (figure 28). Comme attendu, les établissements rutènes proposent des salles du même type. Dans la villa de Mas Marcou (figure 48), toutes les pièces, dont on pense qu'elles ont eu

¹⁷⁹ Ginouvès 1998, p. 158.

¹⁸⁰ Vitruve, *De Architectura* VI, III, 8.

¹⁸¹ Vitruve, *De Architectura* VI, III, 5.

¹⁸² Balmelle 2001, p. 157.

pour fonction de recevoir les hôtes, sont de formes rectangulaire ou carrée. Elles se situent tout autour de la cour G et sont desservies par le couloir E. Même constat pour les *villae* de Souyri (figure 49), des Clapiès (figure 36) et de Valentine (65), où ces salles se présentent tout autour du péristyle et possèdent une forme quadrangulaire. Dans la villa d'Argentelle (figure 61), les formes des pièces de réceptions varient mais la grande majorité sont également rectangulaire ou carrée.

Selon leur taille, trois grandes catégories peuvent être établies pour les catégoriser.

1) Les très grandes pièces de plus de 130 m² :

Une salle de cette ampleur a été relevée à Argentelle (salle 64 : 198m²). Elle correspond à la plus grande pièce connue des *villae* aveyronnaises. Comparée aux *villae* du sud-ouest, elle serait également la plus vaste : Valentine 140 m², Sarbazan 154 m² et Lescar 160 m² ¹⁸³. Cette pièce, située du même côté que les thermes, possédait un accès ouvert vers le sud-est. Elle a livré un sol en *opus signinum* ainsi que des fragments de sculptures lors des fouilles de l'abbé Cérès :

« A côté d'un seuil à vastes dimensions et dévoré par la roue des chars, nous avons trouvé, en très beau marbre blanc, une tête et autres fragments de cheval aux deux tiers de sa grandeur naturelle. A très peu de distance de là, gisait encore, en cette même matière, une jambe, peut-être celle du cavalier, un tronc de palmier et autres débris appartenant à quelques génies »¹⁸⁴.

Il s'agit là d'une pièce monumentale dont on peut se demander si les murs visibles à l'ouest ne formaient pas de petites niches destinées à recevoir quelconques statues et à former un salon d'apparat. Il est possible de rapprocher cette pièce avec les salles de réception de la villa de Woodchester (Grande-Bretagne, figure 66) qui mesure 220m² ou de la villa de la Olmeda à Pedrosa de la Vega (Espagne, figure 67) d'une surface de 170m² ¹⁸⁵. Cependant, ces dimensions restent peu courantes et varient pour le sud-ouest et l'Aveyron entre 60 et 100m².

2) Les grandes pièces entre 80m² et 120m² :

Cette catégorie regroupe les pièces d'une grande ampleur que l'on retrouve plus fréquemment dans les établissements ruraux. Elle comprend les formes les plus homogènes de plan carré ou proche du carré. Assez bien illustrées on les retrouve autour du péristyle central

¹⁸³ Balmelle 2001, p. 157.

¹⁸⁴ Cérès 1867, p. 232.

¹⁸⁵ Balmelle 2001, p. 169.

comme à Valentine ou bien légèrement en retrait accessible par un couloir ou vestibule comme à Montmaurin-La Hillère (figure 32). Trois pièces de forme rectangulaire, proche du carré et comprises dans ces tailles ont été identifiées parmi le corpus. Elles se situent toutes autour d'un péristyle central côté sud, proche ou en face des autres salles de réception. La première (115m²), dans la villa de Mas Marcou (figure 48, n°28), est flanquée de huit pilastres symétriquement adossés aux murs. Les archéologues y ont découvert beaucoup de tessons de céramiques samiennes ainsi que des objets de parures comme une fibule. La deuxième salle (100m²), située dans la villa Souyri (figure 49, n°6), est la plus vaste autour du péristyle et est, semble-t-il, décorée de colonnes sur le côté est. Enfin, la troisième à Argentelle (figure 61, n°9, 90m²) est située à côté d'un vestibule ou *exèdre*. Malheureusement, aucun document ne nous renseigne sur l'architecture ou sur les découvertes faites dans cette pièce.

Les *villae* de Mas Marcou, Souyri et Argentelle présentent chacune une pièce de dimensions importantes et positionnée de manière privilégiée au sein de l'habitat. Deux d'entre elles possèdent des colonnes ou pilastres démontrant ainsi l'importance de ces pièces dans la demeure. L'ouverture complète de la salle 6 de Souyri sur la cour principale est une forme que l'on retrouve régulièrement dans le sud-ouest. Par exemple, la villa de Montmaurin-La Hillère, citée précédemment, est munie d'une salle en position axiale à l'ouest et possède approximativement les mêmes dimensions que Souyri. Elle s'ouvre entièrement sur la cour à péristyle et a reçu un pavement de mosaïque afin de donner à la pièce tout son luxe.

3) Les pièces entre 30m² et 75m² :

La majorité des pièces dont la surface a été établie se situent dans cette catégorie. L'emplacement, la taille mais aussi l'orientation de ces pièces divergent d'une villa à l'autre. A Lalouquette (figure 62) et à Labastide d'Armagnac (figure 33), les salles de ce type ouvrent sur le péristyle avec une position centrale sur la galerie. A Séviac (figure 28), une pièce de cette catégorie se distingue à l'ouest du péristyle et donne sur une galerie-belvédère. Il n'y a donc pas d'organisation définie pour ces salles qui s'agencent de manière variée dans la demeure.

A Souyri, la pièce 5 mesure 35m² et est située près de ce qui pourrait être une *exèdre* (1). On note qu'elle ne possède pas d'accès direct sur le péristyle comme la salle 17 de Mas Marcou ou la pièce 9 d'Argentelle. Sa taille, sa forme rectangulaire ainsi que sa place près du péristyle en font un potentiel *triclinium*.

A Mas Marcou, les salles de cette taille ayant pu recevoir les hôtes se situent toutes au nord. Elles varient entre 30m² pour la plus petite (*triclinium*, n°17) et 48m² pour la plus grande (*exèdre*, n°18). La pièce qui, d'après Cérés, aurait pour fonction la bibliothèque (50), fait 60m².

Cet espace pourrait également faire office de salon d'été ouvert sur le jardin, puisqu'on sait que certaines pièces ouvertes sur le jardin et orientées à l'est pouvaient jouer le rôle de salles d'été comme à Montréal-Séviac ou Lalouquette.

Dans la villa des Clapiès (figure 36), les deux salles de réception entièrement visibles sont de forme rectangulaire mais de tailles différentes. La salle L fait 22m² si l'on rajoute le bassin O de 6m² et la salle F fait 34m². Comme vu précédemment, la pièce L devait avoir la fonction de salle à manger d'été. On retrouve ce fonctionnement bipartite à la villa de Lalouquette (figure 62). Dans le dernier état de cette dernière, la pièce XXII possède une sorte d'alcôve en XXIII pour ne former qu'une seule et grande pièce de forme rectangulaire. Quant à la salle F, elle s'inscrit dans les pièces à ouvertures complètes sur le péristyle comme la pièce 18 de Mas Marcou.

La villa d'Argentelle (figure 61) comporte de nombreuses salles répondant à cette catégorie. Toute la partie nord et ouest autour du péristyle est composée de salles comprises entre 30m² et 45m². Les pièces 10 et 11 mesurent respectivement 60m² et 40m². La première pourrait être un salon ou une bibliothèque. Les *bibliotheca* étaient importantes dans les riches demeures et servaient à l'accueil des hôtes avant le banquet. C. Balmelle propose de les caractériser avec un plan centré et situé près des entrées¹⁸⁶. La pièce 11 pourrait être une salle à manger d'hiver. La présence d'un hypocauste, d'une bibliothèque en vestibule ainsi que d'une surface importante permet de supposer cette fonction. On note un cas comparable à Valentine (figure 65) où la salle à manger d'hiver est également de forme rectangulaire, en périphérie du péristyle et chauffée par hypocauste. Enfin, la pièce 7, en bordure de péristyle était très certainement une salle à manger puisque sa surface de 72m² et son emplacement près des cuisines (4, 5, 6) suggèrent un espace de réception.

Les salles à abside axiale :

Les salles de réception à abside axiale sont très fréquentes dans le sud-ouest de la Gaule et représentent une catégorie largement diffusée dans l'Antiquité tardive qui peut être mise en relation avec l'adoption du lit de repas semi-circulaire ou *stabadium*. Les travaux de Dunbabin ont montré que ces pièces sont attestées dès le II^{ème} siècle¹⁸⁷ et qu'elles connaissent une grande fortune durant l'antiquité tardive. On les retrouve un peu partout dans le sud-ouest comme à

¹⁸⁶ Balmelle 2001, p. 176.

¹⁸⁷ Dunbabin 1991, p. 131-132.

Nérac (figure 58) de chaque côté de la cour circulaire ou à Séviac (figure 28) dans l'angle nord-ouest du péristyle. Parmi le corpus des *villae* rutènes, seule Argentelle présente des salles de ce type. La grande demeure de Montrozier en compte trois dont une à double abside. Les deux salles à abside simple sont situées au nord dans la même structure. Elles sont de forme rectangulaire et aboutissent par une abside sur leur extrémité ouest. La première (31), de plan basilical, est composée de travées, d'un transept et d'un portique d'entrée délimité par des colonnades. Sa surface de 163m² fait d'elle une des salles les plus prestigieuses de la villa. Ces pièces basilicales monumentales sont attestées en ville et à la campagne cependant leur fonctionnement à la fin de l'Antiquité reste mystérieux. Les sources littéraires, en particulier un passage de *l'Histoire d'Auguste* fait mention de trois basiliques d'environ 30m de long dans la villa des Gordiens près de Rome¹⁸⁸. C'est en s'appuyant sur ce genre de textes qu'on les désigne souvent sous le nom de salles basilicales¹⁸⁹. La seconde salle (39-41) fait 76m² et était richement décorée de marbre¹⁹⁰. La profondeur de l'abside d'environ 4 mètres permet d'installer un *stibadium*, ce qui donnerait à la pièce la fonction de *triclinium*. On retrouve à Séviac (figure 28) une abside de profondeur similaire (3,20 mètres) mais avec une surface totale inférieure. Enfin, l'immense salle 1 est composée quant à elle, de deux absides d'environ 2 mètres de profondeur qui s'opposent. Des colonnes forment comme pour la pièce 31, une nef et des bas-côtés. Les fouilles du XIX^{ème} siècle ont permis de découvrir des fragments de marbre unis et quelques restes de feuilles d'acanthé et de volutes en stuc qui provenaient probablement des chapiteaux composites qui devaient orner les colonnes¹⁹¹. La splendeur des décors supposent que ces salles avaient sans doute un rôle essentiellement officiel, destinées à recevoir une foule de visiteurs. À Nérac (figure 58) et Montcaret (Dordogne, figure 68), des salles basilicales imposantes étaient aussi installées près des entrées. Elles permettaient au *dominus* de s'installer dans l'abside pour recevoir ses dépendants et divers subordonnés sans que ces derniers ne pénètrent à l'intérieur de l'habitation¹⁹².

¹⁸⁸ Ratti 2016, p. 54.

¹⁸⁹ Luschi 1983 p. 157-178.

¹⁹⁰ Cérès 1867, p. 234.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² Balmelle 2001, p. 176.

3/ Les thermes

Les textes littéraires ainsi que les vestiges matériels témoignent de l'importance attribuée aux thermes dans les demeures du sud-ouest. Sidoine Apollinaire dans ses textes nous parle des thermes de sa propre villa *d'Avitacus* en Auvergne¹⁹³ mais aussi de ceux de la villa *Consentius* près de Narbonne¹⁹⁴. Il y décrit longuement les piscines et les décors soignés accordés aux salles de bains. L'impression première que nous donne les informations fournies par l'une et par l'autre est que les thermes représentent un espace où s'affirme le caractère aristocratique des lieux. Ces bâtiments, fréquemment réaménagés, offrent généralement dans leur dernier état des espaces de grande ampleur et une richesse ornementale. Les textes contemporains¹⁹⁵ nous dévoilent que, dans ces riches demeures, les thermes étaient un lieu à la fois de détente, d'exercices physiques, mais aussi un espace de discussion où diverses formes de sociabilité s'exerçaient. Les différentes salles qui composaient cet espace possédaient un rôle bien précis ainsi qu'une circulation bien définie. Il y avait environ six salles dans lesquelles la personne devait passer.

L'apodytérium : il s'agit de la première pièce dans laquelle le baigneur se rend pour se dévêtir et entreposer ses vêtements¹⁹⁶. Aujourd'hui le terme de vestiaire pourrait correspondre à ce lieu.

Le frigidarium : Il est utilisé habituellement en fin de parcours même s'il est possible de le rencontrer en début de parcours. L'usager le traverse sans s'y arrêter à l'aller. Il est souvent composé d'une piscine froide où le baigneur plonge afin de provoquer un choc thermique bénéfique à sa santé¹⁹⁷.

La natatio : Cette piscine d'eau à température ambiante se situe dans le frigidarium ou occupe une salle indépendante¹⁹⁸.

Le tepidarium : Mentionné par les auteurs antiques tels Vitruve¹⁹⁹ ou Pline le jeune²⁰⁰, cette pièce sert de tampon thermique entre le secteur froid et le secteur chaud. Elle ne possède pas son propre *prae-furnium* et est chauffée indirectement par les pièces chaudes²⁰¹.

¹⁹³ Sidoine Apollinaire *Œuvres complètes*, 2.2.4-9, II, p. 46-48

¹⁹⁴ Sidoine Apollinaire *Œuvres complètes*, 8.4.1, III, p. 89.

¹⁹⁵ Sidoine Apollinaire *Œuvres complètes*, 2.9.8-9, II, p. 66.

¹⁹⁶ Bouet 2003, p. 15.

¹⁹⁷ Bouet 2003, p. 18.

¹⁹⁸ Ginouvès 1998, p. 103.

¹⁹⁹ Vitruve, *De Architectura*, V, X.

²⁰⁰ Pline le Jeune *Lettres*, II, 17, 11 et V, 6, 26.

²⁰¹ Bouet 2003, p. 95.

Le *laconicum* : C'est la dernière pièce intermédiaire avant le *caldarium* mais aussi la plus chaude. Le *praefurnium* (fourneau) chauffe directement cette salle où les usagers pouvaient transpirer avant de se laver²⁰². On emploie aussi le terme d'étuve sèche contrairement à l'étuve humide, le *sudatorium*²⁰³.

Le *sudatorium* : Cette salle, tout comme le *laconicum*, permettait à l'usager de transpirer. Cependant, la différence est que la chaleur était produite à l'aide de vapeurs d'eau, d'où son autre nom d'« étuve humide ».

Le *caldarium* : Il s'agit de la dernière pièce chauffée fréquentée par le baigneur avant son retour dans le *frigidarium*. Elle est composée d'un *solium* qui est un bassin chaud dans lequel l'usager s'immergeait une fois nettoyé²⁰⁴.

L'*Unctorium* ou *Elaeotherium* : Il s'agit de la salle où les athlètes s'enduisaient d'huile²⁰⁵.

Le *Destrictarium* : C'est dans cette pièce que les usagers se nettoyaient le corps à l'aide d'un *strigile* pour enlever la transpiration et les huiles²⁰⁶.

La *palestre* : Cet endroit, à l'air libre, est destiné à la pratique du sport et est adjoint aux thermes. Il se compose d'une cour centrale, terrain de sport originel, souvent bordé par des portiques²⁰⁷.

Emplacement et configuration des thermes :

Si les thermes sont des éléments que l'on retrouve pratiquement tout le temps dans une villa, leur configuration et agencement au sein de la demeure sont très variés. De ce fait, on peut classer ces espaces en deux catégories selon leur situation au sein du domaine. Ainsi, on retrouve des parties thermales rattachées à la *pars urbana* et considérées comme parties intégrantes de la structure. Ce cas de figure est visible dans les établissements ruraux de Lalouquette (figure 62), de Lescar (figure 60) ou encore de Plassac (figure 51). Mais on peut voir également des parties entièrement séparées de l'établissement principal, qui peuvent être

²⁰² Bouet 2003, p. 109.

²⁰³ Ginouvès 1998, p. 104.

²⁰⁴ Bouet 2003, p. 40.

²⁰⁵ Ginouvès 1998, p. 128.

²⁰⁶ Balmelle 2001, p. 184.

²⁰⁷ Bouet 2003, p. 139 ; Ginouvès 1998, p. 127.

reliées ou non par un corridor, comme à Saint-Criq-Villeneuve (figure 31) ou Nérac (figure 58) où les thermes se situent en contre-bas des demeures.

1) Les bains intégrés à l'habitation :

La villa des Clapiès (figure 36), partiellement fouillée, a livré ce qui semblerait être la partie thermale à l'est de la demeure (pièces M, Q, N, C, et D). Elle se situe en bordure de la cour à péristyle avec un accès par la cour N. La surface totale de l'ensemble est approximativement de 272m², cour comprise. Ces thermes peuvent donc être comparés en ce qui concerne la grandeur à ceux de Saint-Criq-Villeneuve (figure 69, 270m²). Cette surface s'inscrit dans la moyenne puisque les plus grands thermes pour le sud-ouest mesurent 570m² à Nérac (figure 70) et les plus petits sont de 60m² à Saint-Loup-en-Comminges (Haute-Garonne, figure 71). La salle C, en hémicycle, était recouverte d'un béton rose imperméable ce qui suggère qu'il s'agissait d'un bassin. L. Dausse compare ce dernier à celui de la villa de Séviac (figure 72) pour proposer la restitution d'un bassin occupant toute la pièce et comportant une banquette semi-circulaire de 40cm, expliquant l'avancée symétrique du mur absidal²⁰⁸. La pièce D, de forme rectangulaire, fait suite à la salle C vers le nord. Près de l'angle sud, une pilette *d'hypocauste* ainsi que 26 empreintes de pilettes ont été retrouvées. A l'opposé, une ouverture dans le mur nord-est avec de la cendre permet de supposer que le *praefurnium* se situait ici. Cette salle correspondrait donc au *laconicum* précédé d'un bassin (C). Au sud-ouest de la villa, la pièce M est composée d'un sol en béton rose et d'un chauffage par *hypocauste* dont le *praefurnium* se situait dans l'espace P. La cour N qui desservait l'ensemble des pièces ne semble pas avoir reçu de pavement quelconque et serait très probablement la palestine. La salle Q, à l'ouest, était pourvue elle aussi d'un chauffage par *hypocauste* avec *praefurnium* dans sa partie nord. Ce troisième *hypocauste* a pu être installé en raison d'un mauvais tirage de l'*hypocauste* M par vent du nord ou après l'abandon de l'*hypocauste* D. En effet, les premiers thermes de la villa occupaient les salles C et D. Il est possible de suggérer que la pièce F, décorée de mosaïques et d'enduits peints, ait pu servir d'*apodyterium* et de *frigidarium* avant de devenir la salle de réception du dernier état. Aucun équipement spécifique n'a été retrouvé mais deux ouvertures sont présentes. Dans son premier état, cette salle devait donc être ouverte au nord-ouest, faisant partie du complexe thermal. Le plan correspondrait de ce fait à un plan de type orthogonal avec *tepidarium* intermédiaire et à circulation rétrograde (F, C et D). Puis, dès la construction de nouvelles salles chauffées au sud-est, la pièce F a pu être transformée en salle

²⁰⁸ Dausse 1992, p. 52.

de réception ouverte sur le péristyle. Lorsque les bains sont rattachés directement à l'habitat comme ici, on note qu'ils se situent généralement à l'ouest du péristyle tels ceux de la Lalonquette et ont une superficie relativement restreinte (entre 150 m² et 350 m²). Dans le dernier état des thermes, l'organisation paraît plus floue étant donné que la fonction exacte des salles chauffées M et Q est inconnue.

À Mas Marcou, les thermes sont présents au nord-est de la villa, près de l'entrée (figure 73). Ils sont desservis par une petite cour (K) et forment un plan linéaire avec salles de sudations et pièces adjacentes intermédiaires et à parcours rétrograde. Cérès, qui a fouillé ces lieux, propose plusieurs hypothèses concernant les fonctions des pièces. En 37, l'archéologue pense voir l'*apodyterium* suivi du *frigida lavatio* en 39 qui comportait encore un bassin construit en « grandes tuiles à rebords et revêtu de marbre rouge²⁰⁹ ». La salle 40, réalisée de « murailles d'un mètre d'épaisseur » et d'une « aire en béton d'une solidité à toute épreuve » serait la *natatio*²¹⁰. Les salles 41 et 42 formeraient la salle intermédiaire du *tepidarium*. Dans l'espace en saillie 43, l'abbé Cérès identifie l'*eleothesium* car des épingles à cheveux, bracelets, colliers en verre et des vases brisés ont été retrouvés dans cette dernière. La pièce 44 où « un feu violent qui avait fortement tourmenté les grès de ce foyer rempli encore de cendres et de charbons²¹¹ » serait le *prae-furnium*. L'espace 45, disposé en hémicycle, devait être le *sudatorium* accompagné en 46 du *caldarium*. Les nombreuses pilettes d'*hypocaustes* découvertes à cet endroit viennent créditer cette hypothèse. Pour se rafraîchir et accéder à la cour J, la pièce 47 serait un *frigidarium* permettant de transiter avec la température extérieure. Enfin, la pièce 48, décorée de mosaïques, serait une chambre à coucher.

Certaines modifications et précisions peuvent être apportées à cette analyse. Tout d'abord, ce que Cérès nomme *frigida lavatio* et dont il ne faut pas confondre avec le *frigidarium* d'après lui²¹², semble tout simplement être un *frigidarium* à *piscina*. Alain Bouet, dans son ouvrage sur les thermes privés en Gaule narbonnaise²¹³, compte plusieurs types de *frigidarium* dont certains avec *piscina*. Il y aurait donc deux *frigidaria* dans ces thermes dont un avec *piscina*. Concernant la pièce 44 où la présence d'un *prae-furnium* semble certaine, il pourrait s'agir du *laconicum*. Sa situation proche du *caldarium* et la présence du foyer correspondent avec les critères qui définissent généralement cette pièce. Contrairement aux hypothèses de

²⁰⁹ Cérès 1874, p. 206.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ Cérès 1874, p. 207.

²¹² *Ibid.* : « les interprètes de ce maître de l'architecture (Vitruve), disent qu'il ne faut pas confondre cette pièce (*frigidarium*) avec celle où se prenait le bain d'eau froide (*frigida lavatio*) »

²¹³ Bouet 2003.

l'abbé, la salle 48 ne semble pas être une chambre à coucher au vu de l'aménagement de la villa. Cette pièce, au milieu de ce qui semblerait être une cour dédiée aux exercices physiques, est décorée d'une mosaïque. Il pourrait s'agir d'un bassin ou d'un *nymphée* avec sa mosaïque représentant des plantes aquatiques. Enfin, en 38, l'espace en hémicycle et proche du *frigidarium* pourrait être un autre *nymphée* puisqu'un enduit en stuc recouvrait la surface. Celui-ci a pu permettre d'alimenter en eau les bassins du *frigidarium*. On connaît des exemples de nymphées semi-circulaires qui alimentaient une piscine comme les thermes de Constantin à Arles (figure 74) ou les thermes d'Aix-les-Bains²¹⁴ (figure 75).

L'organisation et l'ampleur de cet espace thermal (320 m² et 540 m² avec les cours J et K) rappellent l'ensemble de Barrat-de-Vin à Sorde l'Abbaye (figure 76) qui mesure 340 m² et possède également un plan linéaire bordé d'une cour. On peut également comparer ces bains aux thermes 1 dans son deuxième état de la villa d'Eyguières (Bouches-du-Rhône, figure 77)²¹⁵. En effet, dans les deux structures thermales, la circulation est rétrograde et s'organise de manière linéaire avec un *tépidarium* intermédiaire. On note également que les salles chauffées possèdent un *solium* absidial et qu'une salle (14) non identifiée se situe en saillie par rapport aux autres structures, tout comme la pièce 48 de la villa de Flavin.

Enfin, à Argentelle, les thermes se situent à l'extrémité ouest de la villa sur une superficie d'environ 400 m² (figure 78). Composés de trois grandes salles chauffées et à absides, plusieurs annexes pourvues parfois de bassins s'organisent à l'est et au sud de ces pièces afin de former un plan orthogonal. L'abbé Cérès s'avance sur la fonction de certaines pièces mais ne les définit pas toutes. Selon lui, la salle 59, pavée en mosaïques, serait le vestibule ou la salle d'attente. Les pièces 63 et 51, également décorées avec de la mosaïque, devaient correspondre l'une à l'*apodyterium*, l'autre à une salle de récréation après le bain. Dans l'espace 77, une brillante mosaïque en verre opaque de plusieurs couleurs ornait la salle. Cérès voit ici l'*unctuarium* grâce à la découverte de débris de vases. Les pièces 53 et 54, terminées en hémicycle, auraient été des étuves chauffées par un *hypocauste*. L'espace 55, de même forme mais de plus petite dimension, serait le *praefurnium* puisqu'un pavement inégal, appuyé sur une couche de moellon noyé de chaux, paraît avoir essuyé de fortes chaleurs. Les pièces adjacentes à ces dernières (61, 62 et 57) seraient des bassins alimentés par l'aqueduc. Enfin, juste avant d'accéder aux bains, Cérès pense que les usagers pouvaient pratiquer leur sport dans le grand espace 2 qui ferait office de palestres.

²¹⁴ Bouet 2003, I, p. 151.

²¹⁵ Bouet 2003, II, p. 93.

En comparant avec les thermes d'autres *villae* ainsi qu'avec les espaces environnants, on note que certaines hypothèses peuvent être remises en question. Concernant la palestra, on pourrait aussi voir dans cet espace un jardin agrémenté de végétation comme dans les thermes trajaniens de Conimbriga (Portugal, figure 79). Dans ces derniers, une aire couverte de végétation était destinée à la promenade et était encadrée à chacune de ses extrémités par une niche quadrangulaire comportant deux absides²¹⁶. Les pièces 53 et 54 décrites simplement comme des étuves pourraient avoir eu le rôle de *tepidarium* et de *caldarium*, suivi par un *laconicum* en 55. En effet, les indices laissés au sol permettent de penser que le *praefurnium* se situait dans cette dernière partie des thermes. On sait que le *laconicum*, pièce la plus chauffée, se situait au même endroit que le foyer et que le *caldarium* était généralement la pièce attenante. La pièce 53, ouverte sur le *caldarium* par trois baies serait chauffée indirectement par ces dernières et par le système *d'hypocauste* relié au foyer du *laconicum*. Le grand vestibule que Cérés voit en 59 a pu faire office de *frigidarium* puisque doté d'un bassin en 57, il se situe à la fin d'un parcours qui commencerait dans la pièce 63. Ce serait alors cette dernière qui serait le vestibule suivi de *l'apodyterium* en 51. La salle 77 restant un *unctuarium*, l'usager passerait ensuite dans le *tepidarium*, *caldarium* puis *laconicum* pour ensuite se nettoyer dans le *destrictarium* en 56. L'individu continuerait son circuit dans la pièce 52 composée d'un bassin (62) qui devait être le *solium* du *caldarium*. Puis la salle 60, elle aussi aménagée d'un bassin, correspondrait à la piscine du *tepidarium*. Enfin, le baigneur terminerait par la salle la plus fraîche (59). La grande majorité des bains sont conçus sur le principe d'un itinéraire rétrograde mais dans ce cas-là, il s'agirait plutôt d'un itinéraire circulaire où l'usager n'est pas obligé de retraverser les salles chaudes comme à la villa de Montmaurin Lassalles (figure 80) ou aux thermes publics de l'Esplanade des Lices à Arles (figure 81)²¹⁷.

²¹⁶ Bouet 2003, I, p. 147.

²¹⁷ Bouet 2003, I, p. 178.

2) Les bains à l'écart de l'habitation

La villa de Vialatelle (figure 44) ne possède pas encore de plan déterminé cependant, un ensemble architectural se détache à l'est, raccordé à la villa par un corridor. Il serait probable de voir là la présence des thermes. Dans plusieurs *villae* du sud-ouest, les thermes sont extérieurs à l'habitat mais reliés par un long couloir comme à Valentine (figure 65), Moncrabeau-Bapteste (figure 34) ou Saint-Criq-Villeneuve (figure 31). Ces aménagements s'expliquent par la configuration du terrain et les arrivées d'eau. Pour Vialatelle, on remarque que l'Auterne passe juste au-dessous des thermes ce qui expliquerait et confirmerait son implantation. Les photos aériennes ne permettent cependant pas de déterminer le nombre de salles, leur agencement et s'il s'agit réellement d'un espace thermal.

Enfin, le plan de la villa de Souyri (figure 49) ne laisse pas entrevoir de façon certaine la présence de thermes. Si l'on prend en compte l'hypothèse de voir l'ensemble F comme des bains, alors l'établissement rural se rapporte à la même catégorie que Sarbazan (Landes, figure 82) avec des thermes nettement dissociés de l'habitation. Concernant la superficie, elle officierait aux alentours de 130m² comme à Montoulieu Saint-Bernard (Haute-Garonne, figure 83) ou Cahuzac-sur-Vère (Tarn). L'agencement général se rapporterait également à ces deux *villae* avec une organisation orthogonale et un parcours rétrograde.

Les thermes sont donc une composante essentielle dans les demeures rurales puisqu'ils reflètent l'appartenance à un groupe social des propriétaires. Les agencements des pièces, leurs formes et tailles varient selon le degré de richesse du propriétaire. Ainsi, on note que les deux établissements de type B1 (Mas Marcou et Argentelle) possèdent les deux plus grands espaces thermaux du corpus. Cependant, leur organisation est différente puisque l'un est de plan linéaire à parcours rétrograde et l'autre est de plan orthogonal et à parcours circulaire. Pareillement pour les thermes de taille inférieure (entre 100m² et 280m²) qui dévoilent des plans de type orthogonal ou linéaire mais qui néanmoins gardent un parcours rétrograde. Il n'y a donc pas de règle stricte concernant l'aménagement de ces espaces que l'on retrouve un peu partout en Gaule, tant dans les thermes privés que dans les thermes publics et qui se composent des mêmes pièces.

Les *villae* autour de *Segodunum* présentent donc des plans architecturaux répondant à des normes déjà connues en Gaule. Dans le détail, chacune d'entre elles possèdent ses particularités (cour à absides opposées, *pars rustica* rattachée, présence de plusieurs cours ...) mais elles présentent toutes des pièces coutumières des *domus* et *villae* romaines. Si la majorité ne possèdent pas un plan complet, on retrouve tout de même les spécificités majeures d'une *pars urbana* : vestibules, salles de réceptions, thermes. Les réaménagements au cours des siècles rendent encore difficile la lecture de ces habitats ainsi que la compréhension de leur fonctionnement. Les nombreuses hypothèses émises, s'appuyant sur des *villae* mieux connues, restent néanmoins à vérifier par l'archéologie. On peut cependant déjà affirmer que deux catégories se dévoilent dans cette région : les très grandes demeures avec des aménagements monumentaux (Mas Marcou et Argentelle) et les grands établissements ruraux très certainement reliés à des productions agricoles. Concernant les plans d'ensemble, les *villae* de Vialatelle et des Clapiès se rapportent à une organisation centrée autour d'un péristyle alors que la villa de Mas Marcou montre un agencement ordonné grâce à une galerie principale. Enfin, les *villae* de Souyri et des Clapiès mêlent plusieurs états de constructions et possèdent deux éléments organisateurs : une cour et une galerie de façade.

Si la richesse de ces demeures est déterminée par les matériaux de constructions, leur superficie et la grandeur du domaine, elle est aussi marquée par un autre élément important et même majeur dans l'aménagement d'une demeure aristocratique : le décor.

III / Les éléments décoratifs des demeures

Ce qui permet généralement de repérer la présence d'une villa au sol, outre les éléments de construction, ce sont les témoignages extérieurs de richesse, généralement liés au décor de la villa. Ainsi, des fragments de marbres, de statues, de mosaïques ou encore d'enduits peints sont révélateurs d'un site empreint à un certain luxe. Les espaces résidentiels sont en effet généralement caractérisés par la présence de mosaïques polychromes au sol et de marbres blancs et colorés²¹⁸. Si l'on retrouve usuellement ce mobilier lors des opérations archéologiques, il est souvent retrouvé endommagé et peut-être difficile à étudier notamment lorsque les fouilles sont anciennes. Tous ces éléments marqueurs d'un certain statut social des propriétaires sont retrouvés un peu partout en Gaule et répondent à des modes stylistiques et des ateliers souvent bien définis. Ils permettent ainsi de connaître les influences stylistiques régionales, les réseaux d'échanges et d'importations de matériaux mais aussi d'apporter des informations nouvelles sur la datation du site. Le grand palais de Chiragan à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) qui n'a pas été abordé dans ce mémoire car trop exceptionnel pour être pris comme comparaison, possède une imposante collection de bustes permettant d'affirmer à la fois la richesse du propriétaire mais aussi de dater plus précisément sa durée d'occupation. Il en est de même avec la villa de Séviac qui présente une belle collection de mosaïques admirablement conservée. Des mosaïques ont aussi été découvertes dans les établissements ruthénois ayant fait l'objet de fouilles. Aussi, aux Clapiès ce sont deux pavements qui ont été dégagés de terre. À Mas Marcou, une mosaïque ainsi que des tessons ont été retrouvés dans les thermes tout comme à Argentelle. D'autres éléments de décors sont à mentionner comme un *opus sectile* et un buste féminin dans la demeure de Flavin, de la statuaire à Argentelle ou encore des chapiteaux et colonnes au Clos d'Agnac.

²¹⁸ Balmelle 2001, p. 123.

A / La mosaïque :

Le nom même de "mosaïque" provient du terme latin *opus musivum* signifiant "l'ouvrage inspiré par les muses". Cette technique établit des motifs géométriques ou figuratifs grâce à l'utilisation de la tesselle qui permet d'approcher le travail de peintre. Elle peut combiner plusieurs motifs et créer ainsi différents styles.

Plusieurs techniques de pavement ont existé durant l'antiquité :

La mosaïque grecque de galets, qui apparaît au IV^{ème} av. J-C. et consiste à former un pavement par assemblage de galets.

L'opus tessellatum, est une mosaïque de sol faite de petits éléments de pierre, de terre cuite ou de pâte de verre qui sont taillés par la main de l'homme selon une forme approximative cubique. Son usage se diffuse dans le monde gréco-romain et s'étend à tout l'empire, après Auguste.²¹⁹

L'opus vermiculatum permet des représentations plus sophistiquées. Les tesselles ont alors quelques millimètres de côté et sont taillées sur mesure. Cette technique est très utilisée pour les scènes figuratives²²⁰.

L'opus spicatum forme un sol de tesselles longues ou d'éléments de terre cuite, disposés en arrêtes de poissons²²¹.

L'opus signinum se compose d'un sol de mortier, à l'origine de terre rouge ; par extension, un sol de mortier de tuileau broyé, normalement de couleur rouge et qui peut recevoir des incrustations de tesselles²²².

Et *l'opus sectile*, qui utilise des fragments de tailles inégales de pierre ou de verre coloré.

La mise en place d'une mosaïque nécessite tout d'abord un travail de maçonnerie. Le sol doit être égalisé afin de supporter une agglomération de pierres liées par un mortier de chaux ou posées à sec en hérisson pour drainer les eaux d'infiltration. Une description datée entre 35 et 25 av J-C est donnée par Vitruve dans son traité "*De architectura*" où il nous dit :

« On posera un hérisson fait de pierres qui soient au moins assez grosses pour emplir la main; quant au béton que l'on étend sur ces hérissons, si l'agrégat est frais, à trois volumes on en mélangera un de chaux; s'il s'agit de remploi, le mélange se fera dans la proportion de cinq pour deux. Ensuite, on étendra ce béton, et des équipements entreront en action avec des pilons de bois pour le damer en le battant à coups redoublés; et le tout une fois bien damé aura

²¹⁹ Gugole 1996, p. 25.

²²⁰ Balmelle 1987, p. 22.

²²¹ *Ibid.*

²²² *Ibid.*

une épaisseur d'au moins trois quarts de pied. Par-dessus, on étendra une forme au tuileau dont le mélange comportera pour trois parties de tuileau une partie de chaux, l'épaisseur de cette couche ne devant être inférieure à six doigts. Sur la forme, on posera le pavement, en le dressant à la règle et au niveau, qu'il s'agisse d'un dallage ou de tesselles. » (Vitruve VII, I, 3).

Ces indications doivent néanmoins être modérées quant à leur respect trois siècles plus tard. Généralement, on retrouve sur place le *rudus*, qui est une couche de mortier de chaux mêlée de grave ou de brique concassée, sur lequel le *nucleus*, plus fin et homogène, est étendu. Puis, un bain de chaux, mélange de poussière de marbre, de chaux et de sable, est étalé sur le *nucleus*, où les tesselles sont disposées tant que le mortier est frais²²³. Pour finir, le tout était poncé avec des pierres abrasives²²⁴. Ces actions sont réalisées par une équipe d'artisans et sous la direction d'un maître mosaïste. Chaque ouvrier a une fonction bien définie : un prépare le support des pavements, un taille les tesselles et un autre pose ces dernières. On estime que les artisans qui disposent et ajustent les cubes réalisent chacun une surface de 0,50m² à 0,75m² par jour. Pour Argentelle, la pièce en mosaïque N°59 (figure 61) fait environ 40m², ce qui correspond à environ 40 jours de travail avec deux ouvriers. Lorsque la mosaïque possédait un *emblema*²²⁵, celui-ci était réalisé en atelier par un artiste. Il était ensuite transporté jusqu'au chantier et mis en place par les mosaïstes. Facilement repérables sur la mosaïque par leur position centrale, les sujets traités sont souvent des scènes animées ou figurées²²⁶.

Dans le sud-ouest, la technique majoritairement utilisée est l'opus *tesselatum*. Les habitations montrent que son utilisation est employée dans différents lieux de la maison. Ainsi, on la retrouve aussi bien dans les salles de réception que dans les thermes ou les vestibules d'apparat. La mosaïque à tesselles a pu également servi au revêtement des voûtes et des murs comme on peut le voir à la villa de Castelculier (Lot-et-Garonne)²²⁷.

Dans la villa des Clapiès, deux mosaïques ont été découvertes dans les salles F et L. Les tapis de tesselles sont composés de calcaire provenant probablement de la région : calcaire

²²³ Gugole 1996, p. 26.

²²⁴ Dausse 1992, p. 71.

²²⁵ *Emblema* : tableau central.

²²⁶ Dausse 1992, p. 71.

²²⁷ Balmelle 2001, p. 238.

marbrier blanc et compact, calcaires gris, jaunes ou rouge à surface gréseuse et calcaire noir se désagrégant en lames minces²²⁸.

La mosaïque de la salle F (figure 84) n'est conservée qu'à son angle sud-est et mesure 2,70 m sur 2,10 m. Le décor visible, de style géométrique, comprend plusieurs bandes, frises et motifs. En partant des murs, une bande de raccord noire prend naissance à 2 cm des murs et mesure 11 cm de large. Celle-ci est faite de grandes tesselles de 2 cm sur 1,2 cm. Puis une bande blanche large de 3,5 cm est réalisée en tesselles de 1 cm². Juxtaposée, une deuxième bande noire de 4 cm de large se compose de tesselles de mêmes dimensions que la bande précédente. Une frise blanche mesurant 47,5 cm se dévoile ensuite. À l'intérieur, un rinceau d'acanthé se déroulant alternativement à droite et à gauche se termine à chaque vrille par un bourgeon, coloré successivement de blanc, jaune, rouge et noir. En continuant vers l'intérieur, une bande noire de 4 cm d'épaisseur ainsi qu'une blanche de 4,5 cm termine la bordure extérieure. Le champ du tapis, couvert de décors géométriques noirs sur fond blanc, limité par une bande noire est décoré de plusieurs motifs : des hexagones faits d'un centre noir et d'un liseré noir concentrique mesurent 10,5 cm de côté. Un demi-hexagone mesurant environ 47 cm de côté et de couleur noire en son centre, possède un fleuron à quatre éléments non contigus, en pétale fuselée²²⁹. Une large bande de triangles noirs juxtaposés dits en dents de loup²³⁰ orne les bords du centre noir de l'hexagone. Un hexagone noir de 47,5 cm de côté est rempli de petits hexagones blancs. Pour terminer, des étoiles de six losanges à centre noir mesurent entre 30 et 18 cm²³¹. Ce fragment est comparable avec des mosaïques de la région lyonnaise qui comportent les mêmes éléments décoratifs. La mosaïque de Paisy-Cosdon (Aube, figure 85)²³², les fragments du musée Gadagne et du dépôt de Magneval (Lyon, figure 86)²³³ ainsi que le pavement d'Ouzouër-sur-Trézée (Loiret, figure 87). Ils présentent chacun des motifs typiques de l'école rhodanienne et similaires à notre fragment : des hexagones, des étoiles à six losanges, des losanges et un rinceau. Sur la mosaïque de Paisy-Cosdon, c'est le rinceau avec ses vrilles et fleurs qui ornent les volutes qui présente les formes typiques des séries « rhodaniennes »²³⁴. Sur celle de Magneval et d'Ouzouër-sur-Trézée ce sont les étoiles à six losanges liées aux

²²⁸ Rappelle les schistes bitumeux de Lapanouse de Séverac.

²²⁹ Balmelle et *alii.* 2002, p. 53.

²³⁰ Balmelle et *alii.* 2002, p. 38.

²³¹ Dausse 1992, p. 72.

²³² Darmon, Lavagne 1977, p. 143.

²³³ Stern 1967, p. 80.

²³⁴ Darmon, Lavagne 1977, p. 147.

hexagones qui rappellent sans conteste le style rhodanien. Le fragment de mosaïque des Clapiès aurait donc tendance à se rapporter aux modes de la Gaule lyonnaise et aux ateliers rhodaniens.

La mosaïque de la salle L (figures 88 et 88 bis) a pu être restituée graphiquement grâce aux découvertes faites dans différents endroits de la pièce. Le tapis se compose de deux frises extérieures et d'un champ avec *emblema* en son centre. Tout d'abord, une bande de raccord de tesselles rectangulaires et de même taille que dans la salle F qui possède une largeur de 20 cm pour le côté sud et de 6 cm pour le côté ouest, entoure l'ensemble. Puis, vient un liseré de deux rangées de tesselles blanches. Ensuite, une bande blanche décorée d'une frise et entourée par deux bandes noires de deux ou trois rangs de tesselles s'étale sur 26,5 cm de large. La frise est réalisée avec des calices bifides à *apex* sur tige reliés à des cercles de 19,5 cm de diamètre, garnis de différents fleurons. Les calices, larges de 28 cm, sont noirs et colorés à l'intérieur de gris, blanc, jaune et rouge. Les cercles sont formés de deux rangs de tesselles noires et comportent des motifs colorés tels qu'un fleuron à quatre pétales tournoyants, une rosette à quatre pétales semi-circulaires, un bourgeon, un capitule de fleurs à huit étamines en T, un nœud de Salomon, un fleuron à huit éléments en pétale lobé et un fleuron à quatre pétales cordiformes²³⁵. Puis une bande de quatre tesselles sépare cette frise de la suivante. Large de 26 cm, celle-ci est entourée de liserés noirs et comporte une paire de lignes de postes opposées de même orientation. Les motifs mesurent environ 13 cm chacun. Puis, la partie centrale du tapis est formée de carrés blancs de 22 cm de côté séparés par un quadrillage noir. Ces cadres sont alternativement décorés d'un motif végétal coloré et encadré de noir ou coupés en deux rectangles blancs contenant des losanges et des cœurs noirs. Ces losanges sont orientés perpendiculairement par rapport à la rangée précédente. Concernant les carrés, trois motifs végétaux ont été conservés : un fleuron à huit éléments avec quatre pétales fuselés et 4 dards, un capitule à huit étamines et d'une plante avec feuilles et fleurs rondes. Vers le centre, deux liserés noirs séparés d'un espace blanc délimitent le carré central. À l'intérieur une tresse à deux brins large de 7 cm souligne un dernier liseré noir qui encadre l'espace central mesurant 1,20 m sur 1,10 m. *L'emblema* n'a pu être restitué, car seuls quelques fragments ont été retrouvés : « des tesselles de quelques millimètres de côté et des marbres noir, blanc et de plusieurs nuances de rouge ». *L'opus vermiculatum* était posé sur un support raccordé directement au béton auquel il adhère mal. Cette mosaïque peut être mise en relation avec des mosaïques répertoriées en région lyonnaise mais aussi en Narbonnaise. Ainsi, à Lyon celle du couvent du Verbe Incarné²³⁶

²³⁵ Balmelle et *alii.* 2002, p. 52 à 67.

²³⁶ Stern 1967, p. 49.

(figure 89) possède un champ quadrillé avec des fleurons et des losanges. Une frise végétale avec fleurons entoure le champ comme celle des Clapiès. Du côté de Vienne, dans le jardin de l'ancien hôpital, le pavement découvert reprend le canevas, la composition à rinceau et le décor des cases de la mosaïque précédente²³⁷ (figure 90). Le canevas en échiquier est typique de la ville de Lyon et plus généralement de la vallée du Rhône²³⁸, ce qui permet là aussi, de suggérer que cette mosaïque a été réalisée par un artisan rhodanien.

Ces deux mosaïques présentent des caractéristiques communes : décors géométriques, motifs végétaux, polychromie, bordure végétale. Ces éléments se retrouvent dans les mosaïques de Lyon et Vienne, dont trois motifs en particulier sont reconnus comme spécifiques à l'école rhodanienne. Il s'agit des frises à calices opposés, des canevas d'hexagones et des étoiles à six losanges. L'école rhodanienne, aussi appelée école de Vienne, connut son apogée au II^{ème} siècle de notre ère. On retrouve ses productions un peu partout en France mais peu en Aquitaine où une autre école existait. Il est donc possible qu'en étant à l'extrémité nord de la région Aquitaine le riche propriétaire de la villa ait fait appel à des mosaïstes provenant de l'école rhodanienne et non pas d'Aquitaine pour décorer ses salles de réception.

À Argenteuil, les mosaïques retrouvées se situent dans le quartier thermal. Les salles 59, 63, 51, 77 en étaient pourvues et ont laissé quelques fragments. Aujourd'hui, seuls quelques petits morceaux, peu significatifs sur le type de décor, ont été conservés ainsi qu'un dessin de l'abbé Cérés (figure 91). Ce dernier représente un angle de tapis en mosaïque à décor géométrique. Elle comprend une première bande de raccord suivie de deux bandes plus fines. Ensuite, une large bande décorée d'une frise en dent de scie²³⁹ précède une petite bande. Juxtaposée, une deuxième bandelette donne sur une frise à parallélogrammes adjacents dressés obliquement, en opposition de couleurs²⁴⁰ et précède ce qui semble le début du champ du tapis. Cet angle du pavement rappelle les bordures de la mosaïque découverte à Lyon, à proximité des rues Victor-Hugo et Jarente²⁴¹ (figure 92). Cette dernière est en effet formée de bandelettes blanches et noires ainsi que d'une frise à dent de scie noire et blanche là encore. Concernant les fragments entreposés au musée de Montrozier, ils ne permettent pas de restituer le décor complet mais laissent entrevoir une composition polychrome de plusieurs bandes (figure 93) et la présence de motifs végétaux (figure 94). Les matériaux et les couleurs utilisés étaient en

²³⁷ Lancha 1981, p. 41.

²³⁸ Stern 1967, p. 50.

²³⁹ Balmelle et alii. 2002, p. 39.

²⁴⁰ Balmelle et alii. 2002, p. 34.

²⁴¹ Stern 1967, p. 63.

terre-cuite pour les tesselles roses, en marbre pour les blanches et bleues-gris et en calcaire pour les brunes et noires.

À Mas Marcou, les mosaïques ont également été trouvées dans les thermes. Les pièces 41, 42, 43, 47 ont livré des tesselles ainsi qu'un grand fragment pour la pièce 48. Aujourd'hui perdue, seule une tesselle bleue, en pâte de verre dont la provenance est inconnue est conservée dans les réserves du musée Fenaille. Un dessin et commentaire de l'abbé Cérés nous permet cependant d'avoir un aperçu du fragment de mosaïque (figure 95). Cérés nous décrit :

« C'était la représentation architecturale d'une espèce de façade à fronton semi-circulaire. Sur le tympan s'étalait, trois fois répétée, une grande plante aquatique qui aurait une certaine ressemblance avec l'iris à fleurs jaunes des marais (iris pseudo-acorus). Sur le fond blanc de la frise étaient gracieusement alternés, en guise de triglyphes et de métopes, des losanges et des carrés noirs. Le même dessin continuait en descendant le long d'une sorte de pilastre dont la face était pittoresquement garnie de méandres également noirs.²⁴² »

Cette description fidèle au dessin qui nous est parvenue, ne mentionne pas certains détails : le tympan était constitué d'une large bande noire sur les bords, suivi d'une bande blanche plus mince et terminé par une dernière bande noire plus mince encore. Les motifs végétaux visibles à l'intérieur ne sont pas identiques. Celui du centre se compose d'une base semi-circulaire décorée alternativement de quatre bandes noires et blanches. La tige à baie, posée verticalement sur la base, est entourée d'une vrille continue et se divise en deux à son extrémité par deux tiges incurvées à goutte²⁴³. La fleur visible entièrement à côté de celle qui vient d'être décrite semble se répéter de l'autre côté de manière symétrique puisqu'une feuille de même taille et de même forme est visible. Elle se compose d'une base semi-circulaire, identique au socle de la plante précédente, mais plus petite. Un bouquet de deux feuilles se répartit de chaque côté d'une tige à fleur²⁴⁴. On retrouve le même style de motifs floraux à Saint-Sever, à la villa du Gleyzia d'Augreilh²⁴⁵ (figure 96). La plante est elle aussi composée de feuilles représentées de profil et en noir. Sous le tympan la frise de losanges et de carrés est encadrée par un liseré noir en haut et en bas. Quant au « pilastre » que mentionne l'abbé Cérés, il s'agit d'un motif carré de quatre rectangles autour d'un carré plus petit. D'un côté de ce carré se déroule la frise avec les motifs géométriques noirs et de l'autre une bande blanche délimitée par un liseré noir. Cette mosaïque

²⁴² Cérés 1874, p. 198.

²⁴³ Balmelle et alii. 2002, p. 46.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 46.

²⁴⁵ Balmelle 1987, p. 89.

semble se rattacher aux ateliers de « l'école aquitaine » grâce à son tapis géométrique et floral répétitif du répertoire traditionnel.

La plus grande originalité de toutes ces mosaïques s'exprime dans le répertoire végétal. En effet, ce thème s'inscrit dans les canevas géométriques en remplissage ou en éléments structurants (rincaux) et se compose d'une multitude de variétés de plantes. On retrouve l'acanthé, particulièrement prisée dans l'art décoratif gréco-romain mais aussi dans d'autres *villae* du sud-ouest comme à Séviac où elle est abondamment présente dans les mosaïques²⁴⁶. Les fleurons sont aussi présents sur toutes les mosaïques que l'on vient de voir. Les éléments constitutifs de ces fleurons, très variés, appartiennent tous à un type défini et reconnu que l'on peut retrouver dans l'ouvrage collectif de Balmelle C., Blanchard-Lemée M., Darmon J-P., Gozlan S. et Raynaud M-P²⁴⁷.

La région de *Segodunum* possède donc des mosaïques variées qui s'inscrivent dans des modes et des ateliers différents. Les motifs géométriques et floraux définissent l'ensemble des décorations à ce jour, puisque les fouilles n'ont pas permis la découverte de motifs figurés. Concernant les matériaux, on trouve majoritairement du calcaire local de diverses couleurs (gris, noir, rouge, jaune..) mais aussi du marbre pour la couleur blanche. La mauvaise conservation des mosaïques découvertes par l'abbé Cérés ne nous permet pas d'en dire plus sur les décors en mosaïque des *villae* d'Argentelle et de Mas Marcou. Seules de nouvelles fouilles, notamment au nord-est d'Argentelle, permettraient la découverte de nouveaux tapis.

²⁴⁶ Gugole 1996, p. 67.

²⁴⁷ Balmelle et alii. 2002.

B / Les autres éléments de décor :

Les trois *villae* fouillées ont livré du matériel archéologique reflétant la richesse et le soin apporté à la demeure. En effet, il a été mis au jour des fragments de statues, du marbre, des enduits peints, des antéfixes, autant d'éléments qui devaient embellir les salles de réception, vestibules ou entrées d'apparat de la propriété. La plupart de ces vestiges sont incomplets ou ont pour certain disparu. Cependant, pour celui encore conservé, il est généralement de bonne facture et peut faire l'objet de comparaisons.

La villa de Mas Marcou a révélé un très beau pavement en *opus sectile* de marbre (figure 97). Cette technique désigne un revêtement de sols et de parois réalisées avec de petites plaques marbre ou de pierres polissables appelées « *crustae* ²⁴⁸ ». Une fois ces plaques sciées et découpées, elles sont imbriquées entre elles pour former des dessins géométriques obtenus par contraste de couleurs²⁴⁹. Le dictionnaire méthodique de l'architecture gréco-romaine définit ce terme comme un décor composé de « plaquettes ajustées selon des formes complexes, géométriques mais aussi figurées »²⁵⁰. De couleurs très variées (blanc, bleu, vert, rouge, jaune, noir ...), le pavement de Mas Marcou est constitué de formes géométriques. Tout d'abord, un quadrillage est formé par une succession de marbres rectangulaires, de tailles variées, formant des bandes verticales et horizontales. Puis chaque carré est constitué de quatre triangles, un à chaque angle, de taille similaire, bordant un autre carré. Ce deuxième carré est constitué de quatre trapèzes et réalisé parfois avec différents fragments de marbre. Au centre de ces trapèzes, un dernier morceau de marbre uni est de forme carrée. Cette part du pavement très coloré, élaborée avec plusieurs variétés de marbres et jouant avec les formes géométriques, reflète la richesse du propriétaire et devait se situer dans la longue galerie d'entrée. L'abbé Cérés, lors de ses fouilles, décrit cet espace et nous dit : « *L'atriensis* suivi du visiteur, pouvait se rendre dans la galerie C, d'une longueur de plus de cent trente mètres et toute pavée en carrelages de marbre de diverses couleurs²⁵¹ ». On sait que les *sectilia pavimenta*²⁵² romains sont depuis le II^{ème} siècle avant J.-C. synonymes de luxe. D'abord réservés aux temples et aux édifices publics, ils sont progressivement introduits dans l'habitat privé. Au I^{er} siècle de notre ère, l'enthousiasme pour les marbres s'accroît et face à la demande, une production intensive se met en place. Le cours

²⁴⁸ Vitruve, *De Architectura*, VII, 5, 1.

²⁴⁹ Dugué 2006, p. 6.

²⁵⁰ Ginouvès, Martin 1985, p. 150.

²⁵¹ Cérés 1874, p. 202.

²⁵² *Opus sectile* pour le sol uniquement.

du marbre blanc s'effondre alors que celui des marbres de couleurs devient démesuré²⁵³. Strabon nous décrit ce phénomène dans *Géographie*²⁵⁴ : « On peut voir à Rome des colonnes monolithes et de grandes dalles de ce marbre veiné dont la ville est en train de se parer, dans ses édifices publics et privés. Il en est résulté une dépréciation du marbre blanc ». Ce dallage apparaît donc comme un signe extérieur de richesse et répond à une mode stylistique bien ancrée dans la société romaine depuis des années. Les formes géométriques présentent sur le fragment étudié font parties des plus communes (triangle, carrée, trapèze) et leur combinaison constitue un modèle très répandu. On retrouve cet agencement de motif à Vaison-la-Romaine dans la maison de l'Apollon lauré²⁵⁵ (figure 98) ou encore à la maison IV au Clos de la Lombarde à Narbonne²⁵⁶ (figure 99). Le pavement de cette dernière est formé de carrés et triangles de couleur bleu, rouge, jaune et blanc formant ainsi un tapis géométrique polychrome.

Dans cette même galerie, un fragment en grès a été retrouvé. Il représente « le torse d'un jeune enfant dont la position serait en sens contraire d'un colosse dont on n'aperçoit que la jambe²⁵⁷ » (figure 100). Aujourd'hui disparu, il nous indique cependant que la galerie, en plus d'être décorée de marbres colorés, devait accueillir des statues sur sa longueur. Un autre fragment de statue, celui-ci conservé et exposé au musée Fenaille, vient compléter le corpus. Ce buste de marbre blanc, provenant sans doute d'Italie et de grandeur naturelle, représente une jeune femme coiffée d'un chignon retenu par un filet et daterait du I^{er} siècle après J.-C. (figure 101). On retrouve au musée du Louvre le buste similaire d'une jeune fille qui serait daté lui aussi du I^{er} siècle après J.-C. (figure 102). Dans les deux portraits, les cheveux sont séparés par une raie au milieu de la tête et attachés en chignon. Sur la tête de la femme rutène, les détails de la chevelure sont effacés mais on perçoit encore la raie divisant les cheveux en deux. On perçoit également encore les oreilles formées par un bourrelet, le regard avec les cavités des yeux dont un est représenté en volume. L'arête du nez, fine et rectiligne, descend vers la bouche marquée par deux creux aux extrémités des lèvres et un bourrelet au niveau de la lèvre inférieure. Le menton est légèrement mis en avant et la forme générale du visage est ronde avec des joues pleines. Les formes des différentes parties du visage sont comparables avec la jeune fille du Louvre. Le nez est également sculpté très droit et fin et les lèvres sont aussi marquées avec des creux aux extrémités et un bourrelet inférieur. Le menton est formé comme sur la tête

²⁵³ Dugué 2006, p 17.

²⁵⁴ Strabon, *Géographie* VI, IX, 5, 16.

²⁵⁵ Dugué 2006, p. 85.

²⁵⁶ Sabrié 2011, p. 91

²⁵⁷ Cérès 1874, p. 205.

précédente par un petit volume. La coiffure nous permet de dire que les deux portraits datent sûrement du I^{er} siècle après J.-C. En effet, les modes capillaires évoluent à travers diverses modes durant les siècles et nous permettent de dater approximativement les portraits. La tête sculptée apporte donc une datation supplémentaire à l'occupation générale de la villa et correspondrait au premier état de celle-ci.

Dans la demeure, Cérès nous indique également que deux colonnes de grès, dont les bases se trouvaient encore sur place, occupaient le seuil de la pièce 18. Ces colonnes non conservées devaient marquer l'importance de la pièce et inviter l'hôte à pénétrer dans la salle. On retrouve également dans la pièce 28 des pilastres aujourd'hui disparus qui étaient disposés par deux sur chaque mur et de manière symétrique. Ces éléments décoratifs démontrent une fois de plus la richesse d'une pièce et le soin apporté à la décoration de la maison. Enfin, dans les thermes, des plaques de marbre rouge et des enduits peints dont les couleurs dominantes étaient le rouge, le jaune, le bleu et le violet ²⁵⁸ ont été découverts. Malheureusement, ces fragments se sont perdus au cours des années et seules les descriptions de l'abbé nous permettent de connaître ces détails.

Dans la villa d'Argentelle, plusieurs éléments décoratifs ont été retrouvés et certains sont encore conservés de nos jours. Dans la grande salle 1, des fragments de marbres unis, des restes de feuilles d'acanthé, de volutes en stuc et des fragments de colonnes ont été retrouvés. La pièce immense devait impressionner le visiteur autant par ses dimensions que par la richesse de son décor.

Juste à côté, *l'atrium* a révélé lors des fouilles un soubassement avec les bases de ses colonnes. Elles étaient composées de cinq briques cunéiformes, arrondies à l'extérieur et revêtues de stuc²⁵⁹. Ces colonnes formaient le péristyle de la cour, où les habitants pouvaient déambuler. Dans le grand espace 2, les plans nous montrent deux niches qui devaient accueillir des statues. Dans l'une d'elles, un petit fragment représentant les draperies d'une statue fut trouvé. Dans ce même espace, un *opus signinum* recouvrait environ un tiers de l'aire. Dans la pièce 64, une tête et autres fragments de cheval (figure 103), une jambe (figure 105), un tronc de palmier (figure 106) et des fragments appartenant à des génies ont été dégagés lors des fouilles. Tous ces fragments sont réalisés en marbre blanc et devaient embellir la pièce déjà pavée en *opus signinum*. Concernant la tête de cheval, il est important de noter le soin que le sculpteur a apporté aux détails malgré la cassure au niveau du museau et des oreilles. Les

²⁵⁸ Cérès 1874, note 1 p. 206.

²⁵⁹ Cérès 1867, p. 232.

apophyses zygomatiques, les tempes, les salières, le chanfrein ainsi que l'auge sont représentés. On note même des veines apparentes au-dessus des apophyses zygomatiques. L'animal est sculpté avec sa bride d'attelage dont le montant de bride, le sous-gorge, le frontal, la têtère et la cocarde en forme de fleur sont visibles. On peut comparer ce fragment avec la tête de cheval du musée de la Loire à Cosne-Cours-sur-Loire (figure 104). Celle-ci n'est pas en marbre mais en pierre. Elle garde les mêmes détails physiques du mammifère ainsi qu'un harnais. La crinière et les oreilles sont visibles mais le museau est lui aussi cassé. Malheureusement, même si le contexte de découverte nous permet de dire qu'il s'agit d'une œuvre gallo-romaine, la datation approximative de ce dernier est incertaine tout comme celle d'Argentelle.

Autour de l'hémicycle n°41, des antéfixes à figures souriantes ont été retrouvées lors des fouilles et des prospections (figure 10). Elles ornaient l'extrémité du toit et cachaient les vides des tuiles creuses. Composée de feuilles d'acanthes disposées en pyramide, l'antéfixe possède en son centre une tête. Ceux actuellement conservés sont altérés à cet endroit et seul un dessin de Cérès permet de voir à quoi ressemblaient ces visages (figure 107). Ils représentent un visage rond, joufflu, avec des cheveux bouclés, un nez épaté et une bouche charnue évoquant un *putto*. On retrouve ces antéfixes un peu partout autour de Rodez notamment à l'atelier de tuilier de Cadayrac où il aurait été produit. Dans ce même espace, des marbres remplissaient l'intérieur pour le rendre majestueux.

Dans la villa des Clapiès, le décor architectural est représenté par la découverte d'une colonne et d'un chapiteau en grès dans les parcelles 511 et 512. Cet ensemble devait se positionner autour de la cour-jardin J afin de former une galerie à péristyle. Le reste des découvertes se concentre sur les enduits peints retrouvés sous forme de petits fragments. Des enduits rouge et vert clair sur mortiers friables ont été découverts dans la salle D. Dans l'espace J, sur le mur habillé de crépi, des enduits peints adhéraient encore sur toute la longueur. Sur fond blanc, des bandes horizontales vertes, rouges et jaunes formaient un décor discret. Des plaques accumulées d'enduits ont également été trouvées au pied du mur. Sur ces plaques, Dausse L. a remarqué que la poussière de marbre, préconisée par les architectes antiques²⁶⁰ pour rehausser l'éclat des couleurs, est remplacée ici par de la baryte pilée, de provenance locale²⁶¹. Quelques fragments ont ensuite été retrouvés dans les salles K (rouge et blanc) et M (noir, blanc et rouge) malgré le fort arasement des murs. Le bassin O était, quant à lui, recouvert

²⁶⁰ Vitruve, *De Architectura*, VII, 7.

²⁶¹ Dausse 1991, p. 30.

et lissé avec soin d'une couche de peinture rouge-bordeaux²⁶². Le reste des enduits peints, disparu, n'a pas dû résister aux labours répétés de la parcelle.

Enfin, au Clos d'Agnac, les fouilles de 1883 opérées par l'abbé Cérés, permirent de trouver des fragments de colonnes munies de chapiteaux et des tambours de colonnes et de colonnettes²⁶³. Malheureusement, il ne reste rien de ces découvertes qui ont dû se perdre avec le temps ou compléter une collection privée.

Les décors des *villae*, retrouvés grâce à la mise en place de fouilles, nous permettent de repérer les salles les plus riches des habitations, auxquelles le propriétaire apportait le plus de soin. L'aménagement de ces pièces se fait avec les mêmes éléments de décoration : statues, colonnes, marbres et enduits peints sur les murs. On remarque que les *villae* sont toutes munies d'une cour-jardin souvent munie de colonnades afin de former un promenoir couvert et avec vue sur le jardin. Les pièces ont également pu recevoir des colonnes ou pilastres, typiques de l'architecture gréco-romaine afin de les enrichir et de leur amener une certaine monumentalité. Les murs et les sols, recouverts d'enduits peints, de pavements en mosaïque ou de marbre, étaient colorés selon les modes stylistiques du moment et les ateliers les plus appréciés. Ils ne s'agissaient pas forcément de savoir-faire local puisque certains décors, notamment les mosaïques des Clapiès ont dû faire intervenir des artisans de la région Lyonnaise. Les sculptures, qui ornaient les entrées ou les grandes salles, étaient réalisées en marbre blanc puis peintes²⁶⁴, même si aujourd'hui les traces de polychromie ont disparu. La couleur était donc très présente dans le quotidien du *domus* et de sa famille. Que ce soit au sol, au mur ou dans les sculptures, le visiteur qui entrait dans la demeure devait être ébloui par la richesse colorée du décor.

²⁶² Dausse 1991, p. 36.

²⁶³ Gruat et *alii.* 2011, p. 335.

²⁶⁴ Grand-Clément 2009, p. 246-250.

Conclusion :

Les travaux menés sur les *villae* depuis le XIX^{ème} siècle ont permis d'améliorer les connaissances sur l'occupation des campagnes en pays rutène durant l'Antiquité. Les fouilles les plus anciennes, menées par l'abbé Cérès, ont révélé deux habitations importantes : Mas Marcou et Argentelle. Cependant, ces recherches menées à une époque où les études stratigraphiques et les relevés n'étaient pas encore une priorité archéologique ne nous permettent pas de connaître les différents états de la demeure. Le mobilier, abondamment retrouvé, n'a pas toujours été traité et documenté, ce qui explique son importante perte et sa mauvaise conservation. Quelques objets et fragments ont fort heureusement traversé les décennies et nous sont parvenus. Grâce à eux, il est possible de percevoir des traces d'artisanat au sein du domaine (tissage, mouture, ostréiculture...) mais également de statuer sur la fonction d'une pièce (cuisine, salle de réception...). Il nous permet également d'en savoir plus sur le type de décoration et la provenance des matériaux que le propriétaire avait choisi. À partir des plans qui ont été restitués de ces travaux, il est clair que plusieurs états se sont succédé au cours des siècles. Les identifications faites ne sont que des hypothèses et seules de nouvelles recherches de terrains permettraient de les vérifier. Les fouilles les plus récentes menées à la villa des Clapiès nous ont donné de plus amples et plus précises informations. Le rapport de cette opération conservé au S.R.A. permet de connaître la durée d'occupation ainsi que les états qui ont existé. On sait déjà qu'une première occupation gauloise était présente et que la grande demeure du Haut-Empire en est son héritière. Enfin, pour le reste des *villae*, des prospections aériennes et pédestres ont permis sur certains sites d'établir un plan et leur situation géographique. Ainsi, on perçoit que les *villae* s'inscrivent dans les caractéristiques connues d'implantation des *villae* gallo-romaines. Les cours d'eau et voies de communication, primordiaux dans l'établissement d'un domaine sont présents à proximité des habitations. Les sources sont également présentes près des demeures avec des aqueducs alimentant en eaux les thermes. Le choix topographique, variable selon les sites, n'est pas non plus inédit et se rencontre ailleurs en Gaule. De manière générale, ce qui ressort de l'analyse topographique des *villae* du causse comtal, c'est que leur altitude ne dépasse pas les 600 m. Elles se situent soit en contrebas d'une hauteur pour se protéger des vents, soit sur une pente de vallée ou combe ou soit sur une hauteur. À proximité de ces grands établissements ruraux, on observe la présence de fermes plus ou moins importantes et rattachées ou non au domaine qui gravite tout autour. Elles sont les témoins d'un maillage régional important qui remet le statut de la villa comme élément principal des campagnes gallo-romaines en cause. Ainsi, après plusieurs observations un peu partout en France, les vestiges que l'on pensait émerger de la conquête romaine et caractéristique de cette occupation sont très souvent l'héritage d'une première occupation

protohistorique. Ces grandes constructions du Haut-Empire gardent les formes architecturales de la tradition gauloises. De ce fait, elles ne forment pas une implantation nouvelle dans les zones rurales mais bien une continuité d'occupation. Par ailleurs, parmi ces réseaux d'échanges et de production, on note aussi la présence d'ateliers de tuilier qui ont dû souvent fournir la demeure en *tegulae* et *imbrices* lors de sa construction et de ses différents aménagements. Ces réseaux ont pu s'étendre sur quelques dizaines de kilomètres comme nous le montre la présence d'antéfixe à figure souriante à Argentelle alors que celles-ci sont produites à Cadayrac. Enfin, de petits temples ou grands sanctuaires comme Cadayrac ou les Balquières se situent aussi non loin des domaines. Ainsi, tous ces vestiges tendent à démontrer que les *villae* ne sont jamais isolées dans le paysage rural rutène et semblent faire partie d'un réseau important composé de divers types d'installations.

Concernant les plans d'ensemble, les *villae* de Vialatelle et des Clapiès semblent se rattacher à la catégorie des demeures à péristyle et à plan ramassé. L'établissement de Mas Marcou est défini par un plan à galerie de façade en portique. La villa de Souyri paraît elle aussi rejoindre cette catégorie mais les vestiges visibles laissent entrevoir plusieurs états d'aménagement reprenant les deux catégories. Même problème pour la villa d'Argentelle qui n'a pas livré tous ses secrets et possède un plan complexe qui semble avoir appartenu dans un premier état à la catégorie des plans à péristyle, avant de s'agrandir et de rejoindre le style des *villae* à galerie de façade. Dans l'ensemble, on peut cependant classer ces établissements selon des caractéristiques architecturales. Ainsi, Mas Marcou et Argentelle appartiennent au type B1, celui des grands établissements ruraux sans *pars rustica* visibles. Souyri, Vialatelle et Les Clapiès dépendent des catégories « *villae* inférieure à 5000m² ». Cependant, elles peuvent être basculées dans la catégorie des grandes demeures puisque leur plan d'ensemble n'est pas encore totalement dévoilé.

Comprendre le fonctionnement global de ces demeures n'est pas une tâche facile. Les surfaces habitées dégagées sont souvent incomplètes (Argentelle, Clapiès) et les fonctions de certaines pièces restent souvent inconnues. Il est évident que le manque de mobilier joue un rôle dans l'impossibilité de définir une pièce, mais il faut aussi penser que certaines d'entre elles avaient plusieurs fonctions. Durant les siècles, elles ont aussi été réaménagées et ont connu d'autres utilités comme on peut le suggérer pour la salle F de la villa des Clapiès. Si certains textes d'auteurs antiques comme Sidoine Apollinaire et Vitruve permettent de comprendre mieux l'aménagement des *villae*, l'archéologie reste essentielle dans l'identification des espaces. C'est donc grâce aux fouilles récentes de demeures du sud-ouest et de la Gaule en

général qu'il a été possible de suggérer des hypothèses sur le fonctionnement d'ensemble et sur l'appartenance à une catégorie de ces demeures rutènes.

Ces catégories, bien connues et définies dans le sud-ouest de la Gaule et mises en avant par Catherine Balmelle²⁶⁵ nous permettent de dire que ces *villae* s'incluent dans les caractéristiques architecturales traditionnelles gallo-romaines et plus généralement dans les traditions romaines. La présence de salles de réceptions, de vestibules ou cours d'apparat et de thermes témoigne que ce milieu aristocratique a besoin de repères sociaux marqués et de se rattacher à une tradition romaine. L'importance accordée aux espaces d'accueil, que ce soit de par leur position au sein de l'habitat ou par leur riche décor, démontre que le *dominus* a le devoir d'accueillir des invités. Les somptueux parterres de marbre, mosaïques ou enduits peints traduisent un souci d'afficher sa richesse, son pouvoir ainsi que ses choix culturels. Grâce aux motifs de certaines mosaïques, on peut même dire que les réseaux de ces *villae* s'étendent au-delà de la région d'Aquitaine et que des influences venues des cités voisines interviennent dans le décor des demeures.

La villa d'Argentelle avec son immense salle à plan basilical, la grande salle à colonnade de Souyri ou encore la majestueuse galerie en marbre de Mas Marcou confirment que leurs propriétaires étaient au cœur d'un réseau de sociabilité où la maison devait être conforme au goût du temps et au rang social qu'ils souhaitaient tenir.

Si l'on peut dire aujourd'hui que les *villae* s'intègrent dans les modèles de demeures aristocratiques connues, de nombreuses interrogations restent en suspens et seront prochainement examinées au cours de recherches sur tout le territoire rutène. Ce mémoire a permis d'établir une première vue d'ensemble des environs de la cité de *Segodunum*. Il permet de connaître les faciès architecturaux présents, les implantations et réseaux du domaine et donne une base à un projet plus étendu. Ainsi dans de futures recherches, il sera intéressant de connaître les différentes formes d'occupation du territoire rutène²⁶⁶ et de savoir si tous les établissements ruraux de cette région possèdent les mêmes caractéristiques architecturales et décoratives que celles étudiées dans ce mémoire. Il sera également captivant de savoir si la proximité géographique de certaines habitations avec la région de la Narbonnaise a influencé les modes d'agencement et de décorations de ces dernières. Par ailleurs, une étude de la *pars rustica* des domaines, qui parfois peuvent être directement rattachées à la *pars urbana* comme à Souyri, permettra de connaître les types de productions ainsi que leur importance. L'étude de

²⁶⁵ Balmelle C. 2001

²⁶⁶ Le territoire rutène correspond de nos jours au département de l'Aveyron et au nord du Tarn.

la production des établissements sera donc indissociable d'une recherche sur les voies de communication qui permettent le bon fonctionnement des échanges. Les voies terrestres, dont le tracé reste encore hypothétique par endroits, font partie des sujets à développer. Cette thématique est d'autant plus d'actualité avec la construction de la RN88 qui recouvrira le tracé de la chaussée antique. En effet, la voie *Segodunum - Tolosa* se situe sous cette future route moderne, impliquant de ce fait des fouilles préventives et donc de nouvelles informations. Il sera donc nécessaire de mettre ces récents résultats en lien avec les occupations connues non loin de cette route. Les centres potiers de la Graufesenque et de Montans étant installés sur ce même territoire, une étude sera portée sur les rapports entre les établissements ruraux et les centres. Ainsi, on pourra observer les choix d'importation de céramique de l'un ou de l'autre en fonction de la situation géographique. Enfin, de nouvelles études de terrain permettront de renforcer les informations que l'on possède, voire d'en apporter de nouvelles. Des prospections et sondages sur les bâtiments déjà identifiés apporteront un nouveau mobilier d'étude et pourraient pallier le manque d'informations. L'étude de toutes les formes d'installations (fermes, ateliers artisanaux, grands établissements ruraux...) permettra d'établir un classement propre à la région, permettant ainsi de comprendre les réseaux et la densité de peuplement des campagnes dans cette cité. La durée et les premières phases d'occupation seront également intéressantes à comparer entre les établissements ruraux. Cette démarche permettra de déterminer si certaines structures sont contemporaines et résultent d'une même phase croissante. Ainsi, un historique des périodes d'occupation de la campagne rutène de la fin de l'âge du fer à la fin de l'antiquité tardive pourra être produit. Par ailleurs, si des bâtiments semblent posséder une origine protohistorique, les divers cycles d'aménagements architecturaux pourront être confrontés aux études en cours dans d'autres régions (études de Stephan Fichtl sur les résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer dans le Loiret, recherches de François Malrain et Denis Marechal sur les espaces ruraux dans la moyenne vallée de l'Oise, etc...). Il s'agira donc de comprendre l'évolution de l'habitat rural, son organisation et fonctionnement au sein de réseaux dans la cité du peuple rutène.

Index des lieux

A		C	
Aix-les-Bains	103	Cadeilhan-Saint-Clar	77
Allaine	71	Cahors	9, 44, 45, 131
Allonnes	77	Cahuzac-sur-Vère	106
<i>Anderitum</i>	9	<i>Carantomagos</i>	9, 45
Antioche	70	Casale	87
Apamée	78	Castelculier	111
Aquitaine	7, 9, 12, 59, 114, 127, 134	Causse Comtal	9, 57
Argentelle	3, 7, 11, 14, 23, 39, 40, 43, 45, 57, 67, 73, 83, 90, 91, 92, 95, 96, 97, 98, 104, 106, 109, 111, 114, 116, 120, 125, 126, 127, 131	Chiragan	12, 90, 109
Arles	103, 105	Clapiès	7, 15, 25, 39, 40, 42, 44, 48, 59, 60, 62, 63, 66, 67, 69, 73, 74, 79, 90, 95, 97, 101, 107, 109, 111, 113, 114, 122, 125, 126, 132, 133
Aube	112	Clermont-Ferrand	88, 133, 140, 141
<i>Augustonemetum</i>	88, 133	Clos d'Agnac	8, 14, 32, 39, 40, 42, 45, 53, 54, 62, 63, 67, 109, 122
Aveyron	2, 7, 9, 11, 14, 18, 19, 21, 23, 32, 33, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 44, 47, 51, 57, 61, 75, 81, 84, 95, 127, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 139	Clos de la Lombarde	118, 139
B		Conchil-le-Temple	71, 136
Barrat-de-Vin	103	<i>Condatomagos</i>	9, 21, 44
Beauce	13	Conimbriga	104
Bezannes	15, 25, 44, 49, 59, 139	Cosne-Cours-sur-Loire	120
Bordeaux	13, 25, 28, 44, 130, 136, 137, 138, 140	D	
Bouches-du-Rhône	103	<i>Divona</i>	9, 45
Buix	71	Dordogne	98
		Druelle	33, 34, 35, 40, 52
		E	
		<i>Elusa</i>	62, 63

Ensérune	57	Lodève	9, 44
Espagne	95	Loiret	112
Eyguières	103	Lot	9, 44, 69, 80, 111
	F	Lot-et-Garonne	69
Flavin	14, 21, 22, 55, 58, 75, 104, 109	Loubière	57, 137
	G	Luc-la-Primaube	55, 58, 135
Gadagne	112	<i>Luteva</i>	9
Gers	62, 63, 69, 77, 86, 97	Lyon	25, 28, 44, 49, 112, 113, 114, 140
Gironde	69, 75	lyonnaise	112, 113
Goiffieux	81		M
Grande-Bretagne	95	Magneval	112
Graufesenque	7, 10, 11, 49, 56, 128	Martres-Tolosane	12, 109
	H	Mas Marcou	7, 11, 14, 21, 22, 39, 40, 42, 44, 55, 62, 67, 73, 75, 80, 81, 85, 90, 92, 94, 96, 102, 106, 109, 115, 116, 117, 125, 126, 127, 131
Haute-Garonne	69, 75, 76, 85, 90, 101, 106, 109, 134	Masses	8, 15, 35, 39, 40, 42, 45, 52, 67
Hérault	9, 57, 75	Millau	9, 44, 130, 136
	J	Monastère	21, 75
Javols	9, 44, 45	Moncrabeau-Bapteste	69, 70, 73, 81, 105
Jurançon	75, 81	Montans	7, 128
	L	Montcaret	98
l'Allier	71	Montmaurin	12, 69, 73, 76, 85, 90, 92, 94, 96, 105, 134
la Cordenade	50, 58	Montoulieu Saint-Bernard	106
La Hillère	69, 96	Montpellier	13, 134
Labastide-d'Armagnac	69	Montrozier	2, 14, 42, 57, 59, 83, 98, 115, 135
Laissac	57		N
Lalonquette	80, 83, 96, 101, 102, 133	Narbonnaise	7, 9, 12, 113, 127, 131, 134, 136
Landes	56, 69, 106	Narbonne	99, 118, 139
Languedoc	13		
Lescar	12, 81, 95, 101		

Nérac 39, 80, 98, 101

Rouergue 9, 11, 133, 135

O

Olemps 22, 32, 53, 54, 55, 132

Olmeda 95

Onet-le-Château 29, 30, 37, 53, 60, 72

Ouzouër-sur-Trézée 112

P

Paisy-Cosdon 112

Palat à Saint Emilion 78

Pas-de-Calais 71, 136

Pedrosa de la Vega 95

Périgueux 44, 73

Plassac 69, 75, 78, 92, 101

Pont d'Oly 75, 81

Portugal 104

Poux 8, 15, 34, 39, 40, 42, 45, 52, 67, 81,
138

Pré Gilbert 79

Provence-Côte d'Azur 13

Puechmaynade 8, 15, 30, 39, 40, 42, 44, 53,
54, 59, 60, 67, 132

Pyrénées atlantiques 75

R

Rhône 13, 81, 114

Rhône-Alpes 13

Rodelle 26, 48, 50, 69, 132, 133, 136, 139

Rodez 2, 7, 9, 11, 14, 18, 19, 37, 38, 40,
42, 44, 48, 52, 53, 54, 56, 62, 69, 88,
121, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137,
139

Rome 98, 118, 131, 135, 136

S

Saint Mayme 90

Saint-Criq-Villeneuve 39, 69, 80, 101, 105

Sainte-Radegonde 56, 58

Saint-Laurent-d'Agny 81

Saint-Sever 69, 115

Salles-Curan 51

Salles-la-Source 50, 60, 75, 81, 132, 136

Sana 75

Sarbazan 95, 106

Sarthe 77

Sceaux-en-terre-plaine 79

Segodunum 1, 7, 9, 11, 21, 37, 44, 55, 62,
63, 66, 67, 106, 116, 127, 135

Séverac-le-Château 44, 45

Séviac 45, 69, 73, 78, 86, 90, 94, 96, 98,
101, 109, 116, 136

Sévignac 8, 33, 40, 45, 52, 67

Sicile 87

Sorde l'Abbaye 103, 80

Souyri 8, 27, 39, 40, 42, 45, 50, 58, 60, 61,
62, 67, 75, 78, 81, 90, 92, 95, 96, 105,
107, 126, 127, 132

Suisse 13, 71

Syrie 78

T

Tarn 7, 9, 19, 44, 106, 127

Tolosa 9, 128

Toulouse 1, 10, 13, 44, 130, 133, 137, 138

V

Vaison-la-Romaine	118
Valentine	45, 76, 90, 92, 95, 96, 97, 105
Vésone	73
Vialatelle	7, 15, 28, 30, 39, 40, 42, 44, 53, 54, 59, 60, 62, 63, 67, 69, 72, 74, 80, 90, 105, 107, 126
Vienne	114, 136, 138
Villefranche de Rouergue	9

W

Woodchester	95
-------------	----

Y

Yonne	79, 138
-------	---------

Bibliographie :

Abraham 2009 = Abraham Ph., *Pré inventaire du Patrimoine archéologique de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez*, Communauté d'Agglomération du Grand Rodez, S.R.A. de Midi-Pyrénées, opération n° 074/2009, 2009.

Alaux, Péliissier 2015 = Alaux J., Péliissier D., *Extrait sur le temple de Cadayrac*, (non publié) Rodez, 2015.

Albenque 1996 (a) = Albenque A., *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron*, édition du Beffroi, Millau, 1996.

Albenque 1996 (b) = Albenque A., *Les rutènes. Etudes d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines*, édition du Beffroi, Millau, 1996.

Antoine (dir.) 1999 = Antoine A. (dir.), Association d'Histoire des Société rurales, Centre de recherches historiques sur les sociétés et cultures de l'ouest, *Campagnes de l'ouest, stratigraphie et relations sociales dans l'histoire* [actes du colloque de rennes, 24-26 mars 1999], presses universitaires de Rennes, Rennes, 1999.

Balmelle 1987 : Balmelle C., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, X^e supplément à « Gallia », IV. Province d'aquitaine, 2. Partie méridionale*, édition du CNRS, Paris, 1987.

Balmelle 2001 = Balmelle C., *Les demeures aristocratiques d'aquitaine, société et culture de l'antiquité tardive dans le sud-ouest de la Gaule*, édition Aquitania, Bordeaux, 2001.

Balmelle et alii. 1958 = Balmelle C., Blanchard-Lemée M., Christophe J., Darmon J-P., Guimier-Sorbets A-M., Lavagne H., Prudhomme R., Stern H., *Le décor géométrique de la mosaïque romaine, I. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, édition Picard, Paris, 1958.

Balmelle et alii. 2002 = Balmelle C., Blanchard-Lemée M., Darmon J-P., Gozlan S., Raynaud M-P., *Le décor géométrique de la mosaïque romaine, II. Répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, édition Picard, Paris, 2002.

Balmelle, Eristov, Monier 2011 = Balmelle C., Eristov H., Monier F., *Décor et architecture en Gaule, entre l'antiquité et le haut Moyen-Âge*, [actes du colloque international à l'université Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008], édition Aquitania, Bordeaux, 2011.

Bayard, Collart (dir.) 1996 = Bayard D., Collart J.-L. (dir.), *De la ferme indigène à la villa gallo-romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule* [actes du II^{ème} colloque de l'association d'étude du monde rural gallo-romain, Amiens, 23-25 septembre 1993], revue archéologique de Picardie (Numéro spécial, 11), Amiens, 1996.

Bedel (dir.) 1994 = Bedel Chr.-P. (dir.), *Bozoul*, édition Al canton, Rodez, 1994.

Bertoncello 2002 = Bertoncello F. « *Villa/vicus* : de la forme de l'habitat aux réseaux de peuplement » dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 35, édition de Boccard, Paris, 2002, p. 39-58.

Blanc 2011 = Blanc Y., *Inventaire et prospection archéologique 2011, étude globale zone élargie Levezou*, S.R.A. Midi-Pyrénées, opération n°70/2011, 2011.

Bonnet 1944 = Bonnet E., *Forma orbis romani, carte archéologique de la Gaule romaine, IX, Aveyron*, édition Presses Universitaires de France, Paris, 1944.

Bouet 2003 = Bouet A., *Les thermes privés et publics en Gaule narbonnaise*, volume I et II, édition École française de Rome, Rome, 2003.

Cérès 1865 = Cérès P.F., « Mémoire sur diverses découvertes faites dans l'Aveyron » dans *Congrès archéologique de France, 32^e session, Montauban, Cahors, Guéret*, édition Derache, Paris, 1865, p. 157- 175.

Cérès 1867 = Cérès P.F., « La villa d'Argentelle », dans **S.L.S.A.A. 1859-1867**.

Cérès 1874 = Cérès P.F., « Compte-rendu sur les fouilles pratiquées à la villa romaine de Mas Marcou », dans **S.L.S.A.A. 1874**, p. 198 – 214.

Cérès 1881-1886 = « Compte rendu de fouilles archéologiques » dans **S.L.S.A.A. 1886**, p. 182 – 206.

Chevalier 1997 = Chevalier R., *Les voies romaines*, édition Picard, Paris, 1997.

Chouquer 1996 = Chouquer G., *Les formes du paysage. Tome 1, Etudes sur les parcellaires*, [actes du III^{ème} colloque AGER-ARCHEA, Orléans, 28-30 mars 1996], édition Errance, Paris, 1996.

Chouquer 2008 (a) = Chouquer G., « Les transformations récentes de la centuriation : une autre lecture de l'arpentage romain. » dans *Annales. Histoire, Sciences sociales*, N°4, édition de l'École des hautes études en sciences sociales, 2008, p. 847-874.

Chouquer 2008 (b) = Chouquer G., *Traité d'archéo-géographie : la crise des récits géo-historiques*, édition Errance, Paris, 2008.

Chouquer, Favory 1991 = Chouquer G., Favory F., *Les paysages de l'antiquité, terres et cadastres de l'Occident romain*, édition Errance, Paris, 1991.

Clavel-Lévêque, Lorcin, Lemarchand 1983 : Clavel-Lévêque M., Lorcin M-Th. et Lemarchand G., *Les Campagnes françaises : précis d'histoire rurale*, éditions sociales, Paris, 1983.

Collard 1996 = Collard J-L. « La naissance de la villa en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce », dans **Bayard, Collart (dir.) 1996**, p.121-156.

Darmon, Lavagne 1977 = Darmon J-P., Lavagne H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise. 3. Partie centrale*, édition du CNRS, Paris, 1977.

Dausse 1983 = Dausse L., *Puechmaynade – Les Cabaniols, Rapport de sondage autorisé*, S.R.A. Midi-Pyrénées, opération n° 63 du 19/10/1983 et n° 1 du 10/01/1984, 1983.

Dausse 1987 = Dausse L., *Rapport sur la fouille de sauvetage de Cordenade, commune de Salles-la-Source, Aveyron*, S.R.A. Midi-Pyrénées, opération n° 31 du 09/04/1984, 1987.

Dausse 1988 = Dausse L., *Compte-rendu de la surveillance de labour sur la parcelle BV 116 de la villa gallo-romaine de Souyri, commune de Salles-la-Source en octobre 1988*, SRA Midi-Pyrénées, 1988.

Dausse 1990 = Dausse L., *Fiche site de la commune d'Olemps*, S.R.A. Midi-Pyrénées, 1990.

Dausse 1991 (a) = Dausse L., *La villa gallo-romaine des Clapiès (Rodelle 12) rapport des fouilles*, SRA Midi-Pyrénées, Rodez, 1991.

Dausse 1991 (b) = Dausse L., *Sondages d'évaluation aux Clapiès, (Rodelle 12), rapport à la DRAH*, SRA Midi-Pyrénées, Rodez, 1991.

Dausse 1992 = Dausse L. « La villa romaine des Clapiès (Rodelle) », dans *N° spécial Vivre en Rouergue, Cahier d'archéologie aveyronnaise N°6*, édition Conseil général de l'Aveyron, Rodez, 1992, p. 42-84

Dausse 1997 = Dausse L., « *Villae* gallo-romaine autour de Rodez », dans *Le jardin des antiques, bulletin de l'association des amis du musée Saint-Raymond N°23*, édition Association des amis du musée saint-Raymond, Toulouse, 1997, p. 14-18.

Delmas 2006 = Delmas J., « Voies romaines, drayes et chemins présumés antiques ou anciens, état de la question », dans *Cahiers d'archéologie aveyronnaise N°19*, édition Conseil général de l'Aveyron, Rodez, 2006, p. 129-154

Deru, Gonzalez Villaescusa 2014 = Deru X., Gonzalez Villaescusa R., *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*, [actes du X^{ème} congrès de l'association AGER, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 4-6 avril 2012], édition Revue du Nord, Villeneuve d'Ascq, 2014.

Dousteyssier, Segard et Trément 2004 = Dousteyssier B., Segard M. et Trément F., « Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* – Clermont-Ferrand », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 43, 2004, mis en ligne le 01 mai 2006, consulté le 12 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/racf/143>

Dugué 2006 = Dugué C., *Les décors en opus sectile de la Gaule romaine : contribution à l'étude du décor romain : Ier siècle av. J.-C. - IVème siècle apr. J.C.*, Thèse doctorale, Poitiers, 2006.

Dunbabin 1991 = Dunbabin K.M.D., « *Triclinium and Stibadium* », dans *Dining in a Classical Context*, édition University of Michigan Press, Ann Arbor, 1991, p. 121-148.

Dupré, Lauffray, Schreyeck 1973 = Dupré N., Lauffray J., Schreyeck J. « Les établissements et les villas gallo-romains de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques) » dans *Gallia*, tome 31, fascicule 1, édition CNRS, 1973, p. 123-156.

Durliat 1990 = Durliat J., *Les finances publiques de Dioclétien aux carolingiens (284-889)*, édition J Thorbecke, Sigmaringen, 1990.

Favory 2017 = Favory F., « Organisation et hiérarchisation de l'habitat antique : l'expérience d'Archaeomedes et d'ArchaeDyn » dans *Archimède : archéologie et histoire ancienne* [En

ligne], N°4, 2017, mis en ligne le 06 Juin 2017, consulté le 15 mars 2018, URL: <http://archimede.unistra.fr/revue-archimede/archimede-4-2017/archimede-4-2017-actualites-organisation-et-hierarchisation-de-lhabitat-antique/>.

Ferdière 1988 = Ferdière A., *Les campagnes en gaule romaine. I : Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av. J-C – 486 apr. J-C.) II : Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J.-C. -486 apr. J-C.)*, édition Errance, Paris, 1988.

Ferdière 2012 = Ferdière A., « La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? » dans *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 51, 2012, mis en ligne le 28 janvier 2013, consulté le 23 mars 2018, URL : <http://journals.openedition.org/racf/1809>.

Ferdière 2015 = Ferdière A., « Voyage à travers la Gaule profonde - XVII-a » dans *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], tome 54, 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 18 janvier 2018, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2308>.

Ferdière et alii. 2006 = Ferdière A., Malrain F., Matteredne V., Méniel P., Nissen Jaubert A., *Histoire de l'agriculture en Gaule, 500av. J.-C. – 1000apr. J.-C.*, édition Errance, Paris, 2006.

Feugère 1985 = Feugère M., « Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C. » dans *Revue archéologique de Narbonnaise. Supplément* au tome 12, édition Boccard, Paris, 1985.

Fiches, Plana-Mallart et Revilla Calvo 2013 = Fiches J.-L., Plana-Mallart R. et Revilla Calvo V., *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain. Gallia et Hispania*. [actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010], édition Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2013.

Fouet 1969 = Fouet G. *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*, XX^e supplément à Gallia, édition CNRS, Paris, 1969.

Fournier 1949 = Fournier P.-F., « VIII^e Circonscription. » dans *Gallia*, tome 7, fascicule 1, édition CNRS, Paris, 1949, p. 127-130.

Ginouès, Martin 1985 = Ginouès R., Martin R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. I. Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, édition École Française de Rome, Rome, 1985.

Ginouès 1998 = Ginouès R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, tome III espaces architecturaux, bâtiment et ensembles*, édition École française de Rome, Rome, 1998.

Girond 2015 = Girond S., *Sanctuaires et cultes : le paysage religieux de la cité des Bituriges Cubes*, thèse doctorale, Paris, 2015.

Grand-Clément 2009 = Grand-Clément A., « Les marbres antiques retrouvent des couleurs : apport des recherches récentes et débats en cours » dans *Anabases* [En ligne], N°10, 2009, mis en ligne 01 octobre 2012, consulté le 30 mai 2017, URL : <http://anabases.revues.org/721>.

Granier, Maissant 1991 = Granier F., Maissant C., *Rapport de prospection, commune de Moyrazes et ses environs (Aveyron)*, SRA Midi-Pyrénées, Rodez, 1991.

Grenier 1934 : Grenier A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine. II : L'archéologie du sol*, édition Picard, Paris, 1934.

Gros 2006 = Gros P. *L'Architecture romaine du début du III^{ème} s. av. J-C à la fin du Haut-Empire. II : Maisons, palais, villas et tombeaux*, 2^{ème} édition Picard, Paris, 2006.

Gruat 2017 = Gruat Ph., « L'aqueduc antique de Rodez, acquis des nouvelles fouilles menées à la Boissonnade (Luc-la-Primaube) » dans *Patrimòni* n° 71 (Novembre-Décembre 2017), édition Roquetaillade, Montjoux, 2017.

Gruat et alii 2011 = Gruat Ph., Malige G., Vidal M., avec l'A.S.P.A.A., *Carte archéologique de la Gaule, L'Aveyron 12*, édition Académie des inscriptions et des belles lettres, Paris, 2011.

Gruat, Marty, M.A.M. 2003 = Gruat Ph., Marty G., Musée archéologique de Montrozier, *Vivre et mourir à Segodunum durant l'antiquité*, édition Musée du Rouergue, Rodez. 2003.

Gruat, Pailler, Shaad 2011 = Gruat Ph., Pailler J.-M., Shaad D., *Les Rutènes, du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain 150 a.C.- 100 p.C.* [actes du colloque de Rodez et Millau, 15-17 Novembre 2007], édition Aquitania, Bordeaux, 2011.

Gugole 1996 = Gugole J., *Mosaïques de Séviac, le décor de sol d'une riche villa gallo-romaine du sud-ouest*, édition de Faucompret, Serres-Castet, 1996.

Lancha 1981 = Lancha J., *Recueil général des mosaïques de la Gaule III, Province de Narbonnaise, 2. Vienne*, édition du CNRS, Paris, 1981.

Lecomte 1995 = Lecomte N., *Inventaire archéologique diachronique sur les communes de Salles-la-Source et Sébazac-Concourès, Aveyron*, volume I. S.R.A. Midi-Pyrénées, Rodez, 1995.

Lecomte 1996 = Lecomte N. *Inventaire archéologique diachronique sur les communes de Muret-le-Château et Rodelle, Aveyron*, Volume I, S.R.A Midi-Pyrénées, Rodez, opération n°100/96, 1996.

Lecomte 1997 = Lecomte N., *Inventaire archéologique diachronique sur les communes de Muret-le-château et Rodelle, Bessuejous et Bozouls, Aveyron*, volume I et II. S.R.A. Midi-Pyrénées, Rodez, opération n° 001/97, 1997.

Lemaire (dir.) 2012 = Lemaire F. (dir.), « À l'origine de la villa romaine. L'exemple du site exceptionnel du «Fond de la Commanderie» à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), édition CRADC, Berck-sur-Mer, 2012.

Leveau 1995 = Leveau Ph., « De la céréaliculture et de l'élevage à la production de grain et de viande (l'apport de l'archéologie) » dans *Du latifundium au latifondo un héritage de Rome, une création médiévale ou moderne ?* [actes de la Table ronde internationale du CNRS, organisée à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 17-19 décembre 1992], édition Boccard, Paris, 1995, p. 357-381.

Leveau, Gros et Trement 1999 = Leveau Ph., P. Gros et F. Trement, « La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa » dans **A. Antoine (dir.) 1999**, p. 287-302.

Leveau et alii. 2007 = Leveau Ph., Raynaud C., Sablayrolles R., Trément F. 2007, *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*. [actes du VIII^e colloque international AGER, Toulouse, 22-24 mars 2007] édition Aquitania, Bordeaux, 2009.

Lourdou 1997 = Lourdou J., *Inventaire archéologique de la commune de La Loubière Aveyron*, S.R.A Midi-Pyrénées, Rodez, opération n° 81/96, 1997.

Luschi 1983 = Luschi L., « Basilicae centenariae tres » dans *Studi classici e orientali*, volume 32, édition Giardini, Pise, 1983, p. 157-178.

Martin 2002 = Martin D., *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique : essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, édition CREER, Nonette, 2002.

Mitton 2006-2007 = Mitton C. « Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du I^{er} s. av. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C. : approche typologique et spatiale », dans *Revue archéologique du Centre de la France [En ligne]*, Tome 45-46, 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 31 mai 2017, URL : <http://racf.revues.org/680>

Morère Molinero 1989 = Morère Molinero N., *Las « villae » romanas en la Galia Narbonense*, édition Universidad Complutense de Madrid, 1989.

Morvillez 2002 = Morvillez E., « Les appartements d'hôtes dans les demeures de l'Antiquité tardive : mode occidentale et mode orientale » dans *Pallas*, N°60, édition Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 2002, p. 231-245.

Morvillez 2011 = Morvillez E., « L'apparition et le développement des absides dans l'architecture domestique gallo-romaine », dans **Balmelle, Eristov, Monier 2011**, p. 257-278.

Morvillez 2017 = Morvillez E., « « Avec vue sur jardin » : vivre entre nature et paysage dans l'architecture domestique, de Cicéron à Sidoine Apollinaire » dans *Cahiers « Mondes anciens »* [En ligne], N°9, 2017, mis en ligne le 16 mars 2017, consulté le 26 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mondesanciens/1926>

Nash 1976 = Nash D., « The growth of urban society in France » dans *Oppida : the beginning of urbanization in Barbarian Europe*, édition British Archaeological Reports, Oxford, 1976, p. 95-133.

Nouvel 2004 = Nouvel P., *Des terroirs et des hommes. Dynamiques des organisations spatiales dans le bassin de l'Yonne moyenne et leur évolution à la fin de l'Age du bronze au haut moyen Age*. Thèse doctorale, Dijon, 2004.

Nouvel 2009 = Nouvel P., « De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du Nord, II^{ème}-IV^{ème} siècles p.C. » dans **Leveau et alii 2007**, p. 361-389.

Ouzoulias 2006 = Ouzoulias P., *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques* [En ligne], Thèse doctorale, Besançon, 2006, consulté le 02 février 2018, URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00011567>.

Ouzoulias 2009 = Ouzoulias P., « Place et rôle de la petite exploitation dans la Gaule romaine: un débat en cours » dans *Revue archéologique* [En ligne], N°47-1, 2009, consulté le 21 février 2018, URL : <https://www.cairn.info/revue-archeologique-2009-1-page-149.htm>.

Ouzoulias, Tranoy 2010 = Ouzoulias P. Tranoy L., *Comment les Gaules devinrent romaines*, édition la Découverte, Paris, 2010.

Pellecuer, Circa Uillam 2015 = Pellecuer C., Circa Uillam, *Fermes, villae et exploitations rurales : Approches régionales* [actes des journées Circa Uillam, Loupian, 7-18 novembre 2011] édition Presse de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, 2015,

Pisani 2007 = Pisani P. « Quelques remarques à propos des voies de communications rutènes », dans **Gruat, Paillet, Shaad 2011**, p. 333-354.

Pisani 2010 = Pisani P. *Les Balquières (Midi-Pyrénées, Aveyron, Onêt-le-Château), Rapport de diagnostic*, S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 2010.

Poux et alii. 2014 = Poux M. et alii. 2014, « Produire et consommer dans l'arrière-pays colonial de *Lugdunum* et de Vienne : étude de cas. » dans **Deru, Gonzalez Villaescusa 2014** p. 323-356.

Raguy 1979 = Raguy D., *Les villas rurales dans l'Antiquité augustéenne. Enquête archéologique*, Travail d'études et de recherches, sous la direction de L. Maurin, Université de Bordeaux III, 1979.

Ratti 2016 = Ratti S., *L'histoire d'Auguste : les païens et les chrétiens dans l'Antiquité tardive*, édition Les Belles lettres, Paris, 2016.

Réchin et alii 2015 = Réchin F., Beague N., Marembert F., Plana-Mallart R., « Formes de l'habitat rural dans le piémont occidental des Pyrénées à l'époque romaine » dans **Pellecuer, Circa Uillam 2015**, p. 89-116.

Reddé 2017 = Reddé, M., « Fermes et *villae* romaines en Gaule chevelue. La difficile confrontation des sources classiques et des données archéologiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, volume 72, N° 1, édition A. Colin, Paris, 2017, p. 45-74.

Rigal 2002 = Rigal D., *Rodelle, Puech-gros et Bezannes, Diagnostics archéologiques*, S.R.A. Midi-Pyrénées, Rodez, opération n°2002/9 et n°2002/10, 2002.

Robin 2014 = Robin B., « Les meules rotatives en territoire carnute : provenances et consommation » dans **Deru, Gonzalez Villaescusa 2014**, p. 85-92.

Sabrié 2011 = Sabrié R., « Maisons du Clos de la Lombarde à Narbonne : architecture et décoration » dans **Balmelle, Eristov, Monier 2011**, p. 81- 92.

S.L.S.A.A. 1858 = Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron*, Tome I, Rodez, 1858.

S.L.S.A.A. 1859-1867 = Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, *Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, Tome IX, Rodez, 1859-1867.

S.L.S.A.A. 1874 = Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, *Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, Tome X, Rodez, 1874.

S.L.S.A.A. 1886 = Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, *Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, Tome XIII, Rodez, 1886.

Stern 1967 = Stern H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise. 1. Lyon*, édition CNRS, Paris, 1967.

Trément 2002 = Trément F., « Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine », dans **Martin 2002**, p.83-112.

Trément 2010 = Trément F., « Romanisation et développement dans les campagnes des Gaules » dans **Ouzoulias, Tranoy 2010**, p. 159-176.

Trément 2014 (Dir.) = Trément F. (Dir.), *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaine. Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale*. [actes du XI^{ème} colloque de l'association AGER, Clermont-Ferrand, 11-13 Juin 2014], édition Aquitania, Bordeaux, 2014.

Veyne 2005 = Veyne P., *L'Empire gréco-romain*, édition Points, Paris, 2005.

Woolf 1998 = Woolf J., *Becoming roman: the origins of provincial civilization in Gaul*, édition Cambridge University press, Cambridge, 1998.

Source :

Apulée, *Métamorphoses* = Apulée, *Métamorphoses*, texte établi par D. S. Robertson ; émendé, présenté et traduit par Olivier Sers, édition Les Belles lettres, Paris, 2010.

Columelle, *De l'agriculture* = Columelle, *De l'agriculture*, traduit de "De re rustica" par Saboureux de la Bonneterie, revue par C. Nisard, édition Errance, Paris, 2002.

Pline le jeune, *Lettres I-III* = Pline le Jeune, *Lettres*, tome I-III, traduit par H. Zehnacker, édition les belles lettres, Paris 2009.

Pline le jeune, *Lettres IV-VI* = Pline le Jeune, *Lettres*, tome IV-VI, traduit N. Méthy, éditions les belles lettres, Paris, 2011.

Sidoine Apollinaire, *Carm. 22* = Sidoine Apollinaire, *Carm. 22 : Burgus Pontii Leontii* traduit par N. Delhey, édition Untersuchungen zur antiken Literatur und Geschichte, Berlin, 1993.

Sidoine Apollinaire, *Œuvres complètes* = Sidoine Apollinaire, *Œuvres complètes*, traduit par M. Nisard, revu par M. Germain, édition les belles lettres, Paris 2004.

Strabon, *Géographie* = Strabon, *Géographie*, Tome VI, livre IX, traduit par Raoul Baladié, Paris, édition Les belles lettres, 1996.

Justinien, *Le digeste* = Justinien, *Le Digeste*, traduit par A.Watson, édition University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1998.

Varron, *Économie rurale* = Varron, *Économie rurale* traduit par Xavier Rousselot et revue par N. Desgrugillers-Billard, édition Paléo, Clermont-Ferrand, 2008.

Vitruve, *De Architectura* V. = Vitruve, *De Architectura*, livre V, traduit L. Callebat, édition les belles lettres, Paris, 2004.

Vitruve, *De Architectura* VI. = Vitruve, *De Architectura*, livre VI, traduit par L. Callebat, édition les belles lettres, Paris 2004.

Résumé :

Le sujet des *villae* a été très tôt étudié par l'archéologie et a fait l'objet de nombreuses recherches en Gaule depuis le XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui, les études s'axent vers de nouvelles problématiques où les occupations environnantes sont prises en compte et où la villa s'intègre dans un maillage territorial. En Aveyron, ancienne région des Rutènes, les opérations archéologiques concernant ces établissements ruraux sont très anciennes et aucune synthèse sur l'ensemble des données n'a été réalisée. Les dix sites repérés aux alentours de *Segodunum* (Rodez) ont été traités partiellement et n'ont jamais été intégrés dans les problématiques actuelles. Il s'agira donc de les analyser sous divers aspects (implantation topographique, insertion dans des réseaux territoriaux, caractéristiques architecturales, formes de décors) tout en les confrontant aux établissements d'autres régions plus récemment étudiés afin d'observer ou non des faciès particuliers à la région.

Mots clés : Villa(e), Rutène, *Segodunum* (Rodez), Archéologie, Occupation rurale.